



HAUTBÉARN [★]
communauté de communes



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2025





Édito

Le rapport d'activités est un exercice essentiel de transparence et de responsabilité. Il permet de rendre compte de l'action menée par notre communauté de communes, de mesurer le travail accompli et de partager avec les élus du territoire les réalisations conduites au service des habitants.

Derrière les chiffres, les réalisations et les projets présentés se trouvent des femmes et des hommes qui œuvrent chaque jour avec professionnalisme et engagement au service de l'intérêt général.

Élu président en avril 2026, après avoir exercé les fonctions de vice-président, je mesure pleinement le travail réalisé au cours de cette année 2025. Ce bilan constitue un socle solide sur lequel s'appuie aujourd'hui la nouvelle gouvernance pour poursuivre le développement du Haut-Béarn, dans un esprit de proximité avec les communes, de dialogue et de responsabilité.

L'avenir nous impose toutefois de regarder les années à venir avec lucidité. Les incertitudes qui pèsent sur les finances publiques et les collectivités nous obligent à faire des choix clairs. Nous devons poursuivre nos actions avec exigence, maîtriser nos dépenses, concentrer nos moyens sur nos compétences essentielles et investir de manière raisonnée afin de préserver un service public de qualité tout en préparant l'avenir de notre territoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus communautaires, les maires, nos partenaires ainsi que les agents de la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour leur engagement quotidien. C'est grâce à cette mobilisation collective que notre intercommunalité continuera à relever les défis qui l'attendent.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités 2025.

Marc Oxibar

*Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
Maire d'Ogeu-les-Bains*

Sommaire

1. Pôle ressources et moyens	6
a. Administration générale	6
b. Finances	6
c. Ressources humaines	9
d. Communication	11
2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie	16
a. Service Application du Droit des Sols (ADS)	16
b. Service Planification	17
c. Service Habitat	18
d. Service Mobilité	20
3. Pôle développement économique et politiques contractuelles	31
a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure	31
b. Valoriser et soutenir les filières du territoire	32
c. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique	34
d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn	34
e. Contractualisations	35
f. Programme LEADER-FEDER	35
4. Pôle politique touristique	37
a. Gestion du Plan Local de Randonnées (PLR)	37
b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques	38
c. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers	39
d. Gestion et développement de l'Espace Somport	40
e. Entretien, gestion et mise en tourisme du Fort du Portalet	42
f. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique	43
g. Accompagnement de porteurs de projets	43
h. Projets 2026	43
i. Les chiffres clés du tourisme 2025	45
5. Pôle développement social	48
a. Convention Territoriale Globale (CTG)	48
b. Service éducation (scolaire et périscolaire)	55
c. Restauration collective	56
d. France services vallée d'Aspe	58
e. Médiation numérique	60
f. Service Santé	61
g. L'accueil des gens du voyage	63
6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire	64
a. Actions transversales	66
b. Lecture publique	72
c. Patrimoine	76

d.	Compétences intercommunales faisant l’objet d’une gestion déléguée	82
7.	Pôle Technique et Environnement - Secteurs Environnement	84
a.	Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)	84
b.	Service Public d’Assainissement Non Collectif (SPANC)	87
c.	Service Transition Écologique	88
d.	Rivières	90
8.	Pôle Technique et Environnement - Secteurs Techniques.....	92
a.	Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)	92
b.	Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous	97

1. Pôle ressources et moyens

a. Administration générale

Elle assure l'accueil des usagers et le fonctionnement général de la collectivité. À ce titre, outre le secrétariat de Direction de l'autorité territoriale et de la Direction Générale, le service Administration Générale prépare, gère et rend compte notamment de l'ensemble des assemblées de la collectivité.

En 2025, ce sont **10 Conseils Communautaires** qui se sont tenus et **260 délibérations** qui ont été prises. Outre ces 10 Conseils Communautaires, **5 séances plénières** ont permis d'aborder des thèmes aussi variés que les projets d'installation de panneaux photovoltaïques pour réaliser de l'autoconsommation collective, les procédures de la compétence de la police spéciale de l'Habitat relative à la mise en sécurité des bâtiments menaçant ruine, la présentation du projet d'aménagement du site de l'ancien camps de Gurs et ses perspectives et la restitution du bilan besoin-ressource de l'étude Prospectiv'Eau par le Pôle Métropolitain « Pays de Béarn », la présentation de l'étude ESTELAM par l'association TRANSITION, la présentation de l'association ESTIVADE et **4 conférences des maires** relatives à la mise en œuvre du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) définitivement adopté le 19 février 2026, à la présentation du règlement d'intervention en matière d'Habitat de la collectivité et à la mise à jour du Tableau de Classement des Voies (TCV) pour les communes. Ce sont également tenus **2 comités de défense** relatifs à la lutte contre le frelon asiatique dans le cadre d'un projet d'action coordonné au niveau intercommunal.

24 bureaux communautaires au cours desquels ont été abordés plus de **50 sujets**.

La Direction Générale des Services occupe une place centrale au sein de la CCHB. Elle accompagne les élus en mettant en action le cadre général qu'ils ont fixé. Elle donne du sens aux actions et offre un accompagnement juridique aux différents pôles de la CCHB. Elle coordonne et fait le lien entre les services, les communes de la CCHB, les acteurs et partenaires institutionnels ainsi que les élus et les administrés.

b. Finances

Les finances de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sont gérées au travers d'un budget principal et de 15 budgets annexes (Le Gabarn, le Pont de Lescun, Lanneretonne, Ogeu-les-Bains, Lasseube, Camou, La Pépinière, l'Atelier Bois Énergie, Lazères, Les Barthes, la Restauration collective, l'Espace Somport, le SICTOM, le SPANC, la Mobilité).

Compte Administratif du budget général de la CCHB en 2025 :

→ Section Fonctionnement

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Charges à caractère général	2 397 093 €
Charges de personnel et frais assimilés	8 147 202 €
Reversement aux communes (<i>dont Fonds de Péréquation Intercommunal et communal</i>)	9 334 659 €
Autres charges de gestion courante (Subventions)	3 277 547 €
Charges financières	195 596 €
Charges exceptionnelles	31 928 €
Opération d'ordre d'amortissements et de transfert de charges financières	979 959 €

Dotations aux amortissements et provisions	0 €
Dépenses de fonctionnement - Total	24 363 986 €

RECETTES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Atténuations de charges	39 768 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	802 299 €
Impôts et taxes	9 312 108 €
Fiscalité locale	7 024 242 €
Dotations et participations	7 407 916 €
Autres produits de gestion courante	118 860 €
Produits financiers	0 €
Produits exceptionnels	5 765 €
Reprises amortissement	4 677 €
Opération d'ordre de transfert de charges financières	47 615 €
Recettes de fonctionnement - Total	24 763 254 €

→ Section Investissement

Dépenses d'investissement	3 613 042 €
Recettes d'investissement	3 648 326 €
Résultat d'investissement	35 283 €

Concernant les opérations individualisées, l'année 2025 a été plus particulièrement marquée en investissement par les opérations suivantes :

- Les travaux du Fort du Portalet,
- La modernisation de l'Espace Somport,
- Les travaux du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- La rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux.

→ Agrégats du budget général

	2022	2023	2024	2025
Recettes de gestion	22 842 347 €	24 403 320 €	24 362 494 €	24 715 182 €
Dépenses de gestion	21 610 550 €	22 427 257 €	22 886 882 €	23 384 026
Épargne brute	1 231 796 €	1 976 063 €	1 280 132 €	1 325 390
Épargne nette	431 291 €	1 129 972 €	453 406 €	440 217

L'exercice 2025 dégage une épargne brute de 1 325 390 € et une épargne nette de 440 217 €.

Enfin, pour compléter nos agrégats il est indiqué que la dette de la CCHB au 31 décembre 2025 est de 8 885 000 € avec une capacité de désendettement de 6,7 années.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Charge nette par domaine d'intervention



3 %

324 000 € PART SALARIALE : 106 000 €

ENVIRONNEMENT

- Transition énergétique : 308 000 €
- Gestion Rivières : 16 000 €*
• Gestion des déchets : 0 €**
• Assainissement non collectif : 0 €***

* Hors budgets dédiés au SMGOAO et SMBGP financés par ressources propres (taxe GEMAPI)

** Hors budget annexe Sictom équilibré par ressources propres (TEOM)

*** Hors budget annexe SPANC équilibré par ressources propres (SPANC)



5 %

558 000 € PART SALARIALE : 384 000 €

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Application du droit des sols : 55 000 €
- Planification : 78 000 €
- Habitat : 101 000 €
- Coordination : 324 000 €

Mission Mobilité traitée en budget annexe et équilibrée par ressources propres (versement mobilité)



30 %

3 086 000 € PART SALARIALE : 3 187 000 €

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Petite enfance : 1 233 000 €
- Enfance-Jeunesse : 602 000 €
- Éducation : 728 000 €*
• Santé : -14 000 €
- France services : 94 000 €
- Populations nomades : 49 000 €
- Cohésion sociale : 223 000 €
- Coordination : 171 000 €

** Hors budget annexe Restauration collective équilibré, entre autre, avec notre subvention de 343 000 €



13 %

1 351 000 € PART SALARIALE : 550 000 €

SPORTS ET LOISIRS

- Piscines du Haut-Béarn : 1 320 000 €
- Aéroport Oloron-Herrère : 31 000 €



20 %

1 933 000 € PART SALARIALE : 479 000 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Économie : 800 000 €*
• Tourisme : 1 133 000 €**

* Hors budgets annexes ZAE et Pépinière

** Hors budget annexe Espace Somport équilibré, entre autre, avec notre subvention de 100 000 €



29 %

2 996 000 € PART SALARIALE : 1 220 000 €

CULTURE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Lecture publique : 1 166 000 €
- EPA Jéliote : 489 000 €*
• Patrimoine : 559 000 €
- Pays d'art et d'histoire : 147 000 €
- Coordination du pôle et subventions aux associations : 442 000 €
- Événementiel : 54 000 €
- Enseignement artistique musical : 139 000 €

* Gérée en budget annexe équilibré avec, entre autre, notre subvention de 505 000 €

RÉPARTITION DES
RESTES À CHARGE*
DE LA CCHB PAR
POLITIQUE PUBLIQUE

TOTAL
10 248 000 €

* Hors attributions de compensations
aux communes (8 873 000 €) et FPIC (271 000 €)

C. Ressources humaines

→ Moyens humains :

En 2025, l'organisation du service et les effectifs (5,90 ETP) sont restés stables. La gestion des ressources humaines s'articule autour de 4 thématiques : la gestion administrative du personnel, les relations sociales, le développement des ressources humaines et l'organisation du travail/la vie au travail. Les points suivants détaillent notamment les principales innovations introduites en 2025, ainsi que la poursuite d'actions initiées les années précédentes :

→ Relations sociales : instances et réunions

Dans le cadre du dialogue social, plusieurs instances et réunions de travail ont été organisées pour favoriser la concertation entre les élus et les représentants du personnel : 4 Comités Sociaux Territoriaux, 3 F3SCT (Formations Spécialisées en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail), 3 visites de sécurité de la F3SCT et 4 groupes de travail réunissant élus/représentants de la collectivité/de l'administration.

Le développement des ressources humaines

La **Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)** vise à anticiper les besoins en compétences et à adapter les ressources humaines aux évolutions de l'organisation. Elle repose sur une approche proactive, intégrant, d'une part, le développement des RH (recrutement, fidélisation, mobilité interne) pour aligner les effectifs sur la stratégie et d'autre part, la formation comme levier pour combler les écarts de compétences et accompagner les évolutions métiers. Ainsi, plusieurs actions concrètes ont été réalisées en 2025 :

Actions pour la formation et l'évolution professionnelle	Objectif	Détails
Mise à jour du Plan de formation mutualisé (PFM) pour 2025-2026	Anticiper les besoins en compétences	Mutualisation des ressources pour une meilleure efficacité
Stages d'immersion (application du décret 2022-1043)	Favoriser la mobilité et l'adaptation aux nouveaux enjeux	Durée : 2 à 10 jours ouvrés, cumulables jusqu'à 20 jours sur 3 ans
Règlement sur les délais de route	Optimiser la logistique liée à la formation	Intégration du temps de trajet dans le forfait journée, avec modalités spécifiques pour les trajets longs ou les déplacements le dimanche/jour férié

L'organisation du travail et la vie au travail

Actions et outils pour la prévention, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail

Document Unique et PAPRI Pact (Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail) : présentation des grilles d'évaluation du Document Unique au Conseil communautaire du 22 mai 2025 et adoption du PAPRI Pact (plan d'action) début d'année 2026. **Outils et suivi** : applicatif Relyens pour enregistrer les plans d'action et générer des statistiques.

Médiation et accompagnement (interne et externe)

- Implication croissante du service RH dans la médiation, pour structurer la démarche de prévention. Nomination d'une conseillère de prévention (réunion mensuelle avec le réseau des 7 assistants de prévention).
- Recours ponctuel au Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques (CDG64) pour des enquêtes administratives ou l'accompagnement de projets de service.
- Cellule santé au travail : instance technique interne intervenant sur les questions en lien avec la santé au travail des agents (réunion trimestrielle, en présence du CDG64 : médecin, assistante sociale, etc)

Nouveaux formulaires, chartes et règlements

- Sécurité & Santé au Travail
Déclaration d'accident • Signalement SST • Conduite en cas d'agression • Évaluation exercice incendie • Registre alerte santé/environnement
- Intégration & Prise de poste
Attestation de prise de poste • Processus d'intégration
- Chartes & Règlements
Charte assistants de prévention • Règlement formateurs internes • Règlement intérieur

Cafés de la prévention

- Création d'un espace informel pour échanger sur la prévention entre agents, encadrants, élus et membres de la F3SCT.
- Objectifs : renforcer le dialogue social, repérer et réduire les risques professionnels, valoriser la prévention comme levier d'amélioration.

Égalité professionnelle et inclusion handicap

- Mise en œuvre d'un plan d'action triennal (2025-2027) issu du diagnostic égalité professionnelle femmes-hommes.
- Désignation de 2 référents inclusion handicap et 3 référentes égalité professionnelle (réunion trimestrielle de ce réseau).

Protection sociale

- Augmentation de la participation employeur depuis le 1er juin 2025 : santé 15 € → 20 € brut/mois ; prévention : 7 € → 20 € brut/mois
- Mise en conformité du contrat de prévoyance avec le décret 2022-581 (garanties incapacité et invalidité désormais incluses).
- Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2026-2030 (CNP/Relyens) via le CDG64.

→ Les chiffres clés :

- **Stagiaires** : 71, dont 62 issus du territoire.
- **Saisonniers** : 73, dont 19 animateurs ALSH (été).
- **Apprentis** : 2, affectés au service Systèmes d'Information et service Environnement.
- **Formation** : 217 agents formés, pour un total de 592,5 jours (contre 310 jours pour 116 agents en 2024). Formations « intra » : PSC1 (obligation réglementaire 2018), la performance des politiques publiques, les marchés publics. Autres formations : recyclage habilitations, CACES, bureautique, langues. Compte Personnel de Formation : 1 mobilisation.
- **Mutuelle santé labellisée** : 95 bénéficiaires, 17 577,18 € brut versé par l'employeur.
- **Mutuelle Prévoyance** : 151 bénéficiaires, 23 495,97 € brut versé par l'employeur.

- **Chèques CADHOC** : 235 bénéficiaires, 51 020 € de chèques délivrés en fonction de la rémunération nette fiscale (agents de catégorie C essentiellement : 300€ ; agents de catégorie C et B essentiellement : 240 € ; agents de catégorie B+ et A essentiellement : 120 €).

d. Communication

→ Missions / Objectifs :

Le service Communication accompagne l'ensemble des pôles de la Communauté de Communes dans la définition et la mise en œuvre de leurs actions de communication. Il assure la diffusion de l'information auprès des habitants, des partenaires et des médias, tout en veillant à promouvoir une image cohérente et attractive de la collectivité.

Ses principales missions sont les suivantes :

- contribuer à l'élaboration d'une stratégie globale de communication ;
- conseiller les services dans leurs projets de communication ;
- concevoir les supports de communication print et numériques ;
- assurer la gestion du site internet et des réseaux sociaux ;
- développer les relations avec la presse ;
- accompagner les événements institutionnels et protocolaires ;
- produire des contenus photographiques et audiovisuels.

Il appartient au service de mettre en œuvre une communication véhiculant une image identitaire, positive et cohérente de la collectivité en lien avec les objectifs politiques mais aussi, les préoccupations des services.

→ Activités :

Le service communication intervient de manière transversale auprès de tous les pôles de la collectivité. En 2025, son activité s'est principalement articulée autour :

- de la création graphique ;
- de la rédaction de contenus ;
- de la diffusion de l'information sur les supports numériques ;
- des relations presse ;
- de l'organisation de temps institutionnels ;
- de la réalisation de reportages photographiques et de vidéos.

La demande en contenus audiovisuels poursuit par ailleurs sa progression, illustrant l'évolution des besoins des services en matière de communication.

→ Moyens humains : 2 ETP

1) Publication :

Le Mag, Le magazine intercommunal demeure le principal support d'information institutionnelle de la collectivité.

Le septième numéro, publié en janvier 2025 à **2 500 exemplaires**, a été réalisé en collaboration avec une agence de communication. Il proposait notamment un dossier consacré à la vallée d'Aspe après les événements climatiques, ainsi que des focus sur l'habitat et l'évolution de la collecte des déchets.

Diffusé dans les mairies, les équipements communautaires, les commerces et différents lieux accueillant du public, il est également disponible en consultation numérique sur le site internet de la CCHB.



Parallèlement, le service a engagé dès le mois d'octobre la préparation du numéro suivant : élaboration du sommaire avec les pôles, collecte des contenus, relecture, adaptation éditoriale et réalisation des visuels.

2) Communication numérique :

> Site Internet :

Le site internet www.hautbearn.fr constitue la porte d'entrée principale des usagers vers les services communautaires. Le service en assure l'actualisation régulière tant sur le plan éditorial que visuel.

→ Chiffres clés 2025 :

- 12 000 utilisateurs (+11,4% par rapport à 2024)
- 60 376 pages vues
- 30 actualités publiées
- 72 % des consultations réalisées sur smartphone

Les pages les plus consultées concernent la restauration collective, la piscine d'Oloron, les offres d'emploi et l'élaboration du PLUi.

> Publications numériques (Calaméo)

Afin d'améliorer l'accessibilité des publications communautaires, la collectivité poursuit son utilisation de la plateforme Calaméo.

→ Chiffres clés 2025 :

- 97 publications
- 91 366 pages consultées (+391 % par rapport à 2024)
- 203 téléchargements

Le Mag n°7, le dépliant de La mHAub périurbaine, l'e-book de recettes végétariennes et le rapport d'activités 2024 et les programmes de la Villa Bedat figurent parmi les publications les plus consultées.

> Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux poursuivent leur développement et constituent désormais un levier majeur de diffusion de l'information communautaire.

Facebook :

- 4 595 abonnés (+348 followers nets par rapport à 2024)
- 3 025 mentions « J'aime »
- 354 publications
- +46,35 % d'engagement par rapport à 2024

Instagram :

- 202 abonnés (+ 278% par rapport à 2024)
- 17 538 impressions
- 61 publications

LinkedIn :

Créée en juillet 2025, la page LinkedIn a rapidement trouvé son public avec :

- 133 abonnés
- 4 862 impressions
- 28 publications
- 17,6 % d'engagement

YouTube :

- 6 vidéos publiées
- 587 abonnés (+41 abonnés par rapport à 2024)
- 15 108 vues

> Application IntraMuros

L'application mobile complète les outils numériques de la collectivité en permettant une information de proximité.

→ Chiffres clés 2025 :

- Nombre de visiteurs : 1 984 (-4,5% par rapport à 2024)

Représente le nombre de personnes qui consultent l'application chaque jour sur l'une des communes de l'intercommunalité. Un visiteur correspond à un utilisateur (un smartphone).

- Communes ayant le plus de visiteurs : Oloron Sainte-Marie (456), Lasseube (340), Lescun (180), Ogeu-les-Bains (151), Lanne-en-Barétous (151)
- Nombres de vues sur l'agenda : 13 472 (-35% par rapport à 2024) (1 892 visiteurs, soit - 35% par rapport à 2024)
- Nombres de vues sur le journal : 35 796 (+ 24% par rapport à 2024) (1 645 visiteurs, soit +0,9% par rapport à 2024)
- Nombres de vues sur les points d'intérêt intercommunaux : 1 362 (-10% par rapport à 2024) (561 visiteurs, soit -10% par rapport à 2024)
- Nombres de vues sur les acteurs locaux : 5 882 (+ 8,5% par rapport à 2024) (845 visiteurs, soit -5,8% par rapport à 2024)

3) Communication interne :

> Événements protocolaires et de cohésion 2025

Le service communication organise plusieurs temps forts destinés à favoriser la connaissance entre agents et la cohésion des équipes.

En janvier 2025, une nouvelle formule de cérémonie de mise à l'honneur des médaillés et retraités a été expérimentée dans le hall de l'Espace Jéliote, réunissant agents et élus dans un cadre plus convivial. Cette cérémonie a réuni une 40^e de personnes autour de 5 médaillés et 7 retraités.



La deuxième édition de la soirée des agents « C'est presque Noël ! » a également réuni près de 130 participants.

Regroupant les membres du Bureau et les aux agents de la CCHB, de l'EPA Jéliote, de l'Office de tourisme du Haut-Béarn, du SMGOAO et de l'Abattoir, cette soirée s'est articulée autour d'une

première partie « quiz et blindtest » animé par l'Association Max2Jeux (créée par un agent de la CCHB) suivie d'un buffet convivial avec animation musicale assurée par un agent de la CCHB.



Le service accompagne également des initiatives « sportives » fédératrices, notamment la participation d'une équipe Haut-Béarn d'une 50^e de personnes à la Virade de l'Espoir d'Oloron Sainte-Marie.



> **Accompagnement institutionnel**

Le service assure chaque année la coordination éditoriale du rapport d'activités de la collectivité, depuis la collecte des données auprès des pôles jusqu'à la mise en forme et à la diffusion du document auprès des élus.

4) Relations presse

Afin de valoriser les politiques publiques et les actions conduites sur le territoire, le service entretient des relations régulières avec la presse locale et régionale.

→ **Chiffres clés 2025 :**

- 23 points presse organisés
- 22 communiqués de presse diffusés

Les sollicitations concernent l'ensemble des pôles de la collectivité.

5) Conception des supports de communication

La quasi-totalité des supports de communication de la collectivité est réalisée en interne, garantissant réactivité, cohérence graphique et maîtrise des coûts.

→ **Chiffres clés 2025 :**

- **175 créations graphiques réalisées**

Le Pôle Action culturelle et Rayonnement du territoire demeure le principal utilisateur du service, en raison de la richesse de sa programmation.

6) Réalisation de contenus audiovisuels

L'année 2025 confirme la montée en puissance de la vidéo comme outil de communication.

Le service a notamment réalisé une vidéo consacrée au Contrat Local de Santé de deuxième génération et accompagné la production des vidéos dédiées au Plan Climat Air Énergie Territorial, en assurant les prises de vues, notamment par drone, ainsi que le suivi des tournages.

7) Autres missions

Le service assure également :

- le suivi de la convention avec Radio Oloron ;
- la gestion du planning des supports d'affichage urbain intercommunaux ;
- la réalisation de nombreux reportages photographiques venant enrichir la photothèque de la collectivité.

2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie

a. Service Application du Droit des Sols (ADS)

→ Moyens humains :

3 instructeurs à temps plein et une assistante administrative à temps partiel qui assure en propre la formation Clicmap pour les communes, l'accueil téléphonique et la coordination du service ADS en lien avec le chef de pôle.

→ Description de l'action :

En 2025 2 295 actes d'urbanismes ont été instruits par le service ADS de la CCHB (1 047 Certificats d'urbanisme d'information ; 70 Certificats d'urbanisme opérationnels ; 868 Déclarations Préalables ; 293 Permis de Construire ; 7 Permis de Démolir ; 10 Permis d'Aménager) avec une augmentation constante au fil des années.

Activité d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS)						
Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'autorisations instruites (CU, PC, PA)	1 613	2 100	2 013	2 090	2 308	2 295
Moyenne/instructeur/an	538	700	671	697	769	765

Le service ADS poursuit son accompagnement dit « Amont » d'assistance et de conseil auprès des communes sur la réglementation applicable aux terrains et les procédures adaptées pour la réalisation des projets. Ce volet accompagnement s'opère également en assistance auprès des particuliers, aux architectes et maîtres d'œuvre, notamment au travers des permanences assurées avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Cette activité de conseil et d'assistance, non obligatoire, nécessitera pour être maintenu d'optimiser les moyens engagés compte tenu par ailleurs de l'augmentation significative de l'activité ordinaire (hausse de 42% de l'activité d'instruction depuis 2020)

→ Bénéficiaires :

40 communes adhérentes en 2025 + 6 nouvelles communes (Cette-Eygun, Escot, Estialescq, Lescun, Poey d'Oloron, Saucède) RNU intégrées depuis l'approbation du PLUi.

→ Faits marquants 2025 :

Le nombre de dossiers déposés sur la plateforme e-permis est de 1866 soit 81 % des dossiers, en constante augmentation par rapport aux années précédentes.

→ Objectifs :

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme dans les meilleurs délais avec un service de proximité basé sur le conseil aux porteurs de projet.

Optimiser l'outil d'instruction des autorisations d'urbanisme (Clicmap).

→ Bénéficiaires :

Les élus, partenaires institutionnels, porteurs de projet, acteurs pratiquant le territoire ainsi que l'ensemble de la population de l'intercommunalité.

b. Service Planification

→ Moyens humains :

2 ETP (1 chargé de mission cadre A + 1 SIGISTE)

1) Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Haut-Béarn

L'année 2025 a été largement dédiée à la finalisation du plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes dans la perspective de l'approbation du document avant la fin de la mandature, objectif fixé par les élus. Dans le respect du cadre réglementaire, le travail a été séquencé en plusieurs phases marquant, chemin faisant, l'avancée des études et du travail de co-construction :

→ Finalisation du document en vue de son arrêt

Les trois premiers mois de l'année ont permis de finaliser le document en vue de son arrêt en Conseil communautaire et notamment concernant le zonage, le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Cette phase a constitué l'aboutissement d'un travail de plus de trois ans conclut, lors du Conseil communautaire le 20 mars, par le vote de l'arrêt du PLUi à une large majorité.

→ Avis des communes, personnes publiques et associées sur le document arrêté

Le projet de PLUi arrêté a été soumis à l'avis des communes membres et des personnes publiques associées et autres personnes consultées (ci-après « PPAC »). 10 avis PPAC ont été reçus, tous favorables avec des remarques et recommandations techniques : MRAe, Communauté de communes Lacq-Orthez, Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, Chambre d'Agriculture 64, Agence de l'eau Adour-Garonne, Parc National des Pyrénées, DDTM 64, Département 64, CDPENAF, CDNPS.

Concernant les communes membres, 31 avis favorables ont été reçus, 8 favorables tacites et 9 défavorables. Par délibération du 18 juillet 2025, le Communauté de communes a arrêté, à la majorité qualifiée, une seconde fois, le projet de PLUi à la suite d'avis défavorables exprimés par les conseils municipaux de certaines communes membres sur des dispositions réglementaires du PLUi qui les concernent directement.

→ Enquête publique

L'enquête publique a été organisée du 8 septembre 2025 au 10 octobre 2025. En plus de la possibilité de prendre connaissance de l'intégralité du dossier, le public a pu déposer ses contributions via un site internet dédié, une adresse mail mais aussi par courrier, dans les registres qui accompagnés les dossiers ou directement auprès des commissaires enquêteurs lors des 13 permanences organisées tout au long de l'enquête sur le territoire.

A l'issue de cette dernière, des échanges cadrés réglementairement (procès-verbal de synthèse et mémoire en réponse) ont eu lieu entre la commission d'enquête et la CCHB. Le 7 novembre 2025, la Présidente de la commission d'enquête a transmis le rapport et les conclusions motivées : avis favorable assortie de 12 réserves et 9 recommandations.

→ Évolutions du document

Dès la fin de l'enquête publique, l'ensemble des avis des PPAC et des communes, des observations du public ainsi que le rapport et les conclusions de la commission d'enquête conclusions ont été analysés pour faire évoluer le PLUi arrêté.

Cette phase de travail collectif a donné lieu à quatre comités de pilotage et des rencontres bilatérales avec l'ensemble des communes membres.

Le travail réalisé tout au long de l'année traduit la recherche d'un équilibre à trouver entre les intérêts intercommunales, communales et privés mais aussi de partenaires tels que l'Etat, le Département, les chambres consulaires et notamment la Chambre d'agriculture ou encore le Parc National des Pyrénées.

2) Accompagnement des communes

Parallèlement, et à l'instar de l'accompagnement réalisé par le service ADS, le service Planification a pu intervenir dans l'accompagnement des communes du territoire suite à leurs sollicitations. C'est le cas notamment dans le cadre du dispositif Village d'Avenir à Lasseube (élaboration d'un plan guide de revitalisation du centre-bourg), Accous (réhabilitation de la Maison Rouglan) et à Lanne-en-Barétous (élaboration d'un plan guide de revitalisation du centre-bourg)

→ Accompagnement sur l'amélioration de l'aménagement des zones d'activités économiques

En partenariat étroit avec l'Agence d'urbanisme des Pyrénées Atlantiques (AUDAP), le service planification a mené une étude en vue de l'amélioration de l'aménagement des zones d'activités économiques (ZAE) communautaires. L'objectif est de répondre aux objectifs de réduction de la consommation d'espace via l'optimisation foncière et bâti, d'amélioration du cadre environnemental et paysager et d'attractivité de ces espaces.

Le travail a été ciblé sur deux ZAE : Laneretonne à Oloron Sainte-Marie et Tembous à Ogeu-les-Bains.

→ Perspectives 2026

L'objectif de l'année sera l'approbation du PLUi.

Par la suite, c'est sa mise en œuvre qui constituera la tâche principale du service avec trois missions principales :

- Traitement des recours introduits contre le PLUi ;
- Sensibilisation et pédagogie autour des nouvelles réglementations notamment auprès des nouveaux élus ;
- Accompagnements des porteurs de projet.

Enfin, le service travaillera sur le sujet des zones intermédiaires en zone de montagne.

C. Service Habitat

→ Moyens humains : 2 agents (1 cadre A + 1 assistante)

1) Soutien à la production et à la rénovation de l'habitat public

Le règlement d'intervention adopté le 22 juillet 2025 vise à soutenir la rénovation du patrimoine public existant et la création de logements dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain.

→ Objectif 2025 :

Participation à la rénovation ou à la production de 39 logements sociaux ou inclusifs conventionnés.

→ Bilan :

- 39 logements concernés ;
- Démarrage du projet de Ledeuix ;
- Lancement des autres opérations prévu au second semestre 2026.

→ **Consommation financière :**

21 240 € engagés, soit 8 % de l'enveloppe.

2) Soutien à la rénovation du parc privé

→ **Dispositif PIG Bien Chez Soi 3 :**

- 117 ménages accompagnés ;
- 20 dossiers de travaux lourds ;
- 43 dossiers de rénovation énergétique ;
- 20 dossiers d'adaptation à la perte d'autonomie.

→ **Fait marquant :**

Suspension temporaire des dépôts ANAH entre juin et décembre 2025 en raison de fraudes constatées au niveau national.

3) OPAH-RU d'Oloron-Sainte-Marie

→ **Objectifs :**

- 24 logements propriétaires occupants ;
- 20 logements propriétaires bailleurs ;
- 8 logements en copropriété.

→ **Résultats :**

- 26 dossiers propriétaires occupants (108 % de l'objectif) ;
- 28 dossiers propriétaires bailleurs (140 % de l'objectif).

→ **Bilan 2025 :**

- Réalisation d'un diagnostic territorial sur les 48 communes ;
- Identification de 350 logements vacants ;
- Repérage de 10 fonciers stratégiques sur 7 communes permettant la création potentielle de 41 logements.

4) Observatoire de l'habitat et du foncier

→ **Bilan 2025 :**

- Réalisation d'un diagnostic territorial sur les 48 communes ;
- Identification de 350 logements vacants ;
- Repérage de 10 fonciers stratégiques sur 7 communes permettant la création potentielle de 41 logements.

5) Police spéciale de l'habitat

→ **Bilan 2025 :**

- 30 dossiers clôturés ;
- 4 nouveaux signalements enregistrés ;
- Aucun dossier n'a nécessité d'avance de fonds par la collectivité.

→ **Faits marquants :**

- Réalisation des expertises en régie permettant une économie estimée à 24 000 € ;
- Développement de démarches de négociation préalables avec les propriétaires ;
- Finalisation et restitution de la première tranche de l'enquête sur la vacance de logements en Haut Béarn.

6) **Perspectives 2026 :**

- Création d'un guichet unique de l'habitat afin de simplifier l'accès à l'information et aux dispositifs d'accompagnement pour les habitants.
- Mise en place d'une Maison de l'Habitat, au service de l'ensemble des habitants, des professionnels et des élus du Haut-Béarn, comme lieu d'accueil, de conseil et de coordination des politiques de l'habitat.
- Engagement d'une démarche de préfiguration d'un Plan Local de l'Habitat (PLH), en lien avec l'AUDAP, afin de compléter et d'articuler les exercices de planification déjà engagés (projet En Davan, SCoT, PLUi, etc.).
- Organisation d'un séminaire consacré à l'habitat à destination des nouveaux élus, afin de partager les enjeux du territoire et les orientations stratégiques en matière de logement.
- Renforcement de l'ingénierie foncière et habitat afin de garantir la mise en œuvre des objectifs fixés par le PLUi.
- Développement de la transversalité entre les services de la CCHB, en tenant compte des interactions entre les politiques de l'habitat, de l'urbanisme, de la culture, du Pays d'art et d'histoire, du pôle social et du pôle économique, afin d'assurer une action publique mieux articulée, plus cohérente dans ses objectifs, et plus lisible pour les usagers.

d. **Service Mobilité**

Rôle / objectif du service :

- > Définir, valoriser et promouvoir la stratégie mobilité de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer les solutions de mobilité mise en place.
- > Accompagner la mise en œuvre opérationnelle de projets transversaux favorisant le développement de la mobilité,
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de mobilité.
- > Gérer les locations de vélos.
- > Gérer les stations vélos libre-service
- > Mettre en œuvre le Schéma Directeur Cyclable

→ **Moyens humains : 2 ETP**

Depuis sa prise de compétence, la CCHB s'attache à répondre aux problématiques et aux besoins recueillis à l'occasion de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) approuvé par le Conseil Communautaire le 6 avril 2023.

L'objectif de l'année 2025 a été de suivre et d'évaluer le fonctionnement des services de mobilité mis en place.

→ **Chiffres 205 :**

- 3 concertations du conseil d'exploitation
- 1 concertation du comité des partenaires

1) Les transports collectifs

a) Le TAD de la Vallée d'Aspe

→ Objectifs :

Répondre aux besoins de déplacements des habitants, des touristes et des excursionnistes de la haute-vallée d'Aspe en direction des commerces, des services du vallon de Bedous et des départs de randonnées.

→ Description de l'action :

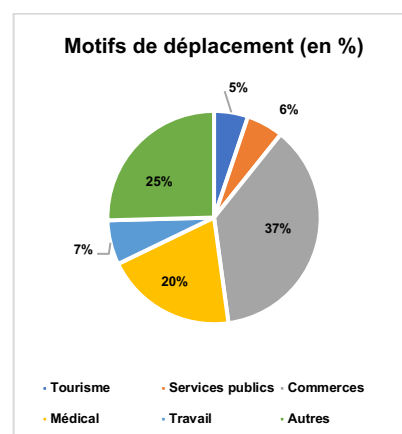
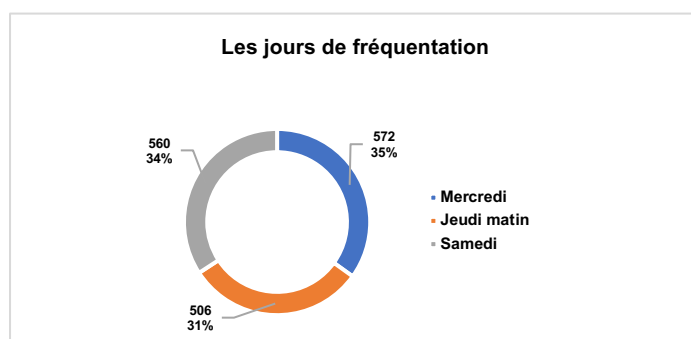
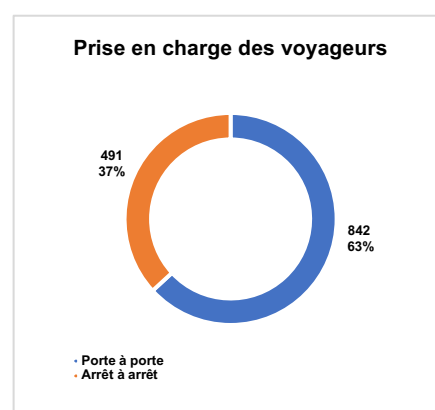
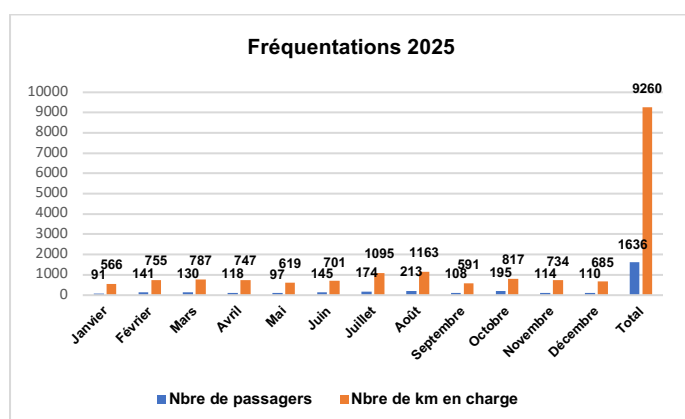
Le service de transport à la demande est un service de transport collectif organisé sur onze communes de la Vallée d'Aspe.

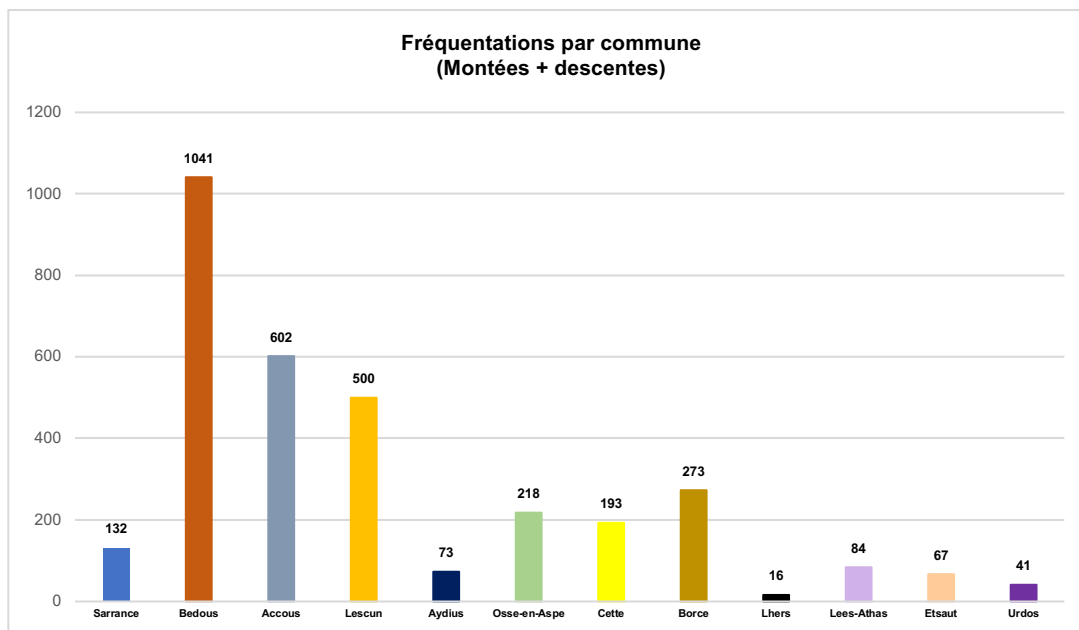
Le service fonctionne les journées de mercredi, samedi et le jeudi matin.

Ce service dessert les communes de Sarrance, Urdos, Etsaut, Borce, Cette-Eygun, Lescun, Lées Athas, Osse-en-Aspe, Accous, Bedous et Aydius.

Ce service complète l'offre de transport régional (ligne de bus 550 (Bedous-Canfranc) et ligne 55 TER (Pau-Oloron-Bedous))

→ Fréquentations 2025 : 1 636 voyageurs/9 260 kms en charge





b) Service périurbain

→ Description de l'action :

La mHAub périurbaine est un service de transport collectif qui dessert les huit communes limitrophes à la ville-centre Oloron Sainte-Marie : Lèdeuix, Estos, Goès, Précilhon, Bidos, Agnos, Gurmençon et Moumour.

Ce service fonctionne en complémentarité avec le service urbain d'Oloron Sainte-Marie.

Le service périurbain se compose de 4 lignes régulières A, B, C et D en rotation continue :

- La ligne A qui dessert les communes de Lèdeuix et Estos ;
- La ligne B qui dessert les communes de Bidos, Agnos et Gurmençon ;
- La ligne C qui dessert les communes de Goès et Précilhon ;
- La ligne D qui dessert la commune de Moumour.

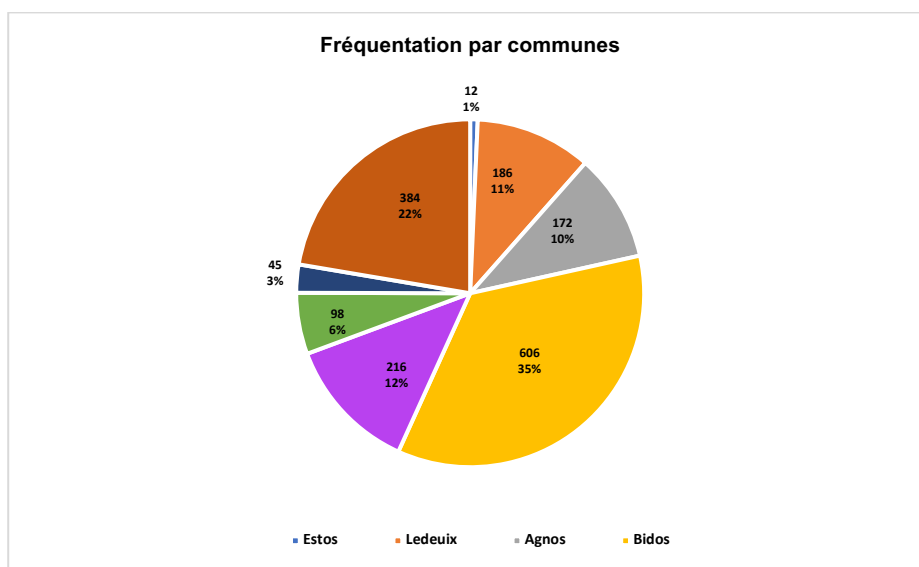
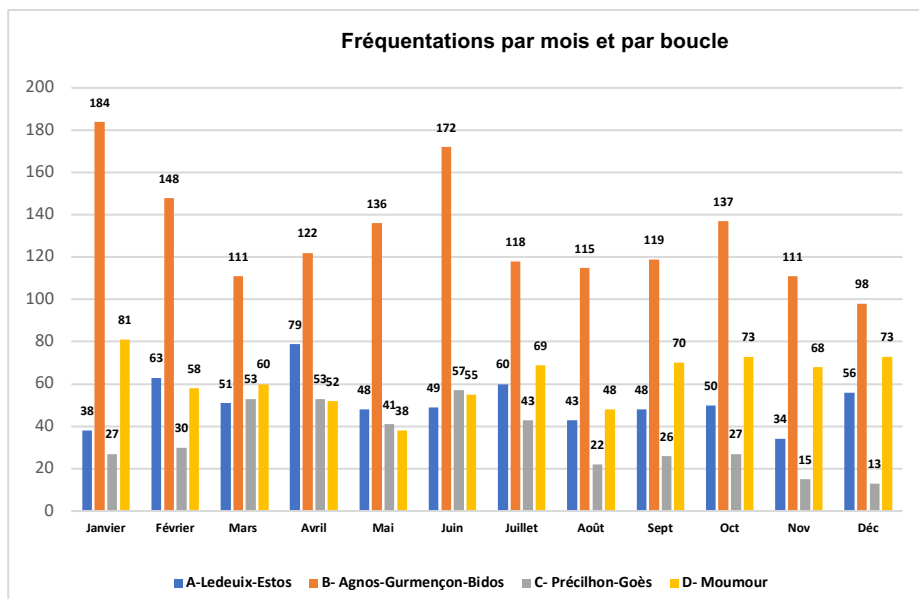
Elles circulent, hormis les jours fériés :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 ;
- le vendredi matin de 7h00 à 12h00.

→ Objectif de l'action :

Permettre aux habitant.e.s des communes identifiées de profiter de l'ensemble des services qu'offre Oloron Sainte-Marie (commerces, loisirs, services administratifs, services de santé...).

→ Fréquentations 2025 : 3 342 voyageurs



c) Service urbain

→ Description de l'action :

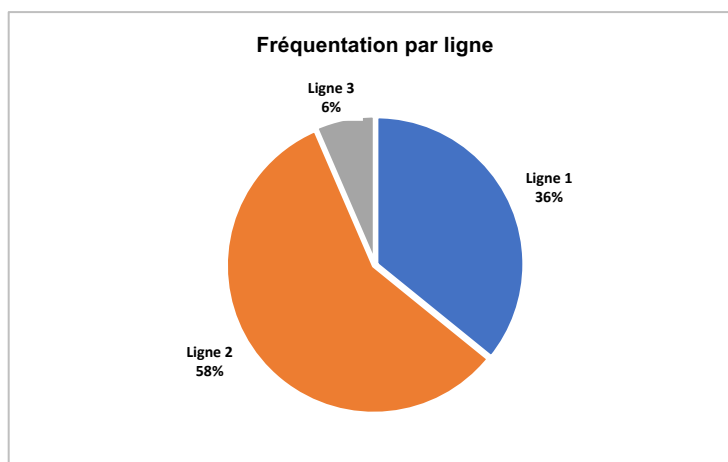
Le mHAub urbaine circule uniquement sur la commune d'Oloron Sainte-Marie du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 et le samedi de 13h30 à 17h30.

Il se compose de 3 lignes régulières dont 2 (L1 et L2) en rotation toutes les demi-heures et une ligne dite Express (L3)

- La ligne1 qui dessert la couronne d'Oloron Sainte-Marie ;
- La ligne 2 qui dessert le cœur de ville ;
- La ligne 3 Express qui dessert notamment les établissements scolaires.

→ Chiffres fréquentation 2025 : 93 434 voyageurs

→ Chiffres fréquentation par lignes :



→ Nombres de kilomètres parcourus en 2025 : 111 831 kms

2) La mobilité partagée - Le covoiturage

→ Description de l'action :

Depuis 2023, la CCHB met à disposition un dispositif de covoiturage avec une incitation financière pour déployer et faciliter les déplacements domicile-travail pour les trajets ayant origine ou destination le territoire intercommunal.

La collectivité est conventionnée avec l'opérateur BlablaCar Daily. Le dispositif fait l'objet d'une subvention Fonds vert "développement du covoiturage".

→ Objectif de l'action :

Faciliter les déplacements (travail, étude, formation...).

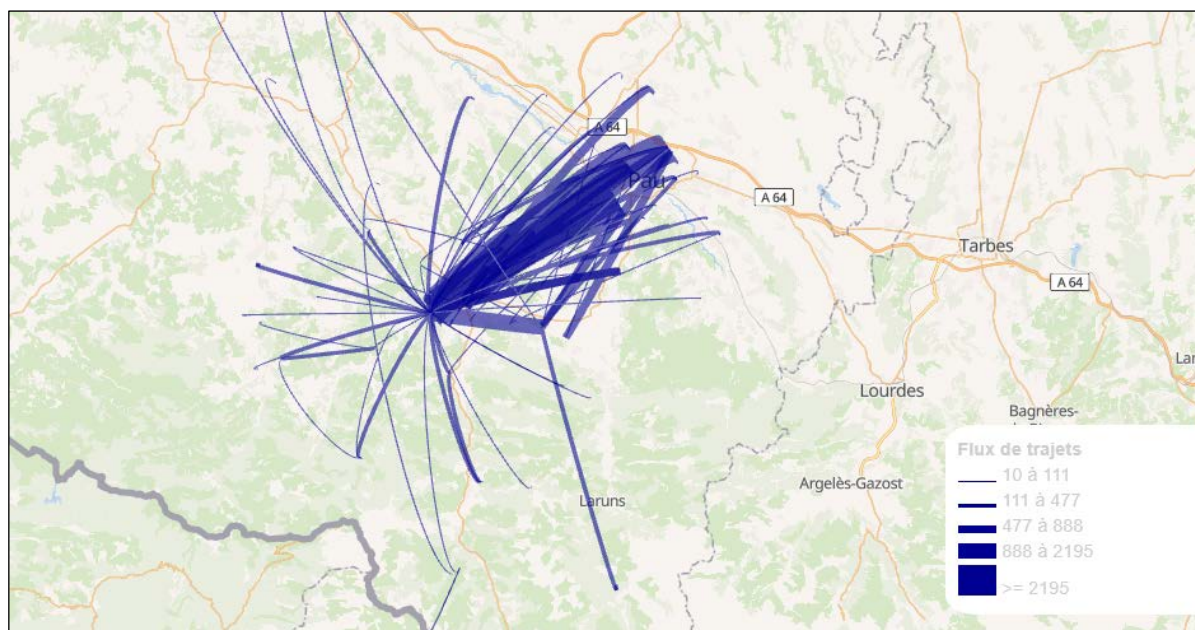
→ Bénéficiaires :

Habitants, salariés, publics sans moyen de déplacement résidents sur le territoire de la CCHB

→ Chiffres 2025 :

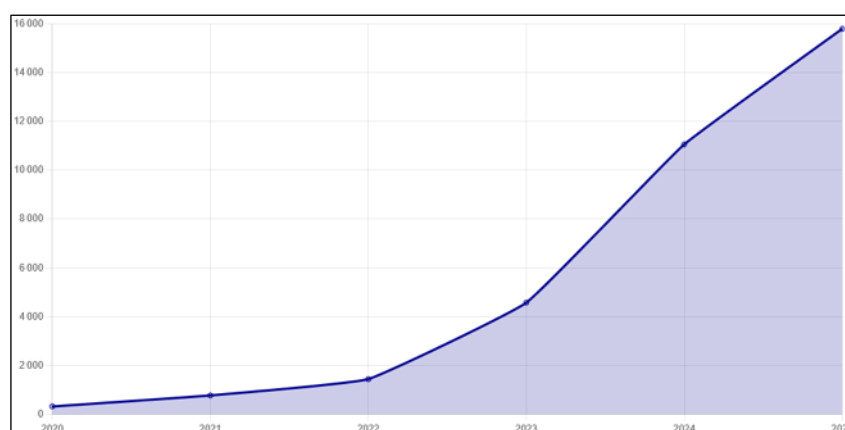
- 432 inscriptions
- 15 580 trajets parcourus
- 466 597 kms parcourus
- 101 532 kilos de CO₂
- 43 788 € de cofinancement

→ Les flux de déplacements



Source : Observatoire National du covoiturage (tout opérateur confondu)

→ Évolution du covoiturage sur le territoire de la CCHB



Source : Observatoire National du covoiturage

3) Les mobilités douces

a) Le schéma directeur cyclable intercommunal

→ Objectifs :

Offrir une alternative de déplacement à l'utilisation de la voiture « individuelle » et répondre aux nouveaux enjeux de déplacements en lien avec la transition énergétique.

→ Description de l'action :

Réalisation d'études en vue de réaliser des itinéraires prioritaires. Tous les itinéraires ont été présentés aux communes concernées. Le Schéma Cyclable a été approuvé le 13 avril 2021.

→ **Secteurs jalonnés 2024-2025 (signalétiques horizontales et verticales)** : 9 itinéraires soit 47 kms

Oloron > Ledeuix	4 km
Oloron > Escou	7 km
Ogeu > Buziet > Buzy (liaison avec voie verte vallée d'Ossau)	7 km
Bidos > Gurmençon	3 km
Oloron > Moumour (via voie verte)	2,5 km
Orin > Préchacq-Josbaig > Aren	10,5 km
Boucle de la vallée d'Aspe	7 km
Aramits > Lanne-en-Barétous	3,5 km
Boucle oloronaise	5 km

→ **Fait marquant 2025 :**

Le jalonnement étant achevé, la CCHB souhaite aller plus loin dans la hiérarchisation et la mise en œuvre de nouveaux itinéraires.

Elle a décidé de lancer la révision du Schéma Cyclable avec l'accompagnement du bureau d'étude Iris Conseil.

b) Location de vélos à assistance électrique

> La location longue durée

→ **Objectifs** : Favoriser cette offre de déplacement pour tous à des prix attractifs.

Durée	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	Tarif/mois supp.
Tarif normal	30€	90 €	150 €	190 €	30 €
Tarif réduit (*)	Gratuit	45 €	75 €	95 €	15 €

(*) Selon les critères précisés dans le règlement intérieur

→ **Description de l'action** : Location de 70 Vélos à Assistance Électrique les habitants du territoire de la CCHB.

→ **Chiffres 2025** : 140 locations

> La location en stations libre-service : Bedous et Oloron Sainte-Marie

→ **Objectifs** :

Proposer un autre mode déplacement à la fois pour les personnes extérieures au territoire ainsi que pour la population locale.

L'implantation des stations devant des gares et haltes ferroviaires permet aux utilisateurs du train de disposer d'un moyen de mobilité locale.

→ Description de l'action :

Les stations de Bedous et Oloron Sainte-Marie sont situées devant les gares des communes concernées. La location ne peut excéder une durée de 24 heures.

Durée	Tarif
<2h	1€
[2h-5h]	2,50€
[5h-12h]	5€
[12h-24h]	10€

→ Chiffres 2025 : 259 locations

c) L'aide à l'achat de vélos à assistance électrique

→ Objectif :

Inciter la population à l'achat d'un vélo à assistance électrique en apportant une aide financière.

→ Description de l'action :

De nouveaux critères ont été définis conformément à la délibération du 19 novembre 2024 :

- Aide plafonnée à :
 - 215€ 0€ < RFR ≤ 10 000 €
 - 175€ 10 001 € < RFR ≤ 15 000 €
 - 140€ 15 001 € < RFR ≤ 20 000 €
 - 100€ 20 001 € < RFR ≤ 25 000 €
 - 50€ > 25 000 €
- Une subvention par foyer
- Les vélos concernés par le dispositif de subvention :
 - Les vélos mécaniques neufs et d'occasions,
 - Les vélos cargo, tout chemin, pliant, urbain à assistance électrique neufs et d'occasions.

→ Chiffres 2025 : 12 aides attribuées

4) Les animations

Mai à Vélo

→ Description de l'action :

La CCHB propose de mettre à l'honneur le vélo sur tout le territoire autour de l'opération nationale Mai à Vélo.

L'objectif de cette opération est de proposer, durant tout le mois de mai, des animations et des actions autour de la pratique du vélo.

→ Chiffres 2025 : 2 animations portées par Mobilités Douces en Haut-Béarn

- Ciné débat « Les roues de l'avenir » le 12 mai > 45 personnes
- Journée vélo au jardin public le dimanche 4 mai > 200 personnes sur les stands et 50 personnes à la vélorution

Challenge de la mobilité

→ Description de l'action :

Cette compétition est ouverte à tous les établissements implantés sur notre territoire. Le Challenge de la Mobilité est organisé au mois de juin par l'ADEME et le Club de la Mobilité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Il a pour but d'expérimenter d'autres modes de déplacements pour se rendre au travail et de réduire les déplacements individuels en voiture.

C'est un défi entre salariés/agents des entreprises/collectivités de la région Nouvelle Aquitaine. Les gagnants sont récompensés par des lots.

Cet évènement est une opportunité pour mettre en avant la mobilité alternative à la voiture individuelle en Haut-Béarn et les services existants.

→ Chiffres 2025 :

- Plus de 500 salariés :
 - Lindt & Sprungli : 14 participants / 2 015 kms alternatifs / 287 kg de CO₂ évités
- De 100 à 499 salariés :
 - ESAT Saint-Pée : 53 participants / 3003 kms alternatifs / 389 kg de CO₂ évités
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn : 11 participants / 756 kms alternatifs / 97 kg de CO₂ évités
- De 20 à 99 salariés
 - Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques (zone Haut-Béarn) : 3 participants / 336 kms alternatifs / 58 kg de CO₂ évités

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

→ Description de l'action :

« Le Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires pour acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

→ Objectifs :

L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. En 10 heures (3 blocs), le "Savoir Rouler à Vélo" permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique

→ Chiffres 2025 : 118 élèves diplômés

Les ateliers de réparation et de remise en selle

→ Description de l'action :

La Communauté de Communes du Haut-Béarn, en partenariat avec l'association Roue Libre, offre à tous les habitants du territoire la possibilité d'apprendre à réparer leur vélo ou de se remettre en selle.

→ Chiffres 2025 :

- 4 ateliers de réparation mobiles (déplacement dans des communes)
- 35 ateliers de réparation en local

5) Les actions vers les entreprises et les publics en recherche d'emploi

→ Objectifs :

La CCHB s'est engagée avec l'association Transition, dont le siège est situé à Mourenx, dont les actions sont tournées vers l'emploi et l'insertion des publics notamment les plus fragiles pour lever les freins liés à la Mobilité.

Il propose également un accompagnement des entreprises concernant la mobilité domicile-travail de leurs salariés.

→ Description de l'action : Accompagnement des personnes en recherche d'emploi

La Plateforme Mobilité Transition propose aux personnes en parcours d'insertion un accompagnement pour lever les freins à l'emploi liés à la mobilité. Selon les besoins, cet accompagnement est proposé sous forme d'ateliers ou d'entretiens, en collectif ou en individuel. Il permet de faciliter l'accès aux solutions de mobilité du territoire et/ou d'acquérir de nouvelles compétences liées à la mobilité.

Le public est orienté par des prescripteurs comme Cap Emploi, Mission Locale, l'OGFA, le SDSEI...

→ Chiffres 2025 :

65 personnes accompagnées dont 59 entrées dans le dispositif pour des parcours de 6 mois en moyenne.

Dont :

- 38 hommes et 27 femmes
- 40 < 26 ans et 25 ≥ 26 ans

Cela représente 684 entretiens soit + de 242h30 d'entretien. Parmi les principaux thèmes traités lors des entretiens menés avec les participants, les enjeux liés aux permis de conduire sont très nombreux : entraînement code de la route (220 entretiens), séance administratif Permis (73 entretiens), inscription en auto-école (27 entretiens), atelier collectifs (46 ateliers).

→ Description de l'action : Accompagnement des entreprises

En 2023, l'association Transition s'est lancée dans un nouveau service innovant en proposant, en partenariat avec la CCHB, un accompagnement aux entreprises du territoire autour des enjeux de mobilité domicile-travail par l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeurs.

Il s'agit de territorialiser l'enjeu de ces déplacements, de mutualiser les constats, les besoins pour construire collectivement des solutions efficaces en s'appuyant sur les solutions de mobilité existantes sur le territoire.

En 2025, la Communauté de Communes du Haut-Béarn et la ville d'Oloron Sainte-Marie ont lancé leur Plan de Mobilité Employeur.

6) Objectifs 2026

Suite aux bilans réalisés sur les transports collectifs et au regard du constat fait quant à l'existence de nombreux secteurs du territoire sans solution de mobilité, une réflexion a été menée en 2025 sur la mise en place d'un service de Transport à la Demande (TAD) intercommunal, qui viendrait en lieu et place du service périurbain et qui engloberait le service de TAD de la Vallée d'Aspe.

Après consultation, le bureau ITER accompagnera, dès septembre, la CCHB dans l'organisation et le calibrage du service.

Concernant les mobilités douces, le nouveau schéma directeur cyclable, dont la mise en œuvre est planifiée sur 10 ans, devrait être approuvé en fin d'année 2026 avec un lancement courant 2027.

Enfin, le Plan de Mobilité Employeur lancé communément avec la ville d'Oloron Sainte-Marie fin d'année 2025, se poursuivra en 2026.

3. Pôle développement économique et politiques contractuelles

Rôle / objectif du pôle :

Le rôle principal du pôle est de développer et promouvoir l'activité économique et l'attractivité du territoire suivant 4 axes stratégiques :

> **Axe 1** : construire une stratégie d'offre foncière et immobilière sur mesure ;

> **Axe 2** : valoriser et soutenir les filières clés du territoire : agriculture, cinéma art et essai, commerce/artisanat ;

> **Axe 3** : rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique ;

> **Axe 4** : conforter la « destination économique » Haut-Béarn.

En outre, le pôle organise, supervise et anime les dispositifs de contractualisation entre la Communauté de Communes du Haut-Béarn et les différents financeurs (Conseil départemental, Région, État, Europe...) dont le dispositif LEADER. Enfin, il conseille et accompagne les communes, les associations qui le souhaitent dans leur recherche de financements.

→ Moyens humains :

5,3 ETP au service développement économique et 1,5 ETP dédiés au programme LEADER.

a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure

→ Moyens / équipements :

> **Les zones d'activités** : aménagement, entretien et gestion de 12 parcs d'activités qui permettent de proposer aux entreprises du foncier spécifique correspondant à leurs attentes :

- Les Tembous à Ogeu-les-Bains
- Gabarn à Escout
- Pierre Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie (route de Bayonne)
- Légugnon, à Oloron Sainte-Marie
- Camou à Bidos
- Pyrénées à Agnos
- Lazères à Gurmençon
- Les Barthes à Arette
- Lasseube
- Plateforme du Pont du Roy - Lescun/Accous
- Sainte-Hélène à Moumour
- Orin

→ Faits marquants 2025 :

> ZAE des Tembous :

- Ventes terrains à deux entreprises
- Sécurisation et réfection de la voirie

> ZAE du Gabarn :

- Lancement des premiers travaux dans le cadre de la requalification
- Poursuite de la concertation

> Pépinière d'entreprises

L'objectif de la pépinière est de faciliter la création d'entreprises en proposant des locaux de type bureau et atelier à des conditions attractives afin de favoriser la pérennité des entreprises hébergées. Les entreprises de moins de 3 ans bénéficient du dispositif de pépinière pour une durée de 36 mois, puis peuvent solliciter le dispositif d'hôtel d'entreprise qui concerne les entreprises de plus de 3 ans. De plus, la pépinière d'entreprises propose la location ponctuelle de bureau et de la salle de réunion à tout organisme et entreprise.

En 2025, 3 ateliers et 5 bureaux sont loués sous convention de pépinière ou d'hôtel et 1 bureau pour des locations ponctuelles, à la journée ou demi-journée.

Les entreprises présentes sont :

- Stéphane Benhallal - La poule aux potes, camion restaurant
- Pette Etcheverry - Bleu Juin, studio de design graphique
- Cédric Buffard - B2C Formations, formation à la sécurité et aux premiers secours, vente de matériels santé et sécurité incendie
- Vianney Porée - FMV, formation à la mécanique vélo
- Nicolas Maleig - Jumane, production de lait d'ânesse
- Hélène Durand – Trésor de potentiels, bilans de compétences, bilan d'orientation et prestations RH

→ Faits marquants 2025 :

- Départ de l'entreprise Bleu Juin afin de s'installer dans des locaux en ville.
- En complément des « Mardis de la Créa », réunions d'informations mensuelles sur la création d'entreprises, mise en place d'animations dédiées à l'entrepreneuriat et la reprise d'entreprises : 1 atelier juridique sur les Conditions Générales de Vente (CGV), 1 après-midi conseils aux créateurs et cédants d'entreprises et 1 journée portes ouvertes.
- Évènement pour fêter les 10 ans de la pépinière avec une conférence animée par Pierre Couture, Président du Centre Jeunes Dirigeants Béarn, sur la gestion d'entreprise en milieu turbulent.

→ Projets 2026 :

- Poursuite des réunions mensuelles d'information à la création-reprise d'entreprise « les mardis de la création » animées par les chambres consulaires.
- Amélioration des outils de communication (signalétique, process et équipements).
- Renforcement de la fréquence des animations de type after-work et petits déjeuners destinés aux entrepreneurs et créateurs-repreneurs.

b. Valoriser et soutenir les filières du territoire

1) Soutien à la filière cinématographique

→ Objectif :

Maintenir le cinéma indépendant « art et essai » du territoire via une aide au fonctionnement.

2) Soutien à la filière agricole

→ Gestion de l'abattoir :

Via un EPIC afin de permettre aux éleveurs locaux de bénéficier d'un outil adapté et de proximité :

- Activité : 2 369 tonnes
- Bénéficiaires : éleveurs locaux, chevillards, bouchers

→ Gestion des centres de collecte :

- Centre de collecte de Lèdeux : 908 animaux
- Centre d'allotement de Lanne-en-Barétous et d'Accous : 28 219 animaux
- Location durant la période estivale du centre d'allotement d'Accous à l'association Com' à la ferme (boutique éphémère)

→ Subventions aux associations (aide aux exploitants agricoles de manière indirecte) :

- AIDO BEARN : service de remplacement agricole : 1 000 €
- Association de sauvegarde de la vache Béarnaise : 2 000 €
- Bourse aux bergers salariés (AETVB) : 3 077,89 €
- Mangez béarnais : 1 500 €
- Union des Producteurs Fermiers 64 : 1 000 €
- CIVAM : 2 150 €
- Organisme sélection des 3 races locales : 1 000 €
- ADELFA 64 : 1 600 €
- Collectif structures fermières 64 : 1 020 €

→ Faits marquants 2025 :

- Poursuite de la modernisation de l'abattoir
- Poursuite de la location du centre d'allotement d'Accous
- Mise en place d'un distributeur de fromage par l'association Com' à la ferme à côté du centre d'allotement d'Accous

3) Soutien à l'artisanat et au commerce

→ Activités 2025 :

- Soutien financier et accompagnement des associations d'artisans et de commerçants pour leur structuration et la réalisation de leurs animations (AEPO et En DABAN)
- Accompagnement des acteurs économiques (entreprises, porteurs de projets) : dossier de subvention, recherche de locaux professionnels, remboursement PGE, formation, recrutement...
- Veille économique
- Assurer le lien entre les communes, les commerces et les artisans des centres bourgs et centres villes : distribution d'informations, enquêtes, déploiement de dispositif (exemple : ANGELA)...
- Poursuite du dispositif ACP (Action Collective de Proximité) : dispositif qui permet l'octroi d'aides directes aux artisans et commerçants et à des actions collectives. Réalisation du Règlement Intérieur et des procédures de demande de subventions.

→ Faits marquants 2025 :

- Constitution des premiers dossiers dans le cadre de l'ACP

→ Projets 2026 :

- Étude de faisabilité pour la mise en place d'une conciergerie aux services des arrivants sur le territoire.
- Poursuite de l'Action Collective de Proximité : prospection commerces et artisans, montage des dossiers de demande de subvention, participation aux COPIL et COTECH de suivi de l'action.

c. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique

→ Objectifs :

Accompagner les entreprises (ou les créateurs) dans leurs projets en lien avec les acteurs du domaine.

→ Moyens :

- Temps agents
- Bourse aux locaux
- Convention avec l'agence EDF « Une rivière Un territoire » Vallées des Pyrénées
- Subventions aux associations : ADIE : 3 500 €, Initiative Béarn : 4 950 €

→ Activités :

La redynamisation de la bourse aux locaux a bénéficié à **24** porteurs de projets dans leur recherche de bien à vendre ou à acheter. Installation de **14** entreprises sur le territoire.

20 biens rentrés en location + **7** biens à la vente.

De plus, le Pôle Développement Économique a accompagné **81** entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de projets de création-reprise, de développement (agrandissement, investissement etc.) et de recherche de financement pour un montant total de subvention de 129 404 €

Concernant la thématique spécifique de l'emploi, le Pôle participe et collabore à des actions partenariales :

- Cellule Emploi Industrie animée par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie, elle est composée principalement de France Travail, de la Mission Locale, du Pôle Métropolitain, de techniciens de l'ODACE et de la CCVO. Son rôle est un partage d'informations sur l'offre, la demande d'emploi et la mise en œuvre d'actions en vue de promouvoir les métiers en tension dans l'industrie.
- Événements : Forum de l'industrie et Forum Job d'Été
- Étude de faisabilité (recensement des besoins et des formations) pour une mutualisation des outils et compétences de formation professionnelle non diplômante (IUMM, lycée Guynemer, AFPA, ASFO, etc.) pour répondre aux besoins exprimés par des industriels du territoire.

→ Projets 2026 :

Après la phase étude, mise en place du dispositif dédié à la formation professionnelle.

d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn

- Participation au fonctionnement du Syndicat Mixte de l'aéroport : 39 000 €
- Subvention à Béarn Adour Pyrénées : 1 200 €

e. Contractualisations

→ Activités :

- Coordination et recensement des projets majeurs du territoire afin d'anticiper les différentes contractualisations
- Accompagnement ou réalisation des dossiers de financement pour les projets intercommunaux
- Accompagnement des communes dans la constitution et la rédaction des dossiers de subventions

→ Faits marquants 2025 :

Fin du Contrat de Développement et de Transitions avec la Région et préparation de la nouvelle contractualisation.

→ Projets 2026 :

Préparation nouvelle contractualisation avec la Région.

f. Programme LEADER-FEDER

L'année 2025 a permis au nouveau programme LEADER/FEDER 2021-2027 de poursuivre sa course vers la consommation totale de son enveloppe initiale de 4 797 667 €. Celle-ci est maintenant consommée à hauteur de 88,24%.

Le GAL s'est réuni à cinq reprises en 2025, à tour de rôle, à Oloron, Arudy ou en Pays de Nay pour valider en opportunité 17 nouveaux projets et sélectionner 22 dossiers.

Ainsi, au 31/12/2025 et après deux ans et demi de fonctionnement, 44 dossiers ont bénéficié d'un accompagnement du GAL Montagne Béarnaise. Sans cette aide financière européenne précieuse, la grande majorité de ces projets n'aurait peut-être pas vu le jour.

Rappel du rôle et objectif du service fonds européens

Le programme LEADER-FEDER est une initiative de l'Union Européenne destinée à soutenir le développement des territoires ruraux. Il accompagne des projets de proximité, portés par des acteurs du territoire des Communautés de Communes du Haut-Béarn, de la Vallée d'Ossau et du Pays de Nay. Il s'adresse aussi bien aux porteurs de projets publics que privés (collectivités, associations, syndicats, groupements d'acteurs économiques, entreprises...).

L'originalité est de faire cohabiter dans son instance de gouvernance, un collège d'élus et un collège de socioprofessionnels.

La CCHB est la structure juridique porteuse du programme LEADER-FEDER. Le GAL (Groupe d'Action Locale) « Montagne Béarnaise » est l'instance décisionnelle chargée d'attribuer les subventions. Il est composé de 48 membres. Une enveloppe initiale de 4 797 667 € a été attribuée au territoire pour la période 2021-2027.

L'équipe technique, composée d'un animateur et d'une gestionnaire, est chargée de la mise en œuvre du programme sur l'ensemble du territoire et d'accompagner les porteurs de projet de la naissance de l'idée à la concrétisation et de son paiement.

→ Objectifs pour 2026 :

- Réinstallation du GAL suite aux élections municipales et communautaires,

- Poursuite de l'animation et de la gestion du programme par l'accompagnement des porteurs de projets sur l'ensemble du territoire Montagne Béarnaise,
- Mise en œuvre du dispositif ACP (Action Collective de Proximité) permettant d'apporter une aide financière de l'Europe, de la Région Nouvelle-Aquitaine et des Communautés de Communes pour soutenir les commerces de proximité et les artisans d'art.

4. Pôle politique touristique

Rôle / objectif du pôle :

- > Définir la stratégie touristique de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique et les dispositifs de développement touristique.
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de développement touristique.
- > Gérer le Plan Local de Randonnées.
- > Gérer l'Espace Somport et asseoir son développement.
- > Entretien, gérer et mettre en tourisme le Fort du Portalet.

→ Moyens humains :

8 ETP : la cheffe de pôle, le technicien randonnées, la directrice de l'Espace Somport et du Fort du Portalet et 5 ETP à l'Espace Somport.

a. Gestion du Plan Local de Randonnées (PLR)

→ Objectifs :

- Conforter l'offre d'itinéraires de randonnées, avoir un réseau de qualité et complémentaire sur l'ensemble du territoire ;
- Mettre en place un plan de gestion harmonisé sur l'ensemble de la destination ;
- Élaborer les outils de valorisation du PLR par cibles de clientèles.

→ Moyens :

- La Cheffe de Pôle pour la coordination générale ;
- Un technicien « randonnées » pour la maîtrise d'œuvre, et des travaux d'entretien ;
- Le personnel de l'Office de Tourisme pour les actions de communication du PLR ;
- Les services techniques pour certains travaux d'entretien (Piémont Oloronais et Vallée de Josbaig) et dégagement de chablis à la demande du technicien randonnée ;
- Des prestations extérieures pour la réalisation des travaux d'entretien pour les sentiers de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Barétous et du Piémont Oloronais (3 entreprises) ;
- Pour remplir ces missions, le service dispose :
 - d'un véhicule type tout chemin permettant de se déplacer sur l'ensemble de la CCHB ;
 - d'un VTT à assistance électrique permettant de couvrir plus rapidement les nombreux itinéraires ;
 - D'outils permettant des travaux d'entretien et de balisage en toute sécurité.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2025 :

- Mise en place d'un programme d'entretien et suivi des opérations sur l'ensemble du Haut-Béarn ;
- Veille sur le terrain (état des sentiers, repérage des travaux à réaliser, vérification des ouvrages existants...) ;
- Réalisation de travaux en régie (fauchage, dégagement de chablis, piochage ...) ;

- Entretien du balisage pédestre et VTT (compléter ou renforcer le balisage existant conformément à la charte signalétique départementale de randonnées) : ont été refaits en 2025, 25 % du balisage de la vallée d'Aspe, 40 % du Barétous et 20 % du Piémont et de la vallée de Josbaig.
- Accueil et encadrement d'un chantier « jeunes » international avec l'Association Léo Lagrange de Bayonne (13 jours).

	Vallée d'Aspe	Vallée de Barétous	Vallée de Josbaig	Piémont Oloronais
Nombre de parcours	68	20	3	26
<i>Dont pédestres</i>	48	10	1	13
<i>Dont VTT</i>	14	7 + (1 variante)	2	13
<i>Dont trail</i>	6(dont 3KV)	3		2 (pédestres aussi)
Nombre de km cumulés	712 VTT = 224 PED = 488	215,9 VTT = 119 .5 PED = 96.4	359,6 VTT = 238 PED = 121.6	
Nombre de linéaires à entretenir	68 085 m	8 450 m	1 300 m	28 110 m
Mode entretien (régie, externalisé, mixte)	Externalisé	Mixte	Régie	Mixte
Coût entretien externalisé	40 981,18 €	2 700 €	0 €	5 250 €
Nombre d'interventions : travaux en régie (en nbre de jours).	9 jours/ 2 agents techniques + technicien PLR 4 jours / 1 agent SPANC + technicien PLR (Fauchage + 33 dégagements équivalent chablis)	5 jours/ technicien PLR 14 jours / 1 agent technique (Fauchage + 13 dégagements équivalent chablis)	7 jours/1 agent technique 3 jours / technicien PLR (Fauchage +2 dégagements équivalent chablis)	20 jours / 1 agent technique 6 jours / technicien PLR (Fauchage + 18 dégagements équivalent chablis)

b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques

→ Objectifs :

- Assurer la coordination générale ou le suivi des projets de développement touristique.

→ **Moyens humains** : La Cheffe de Pôle, en collaboration avec les autres chefs de Pôle de la CCHB, la directrice et la directrice adjointe (jusqu'à juin 2025) de l'Office de Tourisme.

→ **Bénéficiaires** : Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2025 :

- **Poursuite du projet de modernisation et de diversification de l'Espace du Somport**
Poursuite de la phase 2 de diversification des activités avec notamment l'aménagement d'une passerelle et de 3 cabanes dans les arbres. Lancement de l'appel d'offres et recrutement des entreprises. Réception des aménagements prévue pour juin 2026.
- **Reprise de la gestion du Fort du Portalet** début 2025, avec poursuite du programme de restauration et lancement du projet d'aménagement de l'accueil et de la scénographie (études réalisées en 2025, travaux à effectuer en 2026). En 2025, ont été engagés les travaux de sécurisation prioritaires :
 - ✓ Réfection de la piste et des murs d'accès (réception février 2026),
 - ✓ Sécurisation intérieure : pose et/ou remplacement de garde-corps (réception mars 2026).Réalisation de l'aménagement provisoire de 23 places de stationnement et réhabilitation des sanitaires de la gare d'Urdos en partenariat avec la commune (en cours).
Un nouveau modèle d'exploitation a été mis en place (élargissement des périodes d'ouverture de juillet à fin octobre, et ajout d'une visite découverte à faire en autonomie dans des espaces limités), avec une direction mutualisée avec l'Espace Somport.

C. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers

→ Objectifs :

- S'inscrire dans les politiques touristiques de nos partenaires : Europe, État, Massif, Conseil régional, Conseil départemental.
- Capter des subventions pour financer nos projets de développement.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme.

→ Faits marquants 2025 :

- **Suivi de l'AMI « Avenir Montagne Ingénierie - Montagnes béarnaises » et de à l'appel projets du Conseil régional Nouvelle Aquitaine « Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques » (ACTT).**

Depuis 2022, les trois intercommunalités du Pays de Nay, de la vallée d'Ossau et du Haut-Béarn collaborent activement, sous l'appellation Montagne Béarnaise, avec les trois offices de tourisme sur des thématiques communes telles que la gestion des flux et de l'accueil des sites, la qualité des hébergements touristiques, l'attractivité du territoire pour les saisonniers et la pluriactivité, l'adaptation des activités liées à l'eau, l'itinérance vélo, la valorisation des activités pleine nature. Un état des lieux a été réalisé et des groupes de travail ont été mis en place sur chaque thématique afin de définir un plan d'actions.

- ✓ Poursuite de l'étude sur l'accueil des camping-cars et vans aménagés afin de mieux accueillir cette clientèle tout en protégeant nos espaces naturels (étude en cours).
- ✓ Réflexion sur la gestion des flux : enquête clientèle, analyse des données et plan d'actions,
- ✓ Structuration d'un Système d'Information Géographique (SIG) touristique,
- ✓ Réflexion sur la suite à donner à l'étude sur l'attractivité de la saisonnalité et la pluriactivité portée par l'association Transition.

- **Candidature à deux appels à projets européens POCTEFA avec les différents partenaires :**
 - ✓ **Appel à projet classique, dépôt du projet FORTIUM sur les fortifications militaires en avril 2025 :** avec les communes de Jaca (chef de file) et de Canfranc, la télévision Aragonaise et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn. Objectif : création d'un réseau transfrontalier de forteresses militaires afin de renforcer leur valorisation et visibilité auprès du grand public, des jeunes et des visiteurs touristiques. Pour la CCHB, il s'agit également d'une opportunité pour poursuivre les travaux de restauration et de développement du Fort du Portalet. Durée du projet : 2026/2027/2028. Projet retenu et financé à 65%.
 - ✓ **Appel à projets de l'Aire Fonctionnelle Centre dédié à la mobilité, 2 projets déposés début novembre 2025 (instruction en cours) en collaboration avec le service mobilité de la CCHB :**

1. VELONAT avec comme partenaires le CD65 (chef de file), Groupement européen de coopération territoriale (GECT), Turismo de Aragon, Diputación de Huesca, CC Pyrénées Vallées des Gaves, CC Haute Bigorre, CC Neste Barousse, Syndicat Intercommunal de la vallée du Louron, CC vallée d'Ossau, CC Pays de Nay, Agence de Développement Touristique (ADT64). Le projet vise à positionner les Pyrénées centrales comme destination touristique majeure pour le vélo, en s'appuyant sur les équipements existants mais aussi en développant de nouveaux parcours. Projet travaillé avec les territoires de la Montagne béarnaise : valorisation d'un parcours gravel, organisation d'animations et événements vélo, communication, équipements vélo (box sécurisés, arceaux...). Durée du projet : juin 2026 à juin 2029.

2. MOVERE avec comme partenaires le GECT, Gouvernement d'Aragon, Turismo de Aragon, CD65, CD64, la mairie de Canfranc, le Conseil régional Nouvelle Aquitaine et la CC Pays de Nay. Le projet vise à améliorer la mobilité transfrontalière au sein des Pyrénées centrales. Pour la CCHB, il s'agit essentiellement d'expérimenter une navette touristique saisonnière dans la vallée pour répondre aux problématiques de stationnement, de gestion des flux et de connexion avec l'Espagne. Durée du projet : juin 2026 à juin 2029.

d. Gestion et développement de l'Espace Somport

Rôle / objectif du service :

> Gérer l'Espace Somport et asseoir son développement.

→ Description de l'action :

Gestion et organisation du bâtiment d'accueil, des pistes, des différents services et activités (location de matériel, espace restauration, espace bien-être, école de ski). Gestion des personnels permanents et saisonniers. Gestion des partenariats commerciaux. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires. Mise en place d'un plan de communication.

- **Période d'ouverture :** Ouvert tous les jours du 1^{er} décembre au 31 mars 2025, du vendredi au dimanche en avril/mai/juin/septembre, ouvert tous les jours en juillet/août, fermé en octobre et novembre.
Nombre de jours d'ouverture du domaine skiable 1^{er} décembre 2024 au 20 février 2025 : 64 jours.
- **Activités proposées :** ski nordique, raquettes, luges, location de matériels de ski, espace bien-être, restaurant, salle de pique-nique, salle de séminaire, randonnées pédestres et VTT, location VTT enfants (nouveau juillet 2025), escape game, sentier découverte et son kit d'observation (outils d'observation, livrets pédagogiques, application numérique), passerelle

et cabanes perchées dans les arbres et son jeu d'enquête (nouveau 2026), belvédère, cabane du Grand tétras et jeux divers (karts, mikado géant, slackline, moly).

- **Fréquentation journées ski/raquettes (dont carte saison) :** 17 699 journées ski/raquettes.
- **Fréquentation espace bien-être :** 1 079 personnes.
- **Fréquentation scolaires :** 685 élèves dont 450 du Haut-Béarn (collège Aspe, collège St Joseph, écoles Esquiule, Gurmençon, RPI Escou, Issor Lourdios, Ogeu...).
- **Chiffre d'affaires réalisé :** 338 500 Euros.

→ Moyens humains / équipements :

1 directrice à temps partiel annualisé (direction mutualisée avec le Fort du Portalet depuis le 1^{er} juillet 2025), 6 ETP (une démission en septembre 2025, non remplacé), 8 saisonniers dont certains à temps non complet sur la période hivernale, et 2 saisonniers (32h et 16h) en juillet et août.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes, scolaires.

→ Faits marquants 2025 :

- Changement de direction opérationnelle au 1^{er} juillet 2025 : départ à la retraite du directeur.
- La saison hivernale a bien débuté grâce à un enneigement satisfaisant en décembre 2024 et jusqu'à la mi-janvier. Toutefois, les conditions d'enneigement se sont ensuite nettement dégradées, entraînant la fermeture du domaine skiable le 20 février 2025. L'Espace Somport est néanmoins resté ouvert quotidiennement jusqu'à la fin mars, notamment avec le restaurant et l'espace bien-être.
- D'avril à juin 2025, l'ouverture a été réduite aux week-ends (du vendredi au dimanche), avec la mise en place de l'activité partielle pour le personnel. La fréquentation est demeurée faible, principalement portée par une clientèle locale.
- Pour l'été 2025, une communication mutualisée Somport / Fort du Portalet a été déployée (sets de table chez les prestataires du territoire, campagne Gîtes de France, presse, affichage, etc.).
- À partir de juillet 2025, dans un objectif de diversification des recettes, un droit d'accès au site a été expérimenté. Cette initiative s'est toutefois révélée peu concluante : de nombreux visiteurs contournaient le bâtiment ; le principe de payer pour accéder à un site naturel a été mal compris et peu accepté. Cette mesure a également pu pénaliser la fréquentation du café-restaurant, notamment auprès d'une clientèle « senior ». Si le mois de juillet est resté relativement calme, le mois d'août a en revanche été plus dynamique, avec une nette progression de la fréquentation du restaurant par rapport à 2024.
- À partir de septembre, l'Espace Somport est revenu à une ouverture restreinte (du vendredi au dimanche). La fréquentation a logiquement diminué avec la fin de la haute saison.
- Enfin, en raison de la fragilité financière du site, une fermeture a été décidée au mois d'octobre (économie d'énergie attendue et constatée). Le site est fermé en novembre : en effet, le mois est consacré aux congés annuels.
- L'enneigement du mois de décembre a permis d'exploiter la fin d'année et de générer des recettes supplémentaires (à noter que la vente des cartes saison 2025/2026 est passée sur le budget 2026).

e. Entretien, gestion et mise en tourisme du Fort du Portalet

Rôle / objectif du service :

> Gérer et mettre en tourisme le Fort du Portalet

→ Description de l'action :

Gestion et organisation des visites en partenariat avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn. Recrutement et gestion du personnel saisonnier. Gestion de la billetterie et de l'accueil des clients : individuels, groupes et scolaires. Mise en place des actions de promotion et de communication.

- **Période d'ouverture** : D'avril à Juillet, la gestion des visites guidées a été gérée comme les années précédentes par l'Office de Tourisme. A partir du 1^{er} juillet 2025, le mode de gestion a changé en raison de l'accessibilité donnée par la passerelle Sud. Ouvert tous les jours en juillet et août, puis du jeudi au dimanche en septembre et octobre (changement prévu en 2026).
- **Nombre de visites guidées** : 6 043
- **Nombre de visites « découverte »** : 5 694
- **Nombre de groupes** : 13 groupes du 3 juillet au 31 octobre 2025.
- **Nombre de scolaires** : 187 enfants (8 classes) du Haut Béarn dans le cadre de projets éducatifs.
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 114 700 €

→ Moyens humains / équipements :

1 directrice à temps partiel annualisé (direction mutualisée avec le Somport depuis le 1^{er} juillet 2025), 2 médiatrices du patrimoine mises à disposition par le Pôle Culture, 1 agent polyvalent saisonnier de juin à septembre, 1 guide saisonnier en juillet et août, et 1 agent d'accueil saisonnier à temps partiel (16h) en juillet et août.

Acquisition d'un outil de billetterie identique à celui de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn en charge de la commercialisation des visites guidées.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2025 :

- Mise en place d'un nouveau modèle d'exploitation avec une gestion en régie,
- Mise en place d'une direction mutualisée avec l'Espace Somport,
- Élargissement de la période d'ouverture et du nombre de visites guidées entre juillet et fin octobre,
- Organisation et création d'un accueil avec billetterie sur place,
- Création d'une visite découverte en autonomie en complément des visites guidées : accès à la grande terrasse, au jardin du Fort et aux dortoirs (N-1) avec mise en place d'expositions et d'un film sur la libération du Fort pour permettre à un public plus large d'entrer dans le bâtiment (famille avec jeunes enfants, public de passage n'ayant pu réserver, personnes accompagnantes ne pouvant suivre physiquement les 2 heures de visite...),
- Mise en place d'actions de communication (flyer, set de table, presse, radios...).

f. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique

→ Objectifs :

- Mesurer la fréquentation touristique du territoire : nombre de nuitées, nombre d'excursionnistes en journée, nombre de visiteurs...
- Mieux connaître le profil de nos visiteurs,
- Évaluer les retombées économiques estimées de l'activité touristique,
- Orienter, définir, évaluer la politique de développement touristique.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle avec la collaboration de la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ Faits marquants 2025 :

- Suivi du dispositif, baromètres de fréquentation mensuels, étude annuelle, ateliers de travail
- Réalisation de statistiques via l'outil de gestion de la taxe de séjour
- Mise à jour des données (fréquentation, offre touristique) du territoire (cf. page 47)

g. Accompagnement de porteurs de projets

→ Objectifs :

Accompagner les porteurs de projets liés au développement touristique dans la définition de leur projet et la recherche de subventions.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle en collaboration avec le Pôle Développement Économique et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

Une vingtaine de porteurs de projets rencontrés et/ou accompagnés : des communes pour des projets d'hébergements touristiques, des privés pour des créations de chambres d'hôtes, de meublés de tourisme ou d'hébergements insolites, des associations pour le montage de dossier de subvention.

h. Projets 2026

Poursuivre la mise en œuvre des axes stratégiques de la politique touristique

Gérer et maintenir la qualité du Plan Local de Randonnées pour rester leader en matière de randonnées sur le département :

- Définir un programme annuel d'entretien,
- Réaliser des aménagements complémentaires pour optimiser la qualité des sentiers,
- Créer 2 ou 3 nouveautés sur le réseau pédestre et VTT,
- Améliorer les services des stations vélo (stationnement notamment).

Faire de l'Espace du Somport un espace de loisirs et de découverte de la nature ouvert toute l'année

- Terminer la phase de diversification des activités de l'Espace Somport, et notamment l'aménagement de la passerelle et des cabanes dans les arbres,
- Finaliser le produit de découverte du site pour les différentes clientèles cibles (familles, seniors, groupes, scolaires),
- Optimiser le fonctionnement du site et du restaurant pour une meilleure rentabilité sur les ailes de saison,
- Développer un espace boutique,
- Déployer un plan marketing et de communication ciblé.

Faire du Fort du Portalet un site phare de l'offre touristique des Pyrénées béarnaises

- Poursuivre et mettre en œuvre les travaux d'aménagements de l'accueil (dont stationnement et toilettes) et scénographiques pour répondre au nouveau projet d'exploitation,
- Poursuivre les travaux de sécurisation et d'entretien du site selon les disponibilités budgétaires,
- Mettre en œuvre les actions de partenariats inscrites dans le projet FORTIUM / POCTEFA,
- Organiser la communication et la commercialisation en concertation avec l'Office de Tourisme,
- Développer un espace boutique.

Poursuivre l'ambition de « Faire des Pyrénées béarnaises une destination vélo reconnue »

- Via l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, mettre en œuvre le plan d'actions communication défini,
- Poursuivre les actions de collaboration avec la Montagne béarnaise et notamment autour du développement du gravel,
- Encourager le développement de services adaptés (hébergements labellisés accueil vélo, lieux de stationnement, bornes de lavage, location de vélos électriques...),
- Soutenir les événements existants.

Contribuer et participer à la démarche Montagne béarnaise : Participer aux groupes de travail thématiques, suivre la finalisation de l'étude sur le schéma d'accueil des camping-cars et vans aménagés, préparer la mise en œuvre du plan d'actions sur le développement de l'itinérance vélo, mettre en place une démarche de poursuite de l'étude sur l'attractivité et la pluriactivité de l'emploi saisonnier, structurer un SIG touristique.

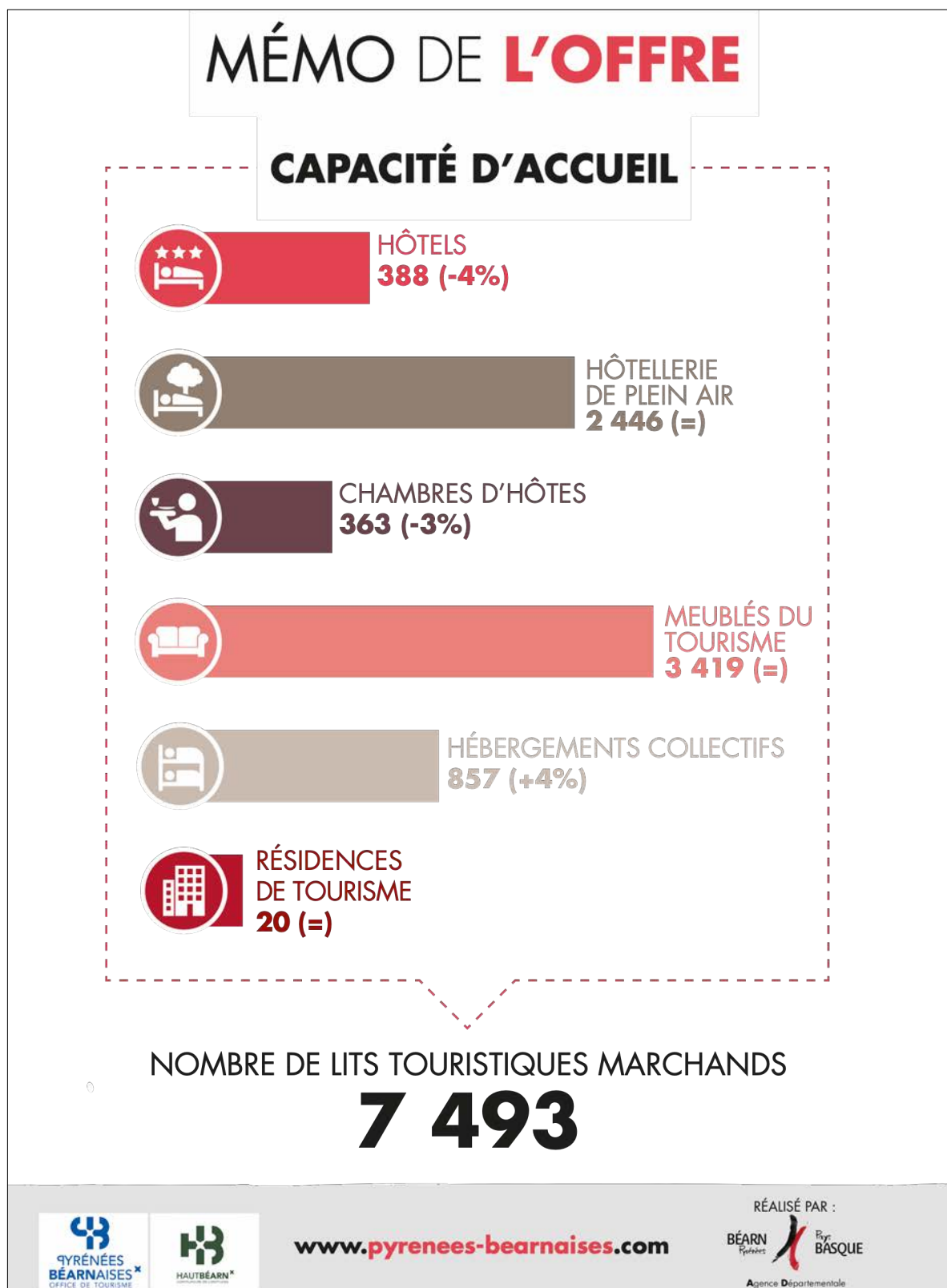
Poursuivre le dispositif d'observation touristique, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique, afin d'avoir des chiffres précis sur la fréquentation et le profil des touristes en séjour et des excursionnistes sur notre territoire, et les retombées économiques engendrées.

Gérer et suivre les appels à projets et les différents dispositifs financiers

- Suivre les dispositifs « Avenir Montagne - Montagne béarnaise »
- Suivre et collaborer à la mise en œuvre des projets transfrontaliers POCTEFA : FORTIUM, VELONAT et MOVERE.

Accompagner les porteurs de projets.

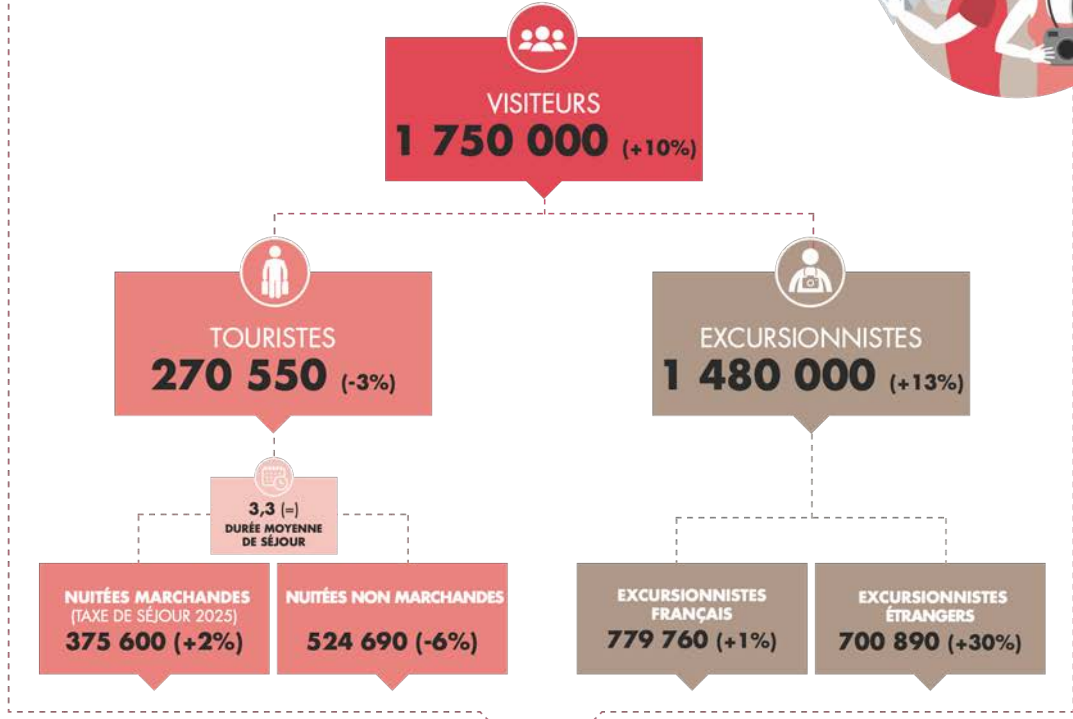
i. Les chiffres clés du tourisme 2025



LA FRÉQUENTATION **TOURISTIQUE**



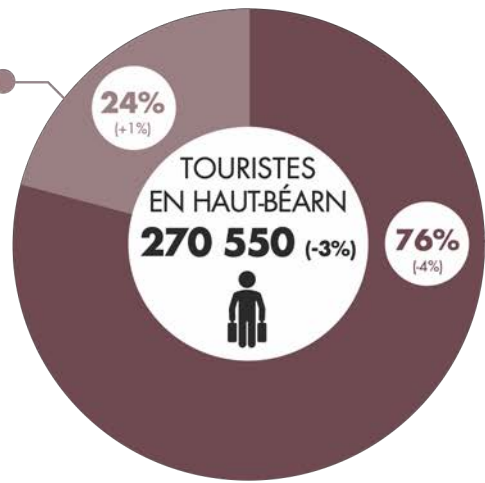
HAUT-BÉARN 2025



TOTAL RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

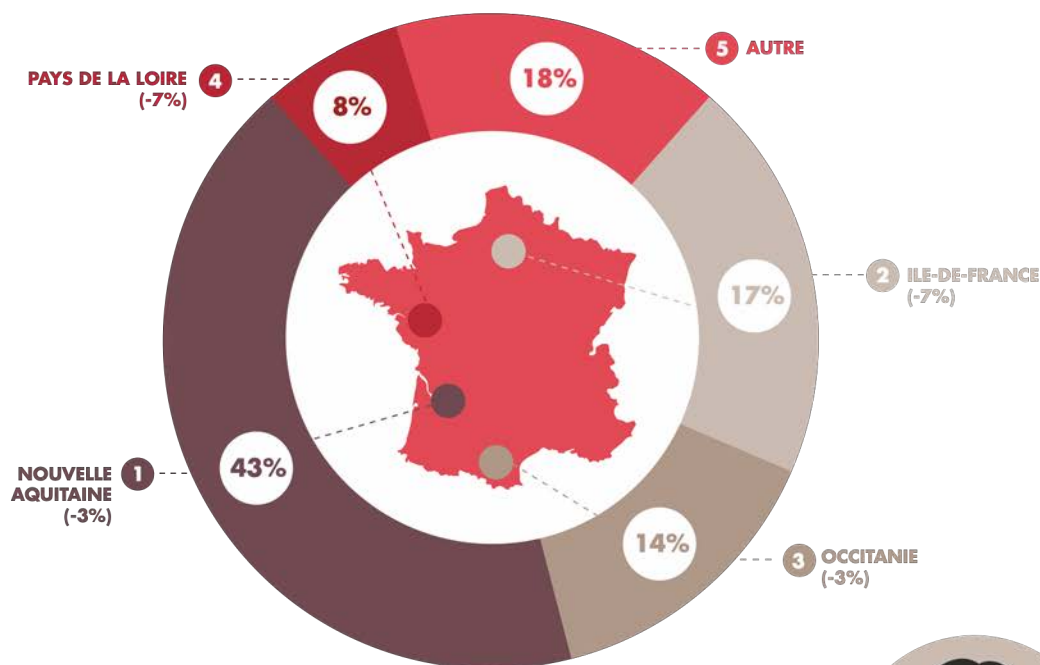
116 910 000 €
(+5%)

TOURISTES ÉTRANGERS

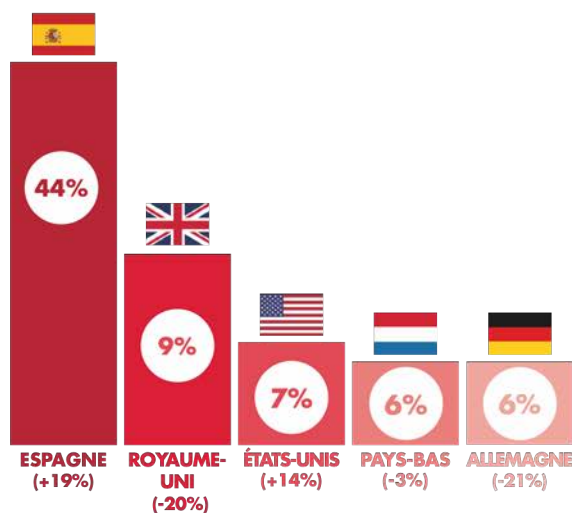


TOURISTES FRANÇAIS

ORIGINES DES TOURISTES FRANÇAIS



ORIGINES DES TOURISTES ÉTRANGERS



LEXIQUE

VISITEURS* : somme des touristes et excursionnistes.

TOURISTES* : personnes séjournant ponctuellement.

EXCURSIONNISTES* : personnes en visite ponctuelle pour la journée.

**ne sont pas pris en compte les visiteurs habitant dans les Pyrénées-Atlantiques.*

NUITÉES MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en hébergement payant. Données extraites de la taxe de séjour et des plateformes collaboratives en janvier 2026.

NUITÉES NON MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en résidence secondaire, chez de la famille ou des amis.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (ESTIMATION) :

Calcul selon les paniers de dépense moyenne par jour et par personne en Béarn.

91€ de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement marchand.

44,6€ de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement non marchand.

32,3€ de dépenses pour les excursionnistes.

Paniers de dépenses évalués en 2019 et actualisés en 2026.

5. Pôle développement social

a. Convention Territoriale Globale (CTG)

La Communauté de communes du Haut-Béarn, les communes d'Oloron-Sainte-Marie et d'Ogeu-les-Bains, ainsi que la CAF des Pyrénées-Atlantiques, travaillent ensemble depuis 2022 pour améliorer les services proposés aux familles du territoire. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la **Convention Territoriale Globale (CTG)**, prévue initialement pour cinq ans, de 2022 à 2026. Elle remplace l'ancien Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et a été signée le 31 mars 2023, avec un effet au 1er janvier 2022. La CTG permet aux différents partenaires de **travailler ensemble à partir des besoins des habitants**. Un diagnostic partagé a permis d'identifier les besoins du territoire et de définir un programme d'actions pour maintenir et développer les services destinés aux familles.

Les principaux domaines concernés sont :

- la petite enfance ;
- l'enfance ;
- la jeunesse ;
- l'accompagnement des parents ;
- l'accès aux droits et aux services ;
- l'inclusion numérique ;
- la vie sociale.

→ Actions menées en 2025 :

En 2025, l'organisation de la CTG a été adaptée en raison de l'absence d'un agent. La coordination a ainsi été répartie entre les différents partenaires et la direction du pôle.

Une stagiaire de l'UPPA, en Master 2 « Transitions environnementales, société et territoire », a également rejoint l'équipe. Son travail a permis de commencer la mise en place d'un **observatoire de la petite enfance et de l'enfance**. Cet outil permet de mieux connaître les besoins des familles et l'offre de services disponible sur le territoire.

Plusieurs actions ont été poursuivies en 2025 :

- **Accompagner les parents** : le Réseau Local Parentalité, animé par le centre social La-Haüt, l'association Sports Loisirs Ogeu-les-Bains, la CAF 64 et la CCHB, a commencé une formation destinée aux professionnels du réseau. Cette formation, assurée par l'Institut du Travail Social et financée par la CAF, permet aux professionnels de mieux partager leurs pratiques et de renforcer l'accompagnement proposé aux parents.
- **Mieux connaître les besoins en matière de garde d'enfants** : en novembre 2025, les premiers résultats de l'Observatoire Petite Enfance / Enfance ont été présentés. Ils permettent de mieux comprendre l'offre de garde existante et les besoins des familles, dans un territoire où la population évolue.
- **Faire connaître les métiers de la petite enfance et de l'enfance** : ces secteurs rencontrent des difficultés pour recruter. Pour mieux faire connaître ces métiers et les valoriser auprès des jeunes, des professionnels sont intervenus auprès de lycéens à Soeix et lors de l'évènement « Découvre mon job », organisé par le lycée du IV-Septembre.

- **Former les professionnels du territoire** : avec le soutien de la CAF, les coopérateurs ont participé à quatre journées de formation. Ces journées ont permis de partager des connaissances et des méthodes communes sur le développement du territoire, les projets sociaux et leur impact pour les habitants.

→ Projets 2026 :

- Mieux organiser les actions pour les familles : travailler avec les organisateurs des « Journées des familles » pour proposer des événements tout au long de l'année et dans différents secteurs du Haut-Béarn.
- Mieux connaître les attentes des familles : mettre en place, avec la CAF, une enquête auprès des familles sur différents sujets. Les réponses permettront de mieux identifier leurs besoins et d'adapter les futurs projets.
- Évaluer la CTG et préparer la suite : la CAF a accepté de prolonger la CTG d'un an. Un prestataire extérieur sera missionné pour évaluer le travail réalisé et aider les partenaires et élu(e)s à définir les priorités des futures politiques sociales du territoire.
- Renforcer la coordination : un nouvel agent rejoindra l'équipe pour assurer la coordination globale de la CTG et faciliter le travail entre les différents partenaires.

1) Service petite enfance

Rôle / objectif du service :

La communauté de communes conduit, en lien avec ses partenaires, et notamment la Caisse d'Allocations Familiales avec laquelle une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée fin 2022, une politique globale en faveur de la petite enfance avec une offre d'équipements et de services diversifiée sur le territoire permettant aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale et les accompagner dans le cadre du soutien à la parentalité. L'enjeu est également de favoriser l'attractivité du territoire et l'accueil de nouvelles familles en recherche de solutions de modes d'accueil pour leur(s) enfant(s).

→ Description de l'action :

Le service Petite Enfance s'articule autour du Relais Petite Enfance (RPE), qui constitue une véritable porte d'entrée sur toutes les questions relatives à la petite enfance. Le RPE représente un lieu d'accueil, d'information et d'échanges à destination des parents, des jeunes enfants et des professionnels de l'accueil à domicile. Il vise à simplifier les démarches des familles qui ont besoin d'un mode d'accueil. Un interlocuteur unique les accompagne dans la recherche d'une solution adaptée à leurs attentes : liste des assistants maternels, garde à domicile, demande d'accueil en crèche...

Le RPE soutient l'accueil individuel. Il accompagne les parents dans leur rôle d'employeur et les assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences. Le RPE offre aussi de nombreux temps d'animation pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels.

Les crèches proposent des modalités d'accueil personnalisées qui s'adaptent aux différentes situations familiales. Elles offrent des conditions d'accueil sécurisantes pour l'enfant qui encouragent sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser.

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) Ricochet propose aux enfants âgés de 0 à 6 ans et à leurs parents, un espace de rencontre, de jeux et de découvertes, en accès libre et gratuit.

→ Équipements / moyens :

- Accueil collectif : 3 crèches offrent 93 places sur Oloron Sainte-Marie (gestion directe) :
 - **L'îlot mômes** : 53 places
 - **Crechn'do** : 18 places
 - **La Haüt** : 20 placeset 2 crèches associatives (gestion déléguée) viennent couvrir une offre en vallée :
 - **Grain de Soleil** à Aramits : 20 places
 - **Les Poquetets** à Bedous : 18 places.
- Accueil familial : le **Relais Petite Enfance (RPE) du Haut-Béarn** propose un service centralisateur de la demande d'accueil pour faciliter les démarches des parents et un fonctionnement itinérant pour assurer un service de proximité aux assistants maternels et aux enfants. **En 2025, le territoire compte 85 assistants maternels dont 74 en activité**, cela représente une baisse de 19 % des assistants maternels.
- Soutien à la parentalité : le **Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet (LAEP) Ricochet** est un espace ouvert tous les lundis, jeudis et vendredis après-midi sur Oloron Sainte-Marie.

Les services comptent **48 professionnel.le.s** qui mettent l'enfant au cœur de leur métier. Elles partagent les principes et les valeurs essentielles de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants et mettent en œuvre les conditions nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque enfant.

→ Bénéficiaires :

Durant l'année, les crèches intercommunales ont accueilli **172 enfants** (102 enfants à L'îlot Mômes, 34 enfants à Crechn'do, 36 enfants au multi-accueil La-Haüt), et les crèches en gestion associative **79 enfants** (42 enfants ont fréquenté la crèche Grain de Soleil à Aramits et 37 enfants la crèche Les Poquetets à Bedous).

Le RPE a accompagné **93 familles** vers une solution d'accueil (en baisse de 25% par rapport à 2024) et a organisé **274 ateliers collectifs** (hors événements et ateliers exceptionnels), implantés sur **6 lieux différents du territoire**, auxquels ont participé **171 enfants accompagnés de 48 assistants maternels**.

À Ricochet, **112 familles** avec **132 enfants** se sont rencontrées et ont partagé des temps de jeux, des expériences, des découvertes lors des **113 accueils** proposés dans l'année.

→ Faits marquants 2025 :

- Au 1er janvier 2025, la CCHB est devenue **autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant sur le territoire**. A ce titre, elle est chargée de définir, piloter et mettre en œuvre une politique locale de l'accueil du jeune enfant adaptée aux besoins des familles. Ainsi, avec le service public de la petite enfance, la collectivité s'inscrit dans un continuum au regard de ses missions (recensement du besoin, informations des familles, planification de l'offre...) dans le but de garantir un accueil de qualité à chaque enfant.
- Elle doit désormais donner son avis, rendu opposable, pour toute ouverture, extension ou transformation d'un établissement d'accueil du jeune enfant privé.
- **Évolution de l'offre d'accueil en crèche :**
 - Crèche Les Poquetets : au 1^{er} septembre 2025, la crèche a augmenté son agrément passant de 16 à **18 places**. Ceci a été rendu possible notamment par le financement par la CCHB et la CAF de travaux pour la réhabilitation du dortoir des bébés afin de se conformer à la réglementation en vigueur.
 - Micro-crèche privée de Lasseube : cessation d'activité du gestionnaire « Le miel et ses abeilles » (12 places) en avril 2025. Soutenu par les collectivités (CCHB et mairie de

Lasseube) ainsi que par les institutions (PMI et CAF), un nouveau gestionnaire a rouvert la micro-crèche « La Forêt des P'tits Bouts » (10 places) à partir du 1^{er} septembre.

- Dans un souci d'amélioration continue de la qualité de l'accueil en structure collective, l'ensemble des crèches a bénéficié d'une **visite de suivi par les services de la PMI** (Protection Maternelle Infantile).
- Engagé depuis plusieurs années sur la **thématique de l'inclusion**, le réseau « Petite Enfance du Haut-Béarn » continue de travailler à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants avec des besoins spécifiques. A ce titre, lors d'une **journée pédagogique** commune à l'ensemble du service petite enfance, les professionnels ont pu bénéficier d'un temps de sensibilisation sur l'autisme. S'en est suivi un temps de cohésion pour faciliter l'interconnaissance entre agents du service.
- Soucieux de proposer aux enfants et professionnels des interventions et activités qui font sens, le relais et les crèches ont pu bénéficier de différents **temps autour de l'éveil culturel, artistique, musical ou en lien avec la nature ou encore de séances de psychomotricité**. Les enfants continuent de bénéficier également des **programmations de l'Espace Jéliote** pour le jeune public en se rendant à 3 spectacles.
- La **place des familles** a été particulièrement importante sur l'ensemble des structures cette année en proposant des Cafés des parents, des temps conviviaux, des participations à des ateliers ou à la vie et à l'aménagement de la crèche. Les RPE et LAEP ont également participé à la journée des familles sur Oloron.

→ Projets 2026 :

- Par le soutien financier de la CCHB, envisager l'évolution de la micro-crèche de Lasseube vers une tarification permettant une meilleure accessibilité financière pour les familles (micro-crèche à la prestation de service unique PSU). Développer le partenariat avec cette structure dans le cadre du service public de la petite enfance et du réseau des crèches ;
- Poursuivre la dynamique autour de l'accueil inclusif par la mise en place d'une journée interprofessionnelle à destination des professionnels de la petite enfance en lien avec de nombreux partenaires du champ du handicap notamment ;
- Inscrire les différents équipements Petite enfance dans les dynamiques de travail de la Convention Territoriale Globale et notamment participer à l'évaluation du projet social de territoire et à la définition de ses axes prioritaires pour la prochaine période ;
- Participer à la semaine nationale de la petite enfance dans le but de favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant et de renforcer le dialogue entre parents et professionnels ;
- Poursuivre la veille sur la démographie (tendance à la baisse de la natalité) et les impacts sur la fréquentation des services petite enfance ;
- Permettre l'actualisation des connaissances de la nouvelle équipe du RPE sur la convention collective des assistants maternels afin de renforcer l'accompagnement de ce public ;
- En complémentarité des projets éducatifs des crèches, travailler sur un projet d'évaluation de la qualité de l'accueil ;
- Sur L'îlot mêmes, étendre l'organisation en inter-âges sur une autre unité et, parallèlement, être accompagné par les services techniques sur une étude de faisabilité consistant à un projet d'amélioration autour de 3 axes : accueil en multi-âges sur l'ensemble de la structure / loi NORMA / rénovation du système de chauffage ventilation climatisation. Envisager l'installation de climatisation sur la partie du bâtiment non pourvue dans un objectif de sécurité et de confort d'accueil pour les enfants, les familles et les agents ;

2) Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH)

→ Objectifs :

La CCHB conduit, en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiales), une politique en faveur de l'enfance jeunesse en gérant en régie directe quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement et en accompagnant une structure associative.

Cette politique concerne également les ALSH non intercommunaux, ce qui se traduit par l'accompagnement financier de la Commune d'Oloron.

Les ALSH accueillent les enfants de 3 à 17 ans, durant les vacances scolaires et les mercredis en fonction des structures. Ils proposent des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et l'autonomie dans une optique d'épanouissement et d'intégration dans la société.

La CCHB conduit cette action en partenariat avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (2022-2026).

→ Description de l'action :

La CCHB assure la gestion de **4 ALSH intercommunaux** :

- « Com a casa » (Josbaig) et « Les aventuriers du Barétous » depuis 2017.
- « Les Eterlous » (Aspe) et « Le repaire des brigands » (Lasseube) depuis 2019.

L'ALSH Com a casa (Josbaig) accueille les enfants de 3 à 14 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été depuis 2025).

L'ALSH Les Eterlous (Aspe) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Les aventuriers du Barétous accueille les enfants de 3 à 12 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Le repaire des brigands (Lasseube) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, une semaine et demie au Printemps, une semaine à la Toussaint et cinq semaines l'été). La structure accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis en période scolaire.

L'ALSH associatif Les Sources à Ogeu-les-Bains (ouvert les mercredis, durant les petites vacances d'Hiver, de Printemps et de la Toussaint ainsi que l'été). En 2025, la structure a accueilli 125 enfants en extra-scolaire et 81 en périscolaire. La communauté de communes étant compétente en matière d'ALSH dans les communes de moins de 5 000 habitants, elle apporte un soutien financier à l'ALSH associatif d'Ogeu-les-Bains.

En parallèle la communauté de communes est compétente sur « l'aide aux communes pour le financement des ALSH à vocation intercommunale dans les communes de plus de 5 000 habitants ». Cela concerne les ALSH situés sur Oloron Sainte-Marie (ALSH du Centre Social La-Haüt et ALSH O'4 vents).

→ Moyens humains/équipements :

Les quatre ALSH sont composés d'une équipe d'animation présente tout au long de l'année, qui est renforcée pendant les séjours de vacances par des animateurs saisonniers dont le nombre peut varier de deux à sept en fonction de la structure et du nombre d'enfants accueillis.

ALSH « Com à Casa » (Josbaig) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi. L'ALSH accueille les enfants dans les locaux de la Maison pour Tous, ainsi que dans l'école maternelle de Saint-Goin. Les repas sont conçus par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn » et livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes.

ALSH « Les aventuriers du Barétous » : l'équipe d'animation est composée d'un directeur titulaire. La commune d'Arette met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Depuis octobre 2025, les repas sont conçus par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans le réfectoire du collège d'Arette.

ALSH « Les Eterlous » (Aspe) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : le directeur et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi. L'ALSH accueille les enfants dans ses locaux du Centre Multiservices Fénart à Bedous. Les repas sont conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans les locaux du Centre Multiservices Fénart.

ALSH « Le repaire des brigands » (Lasseube) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et le responsable du groupe ado. La commune de Lasseube met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans le réfectoire du collège de Lasseube. Les mercredis les repas sont préparés par la cuisine du collège et pris dans le réfectoire de l'établissement.

Aujourd'hui, le constat du manque d'attractivité des métiers de l'animation est partagé au niveau national par de très nombreuses structures. De ce fait, les ALSH du territoire font face à des difficultés de recrutement qui conduisent parfois à des situations d'incertitude sur la possibilité de faire fonctionner ces services aux familles. Ce volet « recrutement » d'équipes qualifiées, garantes de l'ouverture des ALSH, nécessite un travail important en amont de chaque période de vacances scolaires.

→ Bénéficiaires :

	ALSH Com à Casa (Josbaig)	ALSH Les aventuriers du Barétous	ALSH Les Eterlous (Aspe)	ALSH Le repaire des brigands (Lasseube)
Jours d'ouverture	40 journées extrascolaires 36 journées périscolaires (mercredis)	40 journées extrascolaires	40 journées extrascolaires 36 journées périscolaires (mercredis)	43 journées extrascolaires 36 journées périscolaires (mercredis)
Nombres d'enfants	76 enfants	75 enfants	122 enfants	165 enfants
Nombre de familles	55 familles	57 familles	74 familles	108 familles

En 2025 sur le territoire d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et de Lasseube 438 enfants et 294 familles ont bénéficié du service des ALSH.

→ Faits marquants 2025 :

ALSH « Les Eterlous » (Aspe) :

- Un mini-camp en inter-centre avec l'ALSH Com a casa à Accous.
- Un mini-camp en inter-centre avec le groupe adolescents de l'ALSH Le Repaire des brigands.
- Actions de médiation culturelle dans le cadre de l'AAP Lecture Loisirs : ateliers sur la thématique de la lecture à haute voix et du Kamishibai. En parallèle intervention de bénévoles de l'association Lire et faire lire.
- Aménagement d'un espace lecture (poufs, tapis...) propice à un temps calme autour de la lecture et dotation en ouvrages adaptés aux enfants (manges, BD, documentaires, romans...) en lien avec le Pôle Culture de la CCHB.

- Proposition d'un groupe destiné aux adolescents durant l'été 2025 en partenariat avec la Mairie d'Accous.
- Journée inter centre avec l'ALSH Com a Casa et Le Repaire des Brigands dans les locaux de ces derniers à Lasseube pour clôturer l'année civile avec spectacle de la compagnie « le chant des histoires »

ALSH Com a casa (Josbaig):

- Fête des 10 ans de l'ALSH durant les vacances d'Avril 2025.
- Un mini-camp en inter-centre avec l'ALSH Com a casa à Accous.
- Actions de médiation culturelle dans le cadre de l'AAP Lecture Loisirs : ateliers sur la thématique de la lecture à haute voix et du Kamishibai. En parallèle, intervention de bénévoles de l'association Lire et faire lire.
- Aménagement d'un espace lecture (poufs, tapis...) propice à un temps calme autour de la lecture et dotation en ouvrages adaptés aux enfants (manges, BD, documentaires, romans...) en lien avec le Pôle Culture de la CCHB.
- Ouverture de l'ALSH une cinquième semaine durant l'été dans l'optique d'harmonisation avec les autres ALSH intercommunaux.

ALSH Le repaire des brigands :

- Ateliers de découverte : couture en partenariat avec la Recyc'LET pour la conception de serviettes de table en tissus.
- Actions de médiation culturelle dans le cadre de l'AAP Lecture Loisirs : ateliers sur la thématique de la lecture à haute voix et du Kamishibai. En parallèle, intervention d'une bénévole de l'association Lire et faire lire pour des temps de lecture chaque mercredi.
- Aménagement d'un espace lecture (poufs, tapis...) propice à un temps calme autour de la lecture et dotation en ouvrages adaptés aux enfants (manges, BD, documentaires, romans...) en lien avec le Pôle Culture de la CCHB.
- Organisation d'un mini-camp à Navarrenx.
- Stage de BREAK DANSE avec Guillaume BRIAND

Le groupe des BOSS (adolescents) de l'ALSH Le repaire des brigands :

- Organisation d'un mini-camp en intercentre avec le groupe ado de l'ALSH Les Eterlous.
- Participation au marché de Lasseube durant les vacances scolaires pour vendre des pâtisseries et petits objets fabriqués par les enfants.
- Ateliers couture : customisation de tee-shirt en partenariat avec la Recyc'LET
- Activités sportives et sorties à sensations fortes : canyoning, accrobranche, etc.
- Des veillées thématiques et beaucoup de jeux de société.
- Semaine d'initiation aux mangas (dessin, création personnage) avec Guillaume BRIAND

ALSH Les Aventuriers du Barétous

- Sorties en extérieur :
- Découvertes scientifiques : moulin à eau, micro-fusées, fusées à eau.
- Ateliers culinaires.
- Actions partagées : communication sur les métiers de l'animation auprès des élèves :
 - du Lycée de Soeix,
 - du lycée Jules Supervielle,
 - des lycées IV Septembre et Guynemer.

→ Projets 2026 :

- Mise en place de la tarification sociale via l'application d'un taux d'effort.
- Poursuivre le partenariat avec le Pôle Culture autour du livre et de la lecture.

- Organisation de temps en intercentre.
- ALSH COM A CASA : travail autour de la thématique de la nutrition et de la mise en mouvement des enfants.

b. Service éducation (scolaire et périscolaire)

Rôle / objectif du service :

- > Entretien et gestion des équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Josbaig.
- > Mise en œuvre et encadrement des services périscolaires (garderie, transport et cantine).
- > Animations opérationnelles des partenariats et relation avec les acteurs (enseignants, parents d'élèves, associations, etc.).

→ Description de l'action :

La CCHB exerce la compétence scolaire sur le périmètre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Josbaig. Ce RPI répartit les élèves dans 6 classes au sein de 5 écoles par niveau scolaire (de la maternelle à l'élémentaire) : École maternelle de Saint-Goin, Écoles élémentaires d'Orin, de Geüs d'Oloron, de Préchacq-Josbaig et de Géronce. Les élèves domiciliés à Aren sont également accueillis sur le RPI de Josbaig.

La communauté de communes assure le fonctionnement des bâtiments et des équipements d'enseignement maternel (Saint-Goin) et primaire (Orin, Geüs d'Oloron, Géronce, Préchacq-Josbaig) : l'entretien, la sécurité des bâtiments, l'acquisition de mobiliers ou de fournitures scolaires, d'entretien ou de pharmacie, le recrutement et la gestion des agents techniques et d'animation ainsi que des agents territoriaux spécialisés des écoles- ATSEMs, etc. De plus, elle propose un service de restauration scolaire et un service périscolaire assurant la garderie matin et soir.

→ Moyens humains / équipements :

L'équipe éducative se compose de 3 ATSEM, 3 agents d'animation, 2 agents techniques et 1 coordinatrice.

L'ensemble des activités périscolaires se déroule à la Maison pour Tous de Saint-Goin, bâtiment permettant l'accueil, l'encadrement et la restauration des enfants.

→ Bénéficiaires :

Scolaires

Le RPI compte **122 élèves** : 14 en Très Petite Section et Petite Section, 12 en Moyenne Section, 15 en Grande Section, 20 en CP, 8 en CE1, 17 en CE2, 14 en CM1 et 22 en CM2.

Périscolaires

Le service restauration fournit en moyenne **100 repas** par jour et le nombre **d'enfants inscrits** atteint **126**.

La garderie accueille en moyenne **50** enfants le matin et le soir.

→ Faits marquants 2025 :

- Aménagement d'un espace Lecture au sein de l'espace partagé Garderie/ALSH
- Élaboration de la Charte des ATSEM en collaboration avec les agents et les enseignantes.
- Mise en place d'une démarche d'Analyse de pratiques pour l'équipe périscolaire visant à consolider la dynamique collective au service d'une prise en charge de qualité du public accueilli.
- Mise en place du Compostage des déchets organiques de la cantine scolaire

→ Projets 2026 :

- Élaboration d'un projet pédagogique périscolaire dans le cadre de la démarche d'analyse de pratiques.
- Réorganisation du RPI dans un contexte de baisse démographique et d'une suppression d'un demi-poste d'enseignant.

C. Restauration collective

Rôle / objectif du service :

- > Centraliser les commandes de repas pour les communes adhérentes.
- > Assurer la livraison des 19 cantines scolaires et des 7 ALSH.
- > Réaliser la facturation auprès des familles et structures adhérentes.
- > Encourager une politique de restauration de qualité.
- > Garantir la sécurité sanitaire des usagers lors des livraisons.
- > Participer au développement d'un plan nutritionnel équilibré.
- > Recourir autant que possible, aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique.
- > Animer la Charte de Qualité, sensibiliser à l'éducation aux goûts.

→ Description de l'action :

Depuis le 2 janvier 2017, le GIP (Groupement d'intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn », auquel adhèrent la communauté de communes et le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie, assure la fabrication des repas.

La communauté de communes assure, entre autres, la livraison, la gestion des commandes et la facturation des repas auprès des cantines satellites (écoles et ALSH).

→ Moyens humains/équipements :

L'équipe se compose de 2,4 ETP :

- 1 responsable coordinatrice à temps plein
- 1 assistante administrative à temps partiel annualisé de 0.43 ETP
- 2 chauffeurs/livreurs annualisés à mi-temps de 0.5 ETP

→ Bénéficiaires 2025 :

En 2025, **1 003 familles et 1 350 enfants** du territoire ont bénéficié de ce service ;

Les écoles desservies en Haut-Béarn :

- Oloron Sainte-Marie : 4 écoles (Prévert, Saint-Cricq, Pondeilh, Xavier-Navarro)
- Eysus
- Agnos
- Gurmençon
- Moumour
- Ledeuix
- Verdets (depuis septembre 2025)
- Bidos
- RPI Goès / Estialescq
- RPI Lurbe Saint-Christau / Asasp-Arros / Escot
- RPI de Josbaig : Saint-Goin / Orin / Préchacq-Josbaig / Geüs d'Oloron / Géronce
- RPI d'Issor / Lourdios-Ichère
- Desserte hors territoire de l'école de Cardesse

Les centres de loisirs desservis :

- ALSH Léo Lagrange - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Centre Social La-Haüt - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Com a Casa - Saint-Goin
- ALSH Les Eterlous - Bedous
- ALSH Le Repaire des Brigands - Lasseube
- ALSH Les Sources – Ogeu les Bains
- ALSH Les Aventuriers du Barétous - Arette

→ Faits marquants 2025 :

- **Fréquentation**

146700 repas ont été servis sur l'année dans les cantines scolaires et ALSH, soit une augmentation de 1.5 % par rapport à 2024. Cette légère augmentation s'explique principalement par le retour de la cantine de Verdets et l'intégration des Alsh du Barétous et d'Ogeu qui viennent compenser la baisse des effectifs scolaires sur l'ensemble du territoire.

- **Tarification**

À compter du 1er janvier 2025, une augmentation de 0,10 € a été appliquée à l'ensemble des tarifs repas. Le prix du repas enfant facturé aux familles est ainsi passé à 3,64 €.

- **Organisation**

La réorganisation des tournées de livraison a été déployée en septembre 2025, dans le cadre de la reprise en régie complète du service, assuré par deux chauffeurs-livreurs à mi-temps annualisé. Cette nouvelle organisation permet de fiabiliser les tournées, d'optimiser les coûts et de gagner en flexibilité.

- **Projets menés**

- Projet O'Béarn Mange Bon : expérimentation de l'introduction d'une soupe élaborée à partir de produits locaux dans les cantines scolaires – Première phase engagée avec le dépôt d'un projet au programme européen LEADER-FEDER.
- Participation au projet culturel et pédagogique « Lo Topin – A hum les marmites ! », consacré à l'alimentation béarnaise, porté par le Pays de Béarn en partenariat avec les pôles Culture et Social de la CCHB.

- **Qualité et développement durable :**

- Développement des circuits courts (producteurs locaux)
- Visite qualité des cantines et travail sur la réduction du gaspillage alimentaire
- Menus thématiques (Europe, Noël, Halloween, semaine du goût...)

→ Projets 2026 :

- Poursuite des menus thématiques et des actions d'éducation au goût, notamment à travers le projet de malle pédagogique du PAT du Pays de Béarn et l'organisation de rencontres avec des producteurs locaux.
- Renforcement du recours aux circuits courts et aux produits issus de l'Agriculture Biologique avec le Projet O'Béarn Mange Bon : Deuxième phase avec notamment l'expérimentation de l'introduction d'une soupe élaborée à partir de produits locaux dans les menus.
- Reprise de l'étude concernant la mise en place d'une tarification sociale fondée sur le taux d'effort des familles.
- Poursuite des visites qualité au sein des ALSH.
- Proposition d'associer les communes au financement du reste à charge supporté par la collectivité, dans un contexte financier contraint pour la CCHB.

- Recherche de nouvelles perspectives de développement pour le GIP Restauration Haut-Béarn, afin de compenser la baisse des effectifs dans les écoles et au sein du Centre Hospitalier, notamment à travers l'identification de nouveaux partenaires et bénéficiaires du service.

d. **France services vallée d'Aspe**

Rôle / objectif du service :

L'Espace France services a comme objectif de faciliter l'accès aux services publics. Piloté par le Ministère de la Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales, l'Espace France Services est un lieu unique permettant d'obtenir des informations, d'effectuer des démarches en ligne ou de rencontrer des professionnels.

Quel que soit l'endroit où vit le citoyen, ce dernier doit pouvoir trouver proche de chez lui ce lieu, et être accueilli par des personnes formées et disponibles, pour l'orienter, l'aider à effectuer ses démarches du quotidien. Acteur clé de l'inclusion numérique et de la lutte contre l'illectronisme sur le territoire, il permet d'accompagner les personnes éloignées du numérique.

→ Description de l'action :

France Services répond aux exigences demandées par l'État en matière de services au public.

Sa fréquentation confirme les besoins d'accompagnement de la population.

Le lieu est ouvert 24 heures par semaine, les lundis de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00, les mardis et mercredis de 8h30 à 12h, les jeudis de 8h30 à 12h30 et les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Les Conseillères France Services accueillent, informent et accompagnent les usagers dans les démarches administratives du quotidien (premier niveau d'information). Elles les orientent vers l'un des 12 organismes partenaires France Services : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), MSA (Mutualité Sociale Agricole), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), France Travail (ex Pôle Emploi), CNAV (Caisse Nationale Assurance Vieillesse), Ministère de la Justice, Ministère de l'intérieur (ANTS), ainsi que la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et La Poste (Bureau présent sur la commune de Bedous), France Rénov, Le Chèque énergie, URSSAF

Des permanences sont proposées par les organismes suivants :

- Association « ADMR » (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- SDSEI Haut-Béarn (Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion) : RDV assistantes sociales
- CODDA (Collectif Oloronais de Distribution de Denrées Alimentaires)
- Mission Locale Jeunes des Territoires de Mourenx-Oloron-Orthez : RDV conseillères en insertion professionnelle et sociale
- France Travail
- PPM (Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne) : RDV accompagnement de saisonniers
- CDAD 64 (Conseil Départemental d'Accès au Droit) : RDV juristes de l'association « InfoDroits » et RDV Avocats du Barreau de Pau
- SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)
- Association « Transition » : dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
- Conciliateur de justice
- Cap emploi
- Défenseur des droits

Aussi, en matière de mobilité, la Communauté de Communes du Haut-Béarn facilite l'accès à ses services par la mise en place d'un Transport A la Demande (TAD) sur le territoire de la vallée d'Aspe. Il

fonctionne les mercredis et samedis toute la journée ainsi que les jeudis matin sur réservation. Ce service est gratuit.

Enfin, en matière de logement la communauté des communes met en relation l'offre et la demande de logement permanent à l'aide de la bourse au logement.

→ Moyens humains/équipements :

Deux Conseillères France services sont formées (socle & métier) par le CNFPT pour assurer l'ensemble de ces missions.

De plus, un Conseiller Numérique anime des ateliers collectifs et des ateliers individuels tous les vendredis sur site.

Équipements à disposition des usagers :

- Deux espaces confidentiels permettant un accueil et un accompagnement dans de bonnes conditions avec possibilité de téléphoner aux partenaires.
- Deux postes informatiques en accès libre.

→ Bénéficiaires 2025 :

Les demandes ont porté sur :

- **Les partenaires France services** : caisse d'allocations Familiales - CAF, Mutualité Sociale Agricole - MSA, France Travail (ex Pôle Emploi), Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Justice, Direction Générale des Finances publiques - DGFIP.
 - Simulation et demande d'aides et de prestations sociales (aide au logement, prime d'activité, Revenu de Solidarité Active).
 - Demande de retraite ou de pension de réversion - impression attestation fiscale.
 - Création, consultation du compte Ameli, demande de Complémentaire Santé Solidaire.
 - Inscription Pôle Emploi, actualisation avec scan de bulletins de salaire et/ou attestation employeur, consultation des offres d'emploi, aide à la réalisation d'un CV,
 - ANTS : pré-demande pièce d'identité, passeport, certification d'immatriculation : changement d'adresse, vente et achat de véhicule, permis de conduire.
 - Aide à la compréhension de courrier, envoi de courriels, suivi des démarches.
 - Impression attestations, scans de documents, téléchargement de formulaires.
- **Les organismes sociaux locaux**
Prise de rendez-vous pour les permanences assurés par :
 - Le Conseil Départemental d'Accès Au Droit (CDAD64) : Juristes d'InfoDroits et Avocats
 - La Mission Locale Jeunes (conseillères en insertion professionnelle et sociale)
 - Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne, chargé de mission pour le travail et le logement des saisonniers
 - La Banque alimentaire : CODDA
 - Le conciliateur de justice
- **Autres sollicitations d'organismes : accompagnement des usagers**
 - Région Nouvelle-Aquitaine : demande de carte solidaire - carte transports scolaires
 - URSSAF : Chèque emploi service universel (CESU) : création espace – déclaration employé
- **Communauté de Communes du Haut-Béarn (Antenne Territoriale) :**
 - Le logement : demandes et offres de logements

- Relais avec les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (rénovation énergétique, transport-mobilité)
- Les réservations de bureaux ou salles de réunion
- Les infos diverses sur les services existants en Vallée d'Aspe

→ **Faits marquants 2025 :**

- Nouveau partenaire l'URSSAF
- Reconduction des permanences tous les jeudis après-midi en alternance dans les mairies de Geüs d'Oloron ou de Lanne-en-Baretous
- **Nouveauté** - Permanence mensuelle au PTI d'une conseillère France SERVICES afin d'aider les agents de la CC (digiposte, etc...)
- Fermeture de l'association PPMM, plus de permanence au château Fénart
- Cessation de l'association PPMM au 31 décembre, arrêt des permanences

→ **Projets 2026 :**

Nouveautés permanences :

- Organiser des permanences en haute vallée d'Aspe en lien avec les mairies & Poursuivre les permanences en vallée de Baretous et de Josbaig ainsi qu'au PTI.

Formations :

- Formations continues « France Services » : CARSAT, DGFIP, CAF, CPAM, justice, ANTS, Dispositif ANGELA

Poursuivre la communication sur l'Espace France services :

- Auprès des mairies, des partenaires, des commerces du territoire, de la presse locale, des réseaux sociaux et sur les bulletins municipaux,
- Animations durant la semaine des Journées Nationales des Portes ouvertes des France Services (première quinzaine d'octobre 2026)

e. **Médiation numérique**

Rôle / objectif du service :

La Conseillère Numérique accompagne les habitants dans la prise en main des outils numériques du quotidien (ordinateur, smartphone, tablette) afin de renforcer leur autonomie et leur maîtrise des usages numériques. À travers des ateliers collectifs, elle favorise l'appropriation des outils, la sécurisation des pratiques et le développement de compétences utiles dans la vie courante (communication, démarches, services en ligne, loisirs).

Dans le cadre du Programme d'Actions Éducatives pour les Collégiens (PAEC), elle intervient auprès de classes de 6^{ème} pour sensibiliser les élèves à la citoyenneté numérique (usages responsables, protection des données, respect en ligne, esprit critique).

Par ailleurs, elle accompagne les agents de la collectivité dans l'utilisation des outils numériques et assure la mission de Référente Informatique et Libertés (RIL), en appui à la mise en conformité au RGPD et à la sensibilisation des services aux enjeux de protection des données.

→ Description de l'action :

> Animation d'ateliers numériques gratuits, sur inscription, avec nombre de places limité :

- Lundi après-midi : France services Vallée d'Aspe à Bedous
- Mardi matin (semaines impaires) : Centre culturel Ambille à Arette
- Mardi après-midi : Médiathèque des Gaves d'Oloron Sainte-Marie
- Mercredi matin (semaines impaires) : Médiathèque des Gaves d'Oloron Sainte-Marie

> Interventions « Citoyenneté numérique » (PAEC) : actions menées en collèges, principalement entre novembre et mars.

→ Moyens humains/équipements :

Ce poste est mutualisé à 50 % avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présence sur le territoire : lundi, mardi et mercredi (semaines impaires).

→ Bénéficiaires 2025 :

Ateliers numériques :

- Médiathèque des Gaves à Oloron Sainte-Marie : 26 ateliers / 123 participations (juin-décembre)
- France services Vallée d'Aspe à Bedous : 18 ateliers / 90 participations (juin-décembre)
- Centre culturel Ambille à Arette : 7 ateliers / 22 participations (septembre-décembre)

→ Faits marquants 2025 :

- Prise de poste de la Conseillère numérique (mai 2025)
- Reprise des ateliers numériques (juin 2025)
- Participation aux animations proposés par France services Vallée d'Aspe durant les Journées Nationales des Portes Ouvertes France Services (octobre 2025)

→ Projets 2026 :

- Poursuite des ateliers numériques
- Réalisation d'interventions « Citoyenneté Numérique » auprès de classes de 6^{ème} des collèges d'Arette et de Bedous (février 2026). Poursuite de ces interventions dans d'autres collèges (novembre 2026)
- Réalisation d'un état des lieux de la mises en conformité au RGPD des services de la collectivité (juillet-août 2026)

f. Service Santé

Rôle / objectif du service :

Participer à la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, via la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé (logement, transports, environnement, cohésion sociale etc.). Contribuer à la pérennisation d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

→ Description de l'action

Cette démarche vise à renforcer l'attractivité du territoire tout en contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La politique publique déployée constitue un levier essentiel pour répondre aux enjeux de démographie médicale et améliorer les conditions d'exercice des

praticiens. En effet, la présence des professionnels de santé et du secteur médico-social représente un facteur déterminant pour maintenir l'attractivité du territoire auprès des populations. Par ailleurs, le développement d'une politique de prévention de proximité, associé à un travail transversal entre les différents services de l'intercommunalité et les acteurs du réseau, permet d'agir de manière coordonnée sur les déterminants de santé.

→ Moyens humains / équipements :

1 ETP : 1 coordinatrice territoriale de santé

Équipements : 1 Maison de Santé Pluriprofessionnelle et 4 logements à Bedous.

→ Faits marquants 2025

- Élaboration du Contrat Local de Santé (CLS) Troisième Génération :

Le CLS « deuxième génération » a été mené sur le territoire des deux Communautés de Communes (Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et Communauté de Communes du Haut Béarn) entre 2020 et 2024. Signé le 23 janvier 2020, il a eu pour vocation à participer à la dynamique territoriale en santé. L'évaluation du dispositif a été réalisée en 2025 auprès de l'ensemble des partenaires par le biais de questionnaires, d'entretiens et lors d'une réunion d'évaluation collective. Ce travail a permis de mettre en lumière :

- Une forte plus-value en matière de partenariat et de gouvernance territoriale
- Un outil opérationnel au service de l'action territoriale
- Une communication à renforcer
- Forts de cette dynamique, le Comité de Pilotage a acté la signature d'un troisième Contrat Local de Santé. Afin de lancer ce nouveau plan d'action sur 5 ans et de réactualiser le diagnostic partagé, un séminaire de lancement du nouveau CLS s'est tenu à Buzy le 26 mai 2025.
- Ce séminaire a permis de présenter : les résultats de l'évaluation, la vidéo bilan du Contrat Local de Santé Deuxième Génération et les axes stratégiques du nouveau CLS correspondant d'une part aux orientations stratégiques du Projet Régional de Santé de Nouvelle-Aquitaine et d'autre part aux enjeux spécifiques du territoire. Ces axes stratégiques ont été travaillés dans le cadre d'ateliers (11 au total) qui ont réuni plus d'une centaine d'acteurs du territoire de Juin à Novembre 2025 et ont abouti à la rédaction de 26 fiches actions, fondatrices du plan d'actions du CLS.

- Mise en œuvre d'actions partenariales :

Afin de s'inscrire dans le projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine et de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du contrat local de santé, plusieurs actions ont été mises en œuvre avec le concours des partenaires

- Accompagnement des professionnels de santé :
 - Suivi du projet immobilier de l'Association Maison de Santé du Piémont Oloronais (AMSPO)
 - Organisation d'un temps d'accueil des internes en médecine de la ville et de l'hôpital
- Participation à la dynamique initiée par Présence Médicale 64 :

Dans le cadre de la convention qui lie la Communauté de Communes du Haut Béarn à Présence Médicale 64, un travail partenarial est mené afin de :

- Travailler sur de prospective, au travers d'éléments statistiques et cartographiques, dans le but d'anticiper de futurs départs de médecins généralistes du territoire
- Mutualiser les moyens et actions afin de créer les conditions pour favoriser l'installation de médecins généralistes sur le Haut Béarn

- Mettre en place une communication partagée autour de l'installation de médecins généralistes à travers la signature par la majorité des intercommunalités du Béarn du « Pacte d'engagement territorial pour l'installation des médecins
- Participation aux rencontres partenariales

→ Projets 2026

- Signature et suivi du Contrat Local de Santé Troisième Génération
- Lancement du Contrat Local de Santé
 - Présentation du plan d'action aux partenaires impliqués dans les ateliers
 - Accompagnement de la mise en œuvre des actions engagées dans ce cadre, notamment celles portant sur : la politiques d'accueil des internes, la santé mentale et le déploiement d'une stratégie en faveur du développement des compétences psychosociales, la nutrition, l'accompagnement des publics vulnérables et de leurs aidants, la santé environnementale
 - Intégration des actions du Plan Alimentaire Territorial porté par le pôle métropolitain Pays de Béarn au Contrat Local de Santé
- Accompagnement des professionnels de santé
 - Suivi de la structuration du projet des professionnel-le-s de santé d'Ogeu-les-Bains, dans le cadre d'une dynamique de coordination territoriale autour d'un bâtiment de santé.
 - Suivi du projet immobilier de l'Association Maison de Santé du Piémont Oloronais (AMSPO).

g. L'accueil des gens du voyage

La direction du développement social et des services techniques participe au Comité de suivi local des gens du voyage piloté par le SDSEI Haut-Béarn.

Les rencontres se déroulent en 2 temps : une actualité de l'ensemble des terrains par l'ensemble des partenaires puis échange autour de situations particulières de façon anonyme si l'intéressé n'a pas donné son accord.

Les gens du voyage sont systématiquement invités à utiliser les espaces France services, concernant l'accès aux droits et prendre des rendez-vous auprès des services sociaux du SDSEI ou du CCAS d'Oloron en fonction du lieu de leurs résidences.

6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire

Rôle / objectif du service :

- > Accompagner la définition et mise en œuvre de la politique culturelle intercommunale
- > Piloter la mise en œuvre du projet d'organisation
- > Coordonner la déclinaison des objectifs de la politique culturelle dans les projets de service
- > Construire et accompagner les partenariats

Propos liminaire

L'action intercommunale s'organise autour de la réaffirmation d'une politique de développement culturel garantissant l'accessibilité aux savoirs et à la création, en considérant les équipements culturels du territoire comme autant de points d'appui du projet collectif.

Celui-ci vise de manière générale l'égalité des chances.

Les chances dont il s'agit se définissent par les possibilités offertes à tous de s'épanouir, de s'exprimer, de développer des facultés particulières (notamment créatives), de cultiver sensibilité et sens critique, et ce quels que soient les déterminismes sociaux et familiaux, les tentations du divertissement addictif (surconsommation de contenus numériques) et les lieux de résidence (plus ou moins éloignés de la ville principale et des polarités de l'espace intercommunal). Ceci s'entend sur tous les temps de la vie, y compris le temps des loisirs.

La culture est donc à considérer comme un levier de développement, éducatif et personnel, sociétal et collectif, mais aussi d'attractivité (touristique en particulier).

Le projet qui a été défini répond aux **quatre enjeux** suivants :

- **Égalité** : garantir à tous l'accès aux savoirs et à la création, quel que soit le lieu de vie ou la situation sociale, en considérant les équipements culturels comme autant de points d'appui du projet collectif.
- **Éducatif** : proposer le pluralisme d'idées pour accompagner la construction d'une conscience citoyenne tout au long de la vie.
- **Cohésion sociale** : offrir des possibilités de rencontres, d'échanges, de débats, mais aussi d'expression créative à même de contribuer au vivre ensemble et à l'interculturalité.

Le postulat de la Communauté de Communes du Haut Béarn est le rayonnement culturel, traduit par le fait que la culture, pour être fédératrice, doit être accessible et inclusive. Ainsi, elle appuie son action sur **quatre leviers** :

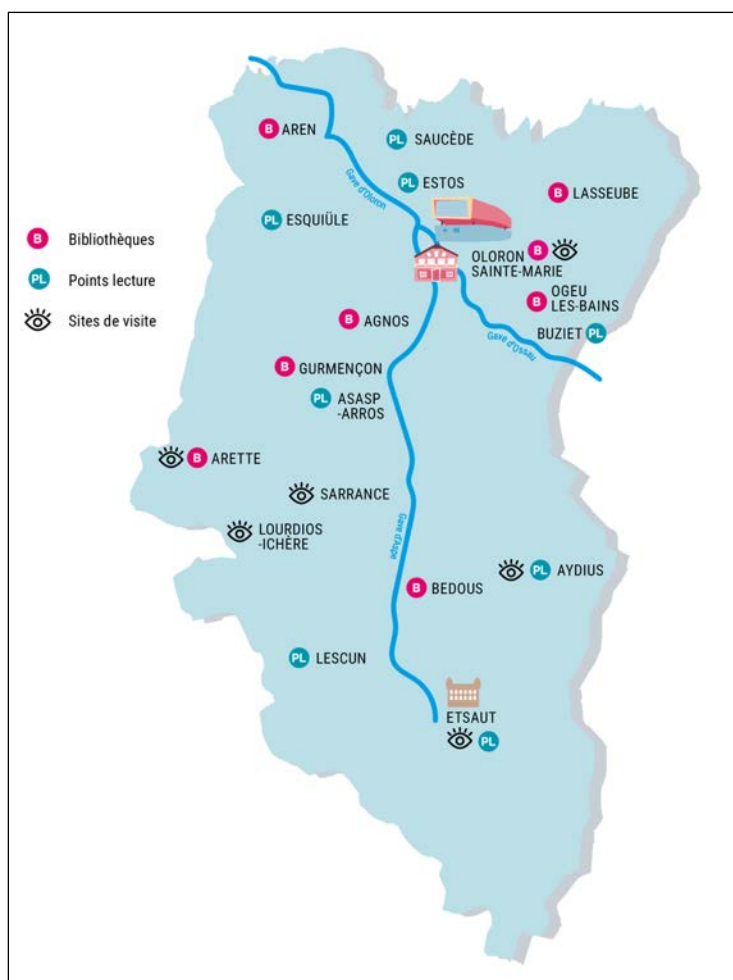
- **Gratuité pour les usagers** : si les politiques tarifaires peuvent permettre de toucher les publics éloignés de la culture d'un point de vue social ou éducatif, la gratuité ne suffit pas... ou plus.
- **Bassins de vie proximité** : les pratiques culturelles sont évidemment liées aux types de territoires ainsi qu'à l'éloignement entre les habitants et les équipements. Est ici visé le rapprochement des activités et des services, des habitants.
- **Avec les publics** : l'essence de « l'aller-vers » réside dans la rencontre avec les individus que nous ne connaissons pas ou peu, dans le but de nouer des liens authentiques, de comprendre leur réalité et de reconnaître leurs potentialités, les considérant avant tout commune une ressource pour le territoire.

- **Tourisme comme pratique culturelle** : alliés stratégiques de la valorisation des territoires, tourisme et culture nourrissent des intérêts réciproques. Aux récits dominants de l'attractivité, s'opposent aujourd'hui des contre-récits qui ouvrent d'autres horizons au tourisme culturel pour concilier urgence écologique, fabrique urbaine et vivre-ensemble.

→ L'année 2025 :

La Communauté de Communes a confirmé la gratuité aux ressources culturelles, pour les usagers des équipements et services culturels en régie (patrimoine, lecture publique).

Un schéma d'intervention, approuvé en janvier 2025, a confirmé le rôle de coordination de réseaux d'équipements, et validé leurs positionnements distincts.



Ce maillage territorial traduit les partenariats en cours de structuration entre la CCHB, Arette, Bedous, Etsaut, Aren, Lasseube, Ogeu-les-Bains, Agnos, Lourdios-Ichère, Oloron Ste-Marie, Sarrance, Aydius, Gurmençon, Lescun, Asasp-Arros, Buziet, Esquiüle, Estos, Saucède, à travers le fonctionnement en réseau des équipements culturels (*Cap sur le Patrimoine ! et Réseau de lecture publique*).

Un projet d'organisation du pôle a été approuvé en juin 2025, qui valide une organisation matricielle des activités en régie.

Le pôle action culturelle et rayonnement du territoire, avec 33 agents, a mis fin à sa structuration en silos, par champs d'intervention culturels : lecture publique, patrimoine avec la Villa Bedat et le PAH dont le projet est intercommunautaire (Haut-Béarn et Vallée d'Ossau).

Une organisation désormais transversale autour de trois services-supports a été validée. Les recrutements validés ont été réalisés au cours du second semestre.

Pour mémoire : Spectacle vivant (6 agents + 4 mis à disposition) et enseignement musical (16 salariés) font l'objet de gestions déléguées.

→ Projection 2026

- Le fonctionnement des services selon la nouvelle organisation
- L'accompagnement du changement

Avec la réorganisation des services culturels, et la mise en place d'un mode de gouvernance transversal et partagé, un accompagnement externe des équipes sera mis en œuvre.

Les trois objectifs visés sont les suivants :

- Favoriser l'esprit collaboratif,
- Faciliter la transition,
- Savoir anticiper et réduire les facteurs de rejet.

L'accompagnement du changement va consister à :

- Faire émerger la parole de chacun ;
- Faire participer pour définir collectivement et former sur les nouvelles pratiques, méthodes, outils ;
- Réinstaurer les bases d'un fonctionnement structuré ;
- Construire des outils d'évaluation continue de la démarche.

a. Actions transversales

1) Tremplin Culture - programme d'éducation artistique et culturelle (année scolaire 2024-2025)

→ Objectifs :

- Décoder, désacraliser, transmettre peut permettre aux jeunes de dépasser des normes vues comme élitistes et ainsi de devenir capable de les adapter et de les faire évoluer
- Se forger une culture riche et diversifiée qui les aidera à mieux appréhender le monde d'aujourd'hui et celui de demain

→ Description :

- Élaboration et mise en œuvre du *Tremplin Culture Haut Béarn*, propositions d'actions à destination du public scolaire, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale

L'offre pédagogique *Tremplin Culture Haut Béarn* propose des parcours et des visites-ateliers d'éveil, de sensibilisation et d'éducation, à destination des élèves de la maternelle au lycée de l'ensemble des établissements scolaires du Haut Béarn.

Ces propositions sont le fruit d'un travail collectif mené par les services intercommunaux culturels et éducatifs de la Communauté de Communes du Haut Béarn. Diversité des thèmes, des disciplines, des approches et complémentarités sont au rendez-vous : patrimoine, arts visuels et arts plastiques, expression corporelle, musique, éloquence, lecture, culture scientifique et technique, éducation à la citoyenneté. L'objectif est de découvrir, apprendre, créer et grandir en complément des programmes éducatifs développés tout au long de l'année dans les classes par les enseignants.

Ces projets d'éducation artistique et culturelle comprennent les trois piliers : voir, faire, connaître, permettant ainsi aux élèves d'approfondir un sujet, d'aller à la rencontre des œuvres, d'échanger avec des artistes et médiateurs, et d'expérimenter une pratique artistique à leurs côtés.

- Construire des propositions d'éducation artistique et culturelle à l'attention de publics prioritaires (lien avec l'analyse des besoins sociaux) : petite enfance - ALSH - jeunesse - personnes en situation de handicap mental – seniors

→ Chiffres clés :

À destination des scolaires : [Tremplin Culture Haut Béarn 2024-2025](#)

- 114 actions réalisées
- 3624 élèves concernés (81%)
 - 94 ateliers – de 2h à 8h
 - 20 parcours d'action culturelle - de 10h à 16h
 - 38 classes participant à 1 prix littéraire (774 élèves)
- 26 outils pédagogiques mis à disposition
- 52 visites des équipements culturels (hors ateliers et parcours)

À destination d'autres publics : [Tremplin Culture Haut Béarn 2024-2025 \(hors scolaire\)](#)

→ Faits marquants :

- Mobilisation des bibliothécaires des secteurs jeunesse, ado et patrimoine écrit, ainsi que des médiatrices de lecture publique et du patrimoine
- Partenariat avec le pôle développement social et les 3 accueils de loisirs sans hébergement de Bedous, Lasseube et St Goin, dans le cadre de l'appel à projets de la DRAC Nouvelle Aquitaine « Lecture & Loisirs »

La lecture donne la possibilité de faire des choses par procuration, de vivre à une autre époque ou d'explorer un lieu réel ou imaginaire. En lisant, on découvre des mondes que l'on n'aurait jamais pu imaginer soi-même. Pour favoriser le goût de lire, nous prenons le parti d'amener le public visé à découvrir divers genres littéraires :

- Narratif : découverte kamishibai, écriture de contes
- Théâtral : la grand'gouille en vadrouille
- Poétique : atelier slam
- Argumentatif : journal pour enfants

qu'il pourra ensuite explorer plus avant lors des temps de visite en bibliothèques ou dans le coin lecture de l'ALSH nouvellement aménagé. Les animateurs pourront désormais reprendre les outils développés lors des ateliers, ou prolonger ces temps d'ateliers par des animations complémentaires.

Chaque enfant aura participé à 4 activités de sensibilisation à la littérature, sur une année. Les animateurs ont pu reprendre à leur compte 3 contenus d'animation, avec l'appui des bibliothécaires, suite à une formation-action mise en place début 2025.

→ Projection 2026 :

- Redéfinition des modalités de mise en œuvre de la démarche
- La construction de parcours spécifiques aux publics hors temps scolaire
- L'organisation revue des missions EAC et médiation, pour construire des parcours transversaux

2) Soutien aux acteurs culturels

2.1 Événements en partenariat

Journée internationale des droits des femmes (08/03/2025)

En collaboration avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

→ Objectifs de l'action :

- Réfléchir sur l'équilibre en trouver en matière de liberté d'expression et de discrimination, sur la question de l'égalité de genre
- Les actions éducatives menées ont permis de répondre à cet objectif. La médiation ainsi mise en place permet d'agir en complément des expositions dont la lecture relève de démarches individuelles.
- Diffuser la culture de l'égalité. Les expositions présentées, la promotion mise en place autour d'elles vont dans ce sens.

→ Description de l'action :

- Un programme est défini en partenariat avec LSF, TML, le CCAS d'Oloron Ste-Marie, le Centre social La Haüt, avec la contribution du collège des Cordeliers (action EAC « parcours de femmes »).

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25/11/2025)

La Commune d'Oloron Sainte-Marie et la Communauté de Communes du Haut-Béarn ont organisé des expositions et un village des partenaires à la médiathèque des gaves.

→ Pourquoi cette journée :

- La violence contre les femmes est une violation des droits de l'homme.
- La violence contre les femmes résulte d'une discrimination à l'égard des femmes, tant dans le droit que dans les faits, ainsi que de la persistance d'inégalités entre hommes et femmes.
- La violence contre les femmes et les filles n'est pas inéluctable et sa prévention est non seulement possible mais essentielle.
- La violence contre les femmes est un problème mondial. Jusqu'à 70% des femmes sont victimes de la violence au cours de leur vie.

→ Description de l'action :

- **Expositions :**
 - « Encres d'âmes » : une exposition de panneaux de paroles de femmes accompagnées par l'association Du côté des femmes.
 - « La santé des enfants exposés aux violences conjugales » : à travers des panneaux thématiques d'information, cette exposition montée par le SDSEI montre l'impact de ces violences sur les enfants, victimes collatérales mais victimes à part entière, afin de faire réfléchir.
- **Mise à l'honneur d'ouvrages** en lien avec la thématique de l'élimination des violences à l'égard des femmes.
- **Village des partenaires :** Des stands pour se renseigner : APAVIM, CDAD, Du côté des femmes, Planning Familial, CCAS, SDSEI, CAF, CIDFF, Maison de protection des familles.

2.2 Appel à projets « Territoire Culturel Créatif »

→ Description de l'action :

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre de la compétence intercommunale « Soutien aux associations œuvrant dans le champ culturel et s'inscrivant dans le cadre de la politique culturelle intercommunale ».

Il vise à mettre en avant notre territoire créatif, en accompagnant la réalisation d'actions culturelles sur le périmètre du Haut Béarn, en lien avec l'action des services culturels intercommunaux et les équipements culturels du territoire.

Ce dispositif d'appel à projet permet donc de soutenir les actions et projets culturels, en lien avec la programmation culturelle de la Communauté de Communes du Haut Béarn en matière de patrimoine et de lecture publique.

→ Associations accompagnées :

- Nouvelle Résolution en Vallée
- Partage et Culture en Aspe
- Atout Jeune Famille
- Livres sans Frontières
- Foyer rural et d'éducation populaire de Lourdios-Ichère
- A l'entorn deth Layens

2.3 Accès gratuits aux équipements culturels

Le pôle action culturelle assure :

- La gestion de l'auditorium Bedat, qui est mis à disposition de tiers à la demande,
- La gestion du droit de tirage intercommunal (45 utilisations) pour l'espace Jéliote et la Chapelle.

En 2025, ce furent :

- 77 occupations de l'auditorium Bedat, représentant l'accueil de 4630 personnes,
- 39 utilisations de l'espace Jéliote et de La Chapelle.

3) Outils de communication « Culture et Vous en Haut-Béarn »

Culture et Vous en Haut-Béarn se veut être une fenêtre ouverte sur le monde de la Culture à travers une veille permanente, offrant une vision panoramique de l'actualité culturelle. Né d'une ambition commune des équipes, de :

- Donner à voir, écouter, lire, s'informer, faire sur les possibles afin de piquer la curiosité et les aider à réfléchir sur leurs choix et leurs envies ;
- Connaître les pratiques culturelles des habitants.

→ Description :

Avec « Culture et Vous en Haut Béarn », l'idée est de partager des contenus, propices à l'échange, adaptés aux publics-cibles, qui fréquentent ou pas/peu les équipements et événements culturels locaux.

La ligne éditoriale, principalement axée sur des articles de fonds possiblement déconnectés d'une actualité événementielle, fait l'objet d'un travail concomitant entre les agents contributeurs des

services du Pôle Action Culturelle et Rayonnement du Territoire, et aussi avec les opérateurs culturels locaux, afin de proposer un ensemble riche et varié.

Notre présence sur les réseaux sociaux s'appuie sur quatre leviers :

- Webzine : <https://cultureetvous.hautbearn.fr/abonnement/>

Il regroupe plusieurs articles sur différentes thématiques et fait l'objet d'une diffusion mensuelle, sur simple inscription par mail.

- Site internet : <http://cultureetvous.hautbearn.fr>
- Compte Facebook : <https://www.facebook.com/culturehautbearn>
- Compte Instagram : <https://www.instagram.com/culturehautbearn>

→ Objectifs :

- Diversification des publics culturels, visant notamment l'intéressement d'un public plus jeune et plus large
- Découverte de la richesse de l'offre culturelle du territoire
- Valorisation des initiatives locales et des pratiques culturelles
- Construction de partenariats (internes et externes) : en mode contributif ouvert

→ Chiffres clés :

Le **webzine** retrouve aujourd'hui une certaine régularité de diffusion, après la phase de transition liée au changement d'outil en 2023.

Les publications mensuelles s'installent progressivement, avec des retours et des niveaux de consultation relativement stables d'une édition à l'autre. Cette continuité constitue un point d'appui, même si la diffusion reste encore limitée.

	Facebook	Évolution	Instagram	Évolution
Couverture (personnes touchées)	364.3 K	+ 700%	62.3 K	+ 566%
Interactions globales	4.7 K	- 64%	1.5 K	+ 150%
Visites de la page (consultation autonome)	12.9 K	- 9%	3.2 K	+ 128%
Publications	+/- 4 par semaine	idem	+/- 4 par semaine	idem
Vidéos / Vues de +3s.	40.3 K	- 53%		
Réactions vidéos (com, partages, j'aime)	3.1 K	+63%		
Nouveaux followers	180	-59%	1 K	+893%

Les réseaux sociaux ont changé d'échelle de manière significative avec des contenus qui touchent aujourd'hui beaucoup plus de monde qu'en 2024.

- Sur Facebook, la portée passe de 51,8 K à 364,3 K personnes touchées. Instagram suit la même tendance, avec une progression de 11 K à 62,3K. Ceci constitue des signaux positifs avec des contenus qui circulent mieux, qui sont davantage vus, et qui s'inscrivent plus efficacement dans les logiques actuelles des plateformes.
- En revanche, si les contenus sont beaucoup plus visibles, ils ne génèrent pas forcément plus de réactions. Sur Facebook, les interactions diminuent (7,3K → 4,7K), malgré une portée bien plus large. Sur Instagram, elles progressent (1K → 1,5K), mais de façon modérée.

Autrement dit, on touche plus de monde, mais ce public est aussi plus "passant".

Ce phénomène est classique sur ce type de plateforme : plus on élargit la diffusion, plus l'engagement se dilue. Cela ne signifie pas que les contenus fonctionnent moins bien, mais plutôt que l'audience est moins captive.

Les contenus vidéo restent centraux, avec une évolution intéressante.

Le nombre de vues baisse (75,7K → 40,3K), mais les réactions augmentent nettement (1,9K → 3,1K).

Il s'agit d'un marqueur important qui souligne que les vidéos suscitent davantage d'interactions donc un engagement plus qualitatif, même si elles sont moins massivement vues.

Faisant suite aux pistes d'améliorations envisagées à la fin de l'année 2024, le compte Instagram a été partiellement retravaillé (stratégie, mise en avant, etc.), marquant la différence entre les deux comptes.

Instagram progresse sur tous les indicateurs :

- Plus de visites (2,5K → 3,2K)
- Forte hausse des abonnés (112 → 1 000)

À l'inverse, Facebook ralentit sur ce point (307 → 180 abonnés).

Constat : il va être nécessaire de dissocier chacun des deux comptes afin de travailler l'identité de chacun.

Malgré tout, ces résultats méritent d'être replacés dans leur contexte. La diffusion des contenus dépend fortement des algorithmes des plateformes, qui sont à la fois évolutifs, peu transparents et souvent imprévisibles. Dans les faits, un contenu peut très bien fonctionner une semaine et être peu diffusé la suivante, même s'il est construit de la même manière.

→ Perspectives 2026 :

Concernant le webzine, des pistes d'amélioration pourraient être envisagées à court terme pour renforcer sa visibilité : une valorisation plus systématique sur les réseaux sociaux (mise en avant d'articles, extraits, renvois directs ?), une meilleure articulation avec les autres supports de communication (site internet, partenaires, Agenda, flyers...), ou encore une refonte des pages pour une meilleure lisibilité (titres, structuration).

Concernant Facebook et Instagram, l'enjeu pour la suite est de trouver un équilibre. S'il est indispensable de continuer à toucher un public plus large, il est tout autant nécessaire de renforcer l'engagement et la fidélisation. Une réflexion doit être menée pour créer des contenus plus ciblés qui vont susciter davantage de réactions.

Néanmoins, la mise en œuvre d'une stratégie éditoriale pleinement structurée et suivie dans le temps reste aujourd'hui contrainte par des ressources limitées, notamment en termes de temps disponible pour concevoir, tester et ajuster.

Concernant le site internet, une refonte structurelle sera opérée en interne, tant en termes de contenus que de fonctionnalités et d'esthétique.

Enfin, aux outils de communication numériques, 2026 donnera lieu à la création d'un support de communication physique mutualisé entre les différents services culturels intercommunaux, dans la logique de l'organisation décloisonnée qui a été définie.

À même de s'adresser à un même public pour une offre culturelle multisites, L'Agenda sera proposé dès janvier aux habitants du Haut-Béarn. Il rassemblera l'ensemble de la programmation culturelle du réseau *Cap sur le patrimoine !* et au sein du réseau de lecture publique au rythme d'une publication par période de 4 mois.

b. Lecture publique

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale de lecture publique visant l'élargissement des publics
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre de la structuration et du fonctionnement du réseau intercommunal de lecture publique
- > Définir et mettre en œuvre la politique documentaire
- > Définir et mettre en œuvre la politique d'action culturelle
- > Initier et construire des partenariats, intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau

→ Description de l'action :

L'accès à toute l'offre de service est gratuit.

Fréquentation :

- 4893 inscrits actifs (hors ressources numériques)

Les prêts / retours de documents :

- 166 095 prêts

La fréquentation des ressources numériques :

- Portail (<https://mediatheque.hautbearn.fr>):
 - Nombre de connexions aux comptes adhérents : 4550
 - Nombre de réservations : 1350 documents
- Module de formation, d'information et de découverte en ligne, disponible sur le site internet de la médiathèque (*TOUT APPRENDRE*)
 - Des cours: du débutant au confirmé, l'apprentissage de nombreuses langues, du soutien scolaire du CP à la Terminale, le code de la route, de la bureautique mais aussi du fitness ou du développement personnel ;
 - La presse: des revues sur plusieurs thèmes complétant l'offre de la médiathèque ainsi que la presse nationale et internationale et même en langue étrangère ;
 - Des lectures numériques : Bd ou romans à lire sur votre écran ;
 - Les loisirs: activités manuelles, partitions et apprentissage musical.

2046 connexions : environ ¼ sur ordi et ¾ sur mobile ((bouquet « Presse, livres, BD, livres audio » très prisé ainsi que le module Langues)

- Postes informatiques à disposition à la médiathèque :
 - Nombre de connexions : 2633 (année glissante 2025/2026)
 - Nombres d'utilisateurs : 1390 (980 adhérents et 410 « visiteurs »)

→ Les équipements :

Les équipements du réseau intercommunal de lecture publique :

Le réseau de lecture publique du Haut Béarn est constitué de la Médiathèque des Gaves, de deux bibliothèques intermédiaires (Arette et Bedous), de cinq bibliothèques-relais (Agnos, Gurmençon, Lasseube, Ogeu-les-Bains et Aren) et de cinq points lecture (Asasp-Arros, Esquiüle, Buziet, Estos et Saucède)

→ L'offre de service :

Les services proposés au sein du réseau territorialisé :

- Une carte d'abonnement unique pour le réseau,
- Un catalogue commun,
- Une navette pour desservir les bibliothèques relais et assurer les rotations.

La rotation des documents dans les sites du réseau intercommunal de lecture publique :

- Une fois par semaine pour la circulation des documents entre bibliothèques, l'acheminement des réservations, le portage des nouveautés et les malles thématiques constituées sur demande des enseignants ou pour agrémenter une action culturelle (navette),
- Une fois par mois pour récupérer les réservations dans les points-lecture,
- Une fois par semestre dans les bibliothèques relais (entre 500 et 1 000 documents) pour le renouvellement des fonds,
- Une fois par semestre dans les points lecture (entre 200 et 300 documents), pour le renouvellement des fonds,
- Une fois par an pour renouveler les documents désherbés (300 documents) des bibliothèques-relais.

Le fonds : un catalogue commun accessible 24h/24 sur le site Internet mediatheque.hautbearn.fr

- 108 423 documents (+1,3%), dont 8 690 nouveaux documents acquis sur l'année.
- Base de données *Mozaik* qui permet à chaque abonné d'accéder à une offre de cours en ligne (web ou mobile) sur plus de 20 thématiques bureautique, langues étrangères, soutien scolaire, musique, développement personnel... de chez soi mais aussi à plus de 400 titres de presse en ligne, ainsi que de 75 000 livres et BD numériques, plus de 10 000 références audios, livres et podcasts.
- Le portail internet du réseau de lecture publique permet également d'accéder à différents sites gratuits recoupant films, documentaires vidéo et sonore, musique et archives vidéo.

L'action culturelle du réseau lecture publique se décline en trois volets :

- La programmation culturelle qui se déploie sur 4 périodes, dont une période estivale (juillet/août/septembre) marquant une fréquentation différente en termes de publics ;
 - Les rendez-vous réguliers qui rythment toute l'année ;
 - Les projets de médiation, et actions hors les murs.
- **En matière de programmation culturelle**, au rythme des manifestations nationales et en ce qui concerne le tout public (public libre), le réseau de lecture publique a proposé :

→ Dans le cadre **des Nuits de la lecture (thématique : les patrimoines) à la médiathèque des Gaves** : une soirée « contes » a été programmée avec Anne-Lise Vouaux-Massel, tisseuse de mots et de gestes. Un premier spectacle pour la jeunesse « A trop croquer, ça craque » en fin d'après-midi et une autre proposition pour les plus de 8 ans en début de soirée avec un spectacle intitulé « Les racines rouges ont rassemblé une quarantaine de personnes. En parallèle, des lectures pour les enfants ont été proposées ainsi qu'un moment d'échange et de convivialité après les spectacles.

Fréquentation : 42 adultes, 37 enfants

→ **Pour le printemps des poètes** au mois de mars, à la médiathèque des Gaves et à la bibliothèque de Bedous, une exposition d'affiches géantes conçue par les Editions le bleu du Ciel et prêtée par la biblio64 a été mise en place. L'enjeu de cette exposition étant de resituer le poème dans l'espace public par le biais de l'affiche, langage visuel permettant à toutes et à tous d'accéder à la poésie contemporaine. Des lectures poétiques ont été programmées à la bibliothèque de Lasseube ainsi que deux ateliers d'écritures se sont déroulés à la médiathèque, assurés par l'association Livres sans Frontières.

→ Des projections tout au long de l'année : deux projections pour un public adultes **dans le cadre du cinéma du réel en mars**, une projection pour un public adulte et deux projections pour un public jeunesse au mois de mars dans **le cadre de la fête du court-métrage**.

Et enfin, **pour le mois du film documentaire** en novembre, une projection adulte est programmée à la Médiathèque des Gaves.

Fréquentation : 12 adultes, 25 enfants

→ Le réseau de lecture publique s'est associé à la bibliot64 pour enrichir sa programmation en participant au **Mois du son** tout au long du mois d'avril.

Au menu du mois d'avril : des lectures en LSF ainsi que des lectures musicales pour la jeunesse, une histoire musicale proposée par le violoniste Benjamin Colosimo à la médiathèque et à la bibliothèque de Bedous, des chants pianéolithiques avec la pianiste Aurélie Samani et le harpiste Didier Capeille à la bibliothèque d'Ogeu. Enfin, à destination du public adolescent et du public adulte, nous avons accueilli la compagnie « le cri du son » pour un atelier-spectacle immersion pour apprendre à bruiteur une séquence de film d'horreur.

Fréquentation : 65 adultes, 10 adolescents + 5 adultes pour l'atelier, 37 enfants

→ **La clôture du Prix Bullez à la confluence** se déroule comme à son habitude au mois de juin pour une journée dédiée à la remise des lots, à un échange convivial avec les usagers qui ont lu la sélection et voté pour leur BD préférée, c'est également l'occasion d'accueillir un des auteurs ou autrices de la sélection. Cette année, c'est Alain Charlot auteur de la BD « Delta Blues Café » qui a proposé une causerie musicale autour de son travail d'auteur et de musicien. À travers une série de portraits fourmillants d'anecdotes, Philippe Charlot a évoqué les trajectoires méconnues des bluesmen qui ont inspiré sa bande dessinée

Fréquentation : 25 adultes

→ Du 17 mai au 13 juin, **en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire et l'Espace Jéliote - Centre Nationale de la marionnette, la médiathèque des Gaves a accueilli l'exposition *Habiter les Pyrénées béarnaises*.**

En marge de cette exposition interactive, des ateliers autonomes ludiques d'architecture et de construction autour du Jeu kapla ont été proposés à la médiathèque. Cette Exposition a également voyagé par la suite au sein du centre culturel Ambille après son inauguration fin août.

> Durant les mois de juillet et août, nous avons reçu Jean Lavigne pour une projection suivie d'un échange-débat autour de son film « un précipice immense, dans les émotions de la terre ». Ce film-objet est accompagné d'un livre de photographies et d'une exposition permettant de sensibiliser le grand public aux défis climatiques qui nous attendent. **Cette action a été réalisée en partenariat avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour.**

Fréquentation : 28 adultes

→ Dans le cadre **d'un aller-retour dans le noir, le festival palois de littérature noire et policière**, l'autrice Julia Chapman a été reçue pour une rencontre autour de sa série best-seller *Les détectives du Yorkshire*. Une deuxième rencontre sous le format conférence/rencontre a été réalisée dans la foulée avec Nicolas Bareït, maître de conférences et auteur de l'ouvrage *Agatha Christie : l'énigme et la loi*. Ces deux rencontres ont été organisées en partenariat avec la librairie indépendante L'escapade qui propose la séance de dédicaces aux auteurs invités et une table de vente associée. Fréquentation : 67 adultes

→ Comme chaque année depuis 4 ans, la médiathèque des gaves propose **une journée de braderie littéraire** un samedi du mois d'octobre, l'occasion de proposer au large public des ouvrages à prix cassés et d'échanger avec les usagers de manière différente.

→ Les rendez-vous « culture numérique » ont été initiés en proposant des sessions de réalité virtuelle grâce à la mise à disposition des casques Oculus Quest 3 en partenariat avec la Biblio64.

Fréquentation : 580 adultes

→ **Dans le cadre de l'opération « Octobre à table » menée en partenariat avec la biblio64**, une conférence sur les risques des troubles du comportement alimentaire avec la pédopsychiatre Alice Letessier a été organisée à la médiathèque.

Fréquentation : 27 adultes

- **En matière de rendez-vous réguliers :**

→ **Des séances de lectures pour les enfants** ont lieu dans différents sites du réseau de lecture publique :

Médiathèque des Gaves :

Tous les mercredis à 16h30 pour les enfants à partir de 3 ans.

Tous les 1ers vendredis du mois séance bébés lecteurs.

Une séance dédiée à notre partenaire du Relais petite enfance a lieu le 3^{ème} samedi du mois pour accueillir les assistantes maternelles et les bébés. Fréquentation : environ 6 enfants par séance pour les lectures au fil de l'eau, environ 4 à 8 bébés par séance

Bibliothèque de Bedous

Tous les mercredis, les racontines

Fréquentation : 15 enfants environ par séances accompagnés des parents

Centre culturel Ambille :

Le rendez-vous des histoires du mercredi

→ Des **rendez-vous réguliers mensuels tout public** ont été mis en place :

Centre culturel Ambille

Des séances dédiées au jeu avec l'association Lib'et Lude

Des séances dédiées aux pratiques artistiques (intervenants extérieurs)

Des ateliers numériques avec une conseillère numérique (Jeanne Gayon)

Bibliothèques d'Ogeu et de Lasseube :

Des cafés lectures / cercles de lectures mensuels ont été mis en place progressivement avec les équipes bénévoles, et en partenariat avec l'espace de vie sociale concernant la bibliothèque d'Ogeu.

Ces rendez-vous comptent une dizaine de participants à chaque séance.

- **Les projets de médiation et actions hors les murs :**

> **Séances de lectures dans les trois crèches intercommunales d'Oloron Ste-Marie** assurées par deux bibliothécaires jeunesse :

- L'îlot mômes > 10 séances/an pour deux groupes d'enfants : 180 enfants de 6 mois à 3 ans et demi
- Crèche'ndo > 10 séances / an : 120 enfants
- Crèche La Haüt > 10 séances / an, 130 enfants

> **Accueils de classes à la Médiathèque des Gaves :**

- Découverte de la médiathèque : 320 élèves / 15 classes
- Accueil spécifique « découverte du kamishibaï » : 51 élèves / 3 classes
- Accueil spécifique « Voyage aux pays des contes détournés » : 89 élèves / 4 classes

> **Projet de médiation dans le cadre du Printemps des poètes**

- Gabrielle Colibri et la MECS de Planterose : 3 ateliers de 2h slam et poésie dans le cadre du printemps des poètes avec restitution publique à la Chapelle : 8 adolescents
- Lecture loisir avec les ALSH intercommunaux : nous avons travaillé à la création de « coins lectures » et fait l'acquisition d'un fonds documentaires pour les trois sites (Bedous, St Goin, Lasseube). Ce projet a également été l'occasion de programmer des ateliers autour de la lecture publique pendant les petites vacances scolaires à destination des enfants accueillis dans ces structures de 6 à 12 ans.
 - Atelier journal et presse écrite : 35 enfants
 - Atelier de médiation / lecture théâtralisée : 59 enfants
 - Atelier Kamishibaï : 48 enfants
- Un volet formation a été mis en place à destination des bibliothécaires, médiatrices et animateurs des ALSH avec la compagnie le Chant des histoires. Retour très positif sur les contenus de cette formation portant sur la lecture à voix haute et sur les techniques d'animation autour du livre.

> **Participation au projet événementiel « la rue aux enfants »**

Début juillet, nous avons animé un espace dédié aux livres et aux lectures offertes dans le cadre de la manifestation « la rue aux enfants » portée par l'association DròLLerie & Cies.

Fréquentation assez faible compte tenu de la chaleur

→ **Faits marquants 2025 :**

- Les équipements du réseau :
 - Ouverture du centre culturel Ambille à Arette en août 2025
 - Remplacement du Système de Sécurité Incendie à la médiathèque des gaves (fermeture pendant 15 jours)
 - Réaménagements des espaces de travail interne
 - Modernisation partielle du parc informatique
- Valorisation des documents :
 - Tables thématiques
 - Prix Bullez à la Confluence
 - Prix Bouquin Malin (scolaires)
- Action culturelle :
 - Outre la programmation définie et mise en œuvre, l'année 2025 a été marquée par la définition de la stratégie d'action culturelle qui sera dès 2026 portée par un service mutualisé regroupant les médiateurs de divers horizons (lecture publique, patrimoine, animation socioculturelle...)
 - Partenariat renouvelé avec la Biblio 64

→ **Perspectives 2026 :**

- Les équipements du réseau :
 - Relamping de la médiathèque des gaves (passage au led)
 - Poursuite de la modernisation du parc informatique
- La préparation d'un contrat territoire-lecture avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine, visant à susciter à l'échelle du territoire intercommunal un partenariat actif entre tous les acteurs de la lecture pour l'élaboration de programmes cohérents et partagés en renforçant en particulier les coopérations entre les secteurs culturel, éducatif, associatif.
- Le fonctionnement des services selon la nouvelle organisation

C. Patrimoine

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale dans le champ du patrimoine et assurer les missions relevant des 3 piliers de la chaîne patrimoniale (recherche, valorisation, médiation)
- > Accompagner la décision sur le renouvellement du label Pays d'art et d'histoire (PAH)
- > Sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture et au patrimoine
- > Coordination des acteurs du patrimoine
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre du projet scientifique et culturel de la Villa Bedat
- > Définir et mettre en œuvre la politique de recherche
- > Initier et construire des partenariats
- > Faire évoluer le site du Fort du Portalet vers un équipement de tourisme culturel
- > Structurer la démarche collective à vocation de tourisme culturel *Cap sur le Patrimoine !*
- > Accompagner la définition du projet de mémorial du Camp de Gurs

1) Pays d'art et d'histoire (PAH) Pyrénées béarnaises – partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

→ Description de l'action :

Le plan d'actions correspond à la mise en œuvre de la convention ministérielle de labellisation, et est réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

- Actualisation de la **charte architecturale et paysagère** :
 - Conception de la charte chromatique Pyrénées béarnaises en partenariat avec le pôle urbanisme
 - Intégration d'un volet adaptation du bâti ancien, pour y créer de petits logements, en lien avec le pôle urbanisme
 - Lancement du projet d'outil numérique facilitant le partage de la charte architecturale et paysagère
- Suivi du programme de recherche Petra en partenariat avec l'**UPPA - laboratoire de recherches Identité territoires et Mobilités** autour de la construction en pierre sèche, reconnue par l'UNESCO
- Le lancement d'une mission de **pré-inventaire du patrimoine bâti lié à l'industrialisation**
- Actions de **valorisation du patrimoine sur le thème de l'architecture et du cadre de vie** :
Fréquentation : 430 personnes, pour 19 actions proposées

Ce travail permet de rassembler l'ensemble des acteurs du patrimoine, associatifs et publics, autour d'une programmation partagée. Des actions sont aussi menées directement par l'équipe du PAH.

Programmation de **temps de sensibilisation tout public « Habiter les Pyrénées béarnaises »** toute au long de l'année :

- Diffusion de l'exposition itinérante comprenant panneaux, projet des lycéens du LP Guynemer sur le quartier de la Gare d'Oloron demain, un espace chantier kapla et le dispositif « Voisin.e.s » en partenariat avec l'Espace Jéliote – centre national de la Marionnette à Oloron Sainte-Marie (médiathèque des gaves), Arette (centre culturel Ambille), mais aussi Laruns et Arudy en vallée d'Ossau ;
- Animation de « cafés archi » en partenariat avec des architectes et des artisans locaux, sur des thèmes variés : Architecture et matériaux bio-sourcés, Une charte architecturale pour quoi faire ?, Réhabiliter et construire en bois, La construction en pierre sèche ;
- Coordination locale des événements nationaux de sensibilisation au patrimoine : Journées nationales de l'Archéologie, Journées européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'Architecture : balades urbaines et patrimoniales, visites de chantier et ateliers (pierre sèche, réhabilitation d'un ancien moulin, architecture et biodiversité).
- **Communication**
 - Rendez-vous en Pyrénées béarnaises : 3 éditions / an reprenant les actions de valorisation menées par les acteurs du patrimoine sur le territoire labellisé.

→ Faits marquants 2025 :

- Signature de la convention décennale de renouvellement du label et mise en place de la nouvelle organisation de la mission ;
- Participation à la biennale de l'Architecture : comité de pilotage, coordination d'acteurs locaux, partenariat avec les Maisons de l'Architecture de Nouvelle Aquitaine pour des actions avec les scolaires, propositions de balades urbaines.

→ Perspective 2026 :

- Participation à **l'Année Internationale des Parcours et du Pastoralisme** décrétée par l'UNESCO :

- Édition d'un focus « Bâti et paysages pastoraux » en partenariat avec le Parc national des Pyrénées et le Pah Aure& Louron ;
- Programmation de randonnées thématiques ;
- Soutien et accompagnement de porteurs de projet pour l'intégration au programme national coordonné par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie.
- Participation au **programme de recherche** soutenu par la région Nouvelle Aquitaine « *Le patrimoine de l'eau en montagne : approche participative et co-construction des savoirs patrimoniaux et environnementaux en contexte de changement climatique* » avec le laboratoire Identités territoires et mobilités de Pau
- **Information et formation** sur les rendus d'éléments d'actualisation de la **charte architecturale et paysagère** (charte chromatique et adaptation du bâti ancien en petits logements) auprès des élus, services et des habitants
- **Concours photo** en partenariat avec les sites de *Cap sur le Patrimoine !* sur le thème de l'architecture (ponts, paysages urbains et détails d'architecture)

2) Cap sur le Patrimoine des Pyrénées béarnaises !

2.1) La démarche collective

Cap sur le Patrimoine correspondant à une démarche mutualisée de structuration, portée par 9 équipements publics, communaux ou intercommunaux, de valorisation du patrimoine.

La structuration porte sur :

- La communication
- Le positionnement et la programmation
- L'analyse des publics, le public-cible étant les touristes.

Il s'agit de 9 sites, reconnus ou plus intimistes, chacun offrant une exploration singulière du Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises. 9 étapes et autant d'invitations à parcourir notre territoire, le découvrir au travers de son histoire, ses traditions, et rencontrer les hommes et les femmes qui l'ont façonné et le font vivre : [Cap sur le Patrimoine !](#)

→ Faits marquants 2025 :

- Refonte du document de communication
- Programmation thématique « Cap sur la ruralité »

→ Perspective 2026 :

- Partenariat avec OT en matière de promotion et d'outils de communication
- Refonte de la présentation des équipements sur le site internet cultureetvous.hautbearn.fr

2.2) Les sites intercommunaux : Fort du Portalet, Écomusées, Villa Bedat

Fort du Portalet

Le Fort du Portalet relève depuis juillet 2025 d'une gestion autonome, sous le pilotage du pôle développement touristique.

Le pôle action culturelle met à disposition deux guides durant les périodes d'ouverture du site, et assure la programmation artistique.

→ Description de l'action :

- Accompagnement de la mise en œuvre du nouveau projet d'exploitation du site par le pôle développement touristique

- Candidature au POCTEFA « fortifications »

→ **Faits marquants 2025 :**

- Ouverture du site à la visite selon des modalités adaptées aux conditions d'accès, à compter du 1^{er} juillet 2026
- Inscription du site dans le projet FORTIUM (route des fortifications), en partenariat avec les communes de Canfranc et de Jaca

→ **Perspectives 2026 :**

- Appui aux actions pilotées par le pôle développement touristique
- Programmation artistique événementielle

Caï çai, écomusée du pastoralisme, à Lourdios et Écomusée de la légende de Sarrance

Ouverture saisonnière : vacances de printemps et d'automne, et du 1^{er} juin au 30 septembre

→ **Description de l'action :**

- Partenariat avec les communes de Lourdios concernant les modalités d'ouverture du site qui est concomitante à l'ouverture de l'espace convivialité - vente au rez-de-chaussée
- Programmation s'inscrivant dans le réseau Cap sur le patrimoine, sur le thème de la ruralité
- Actions culturelles durant l'été : A la lueur des flambeaux, visites-découverte intérieur/extérieur...

→ **Faits marquants 2025 :**

- Partenariat avec les associations culturelles de Lourdios et Sarrance pour une complémentarité de programmation
- Intégration dans la programmation thématique de *Cap sur le patrimoine !*, avec l'organisation d'un concours photo, et des soirées-débat en mode convivial
- Diagnostic de la scénographie de Sarrance

→ **Perspectives 2026 :**

- Projet scénographique de Sarrance
- Appui au projet du foyer rural et d'éducation populaire de Lourdios de création d'un circuit dans le village, sous forme de chasse au trésor pour faire découvrir le patrimoine

Villa Bedat, centre culturel et patrimonial (Cf. point suivant)

3) Villa Bedat, Centre culturel et patrimonial du Haut-Béarn

Sous l'appellation Villa Bedat - centre culturel et patrimonial, nous retrouvons :

- **Une exposition permanente**, didactique et ludique, située dans l'ancienne usine de sandales Bedat (RDC et 1^{er} étage), est dédiée à la découverte de notre territoire (livret découverte pour enfant, visite commentée à la demande) ;
- **La bibliothèque patrimoniale** ou **Espace patrimoine écrit** à la médiathèque des gaves, dont les collections sont intégrées dans le catalogue commun de ressources documentaires, accessible 24h/24 sur le site internet mediatheque.hautbearn.fr. Les fonds patrimoniaux comprennent les fonds local, précieux, livres anciens et une riche collection iconographique. Ils constituent une ressource indispensable pour les recherches à l'échelle locale et la transmission de la

mémoire, notamment pour développement de la médiation, de l'éducation artistique et culturelle et l'écriture de nos expositions culturelles temporaires.

- **La bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises**, consultable 24h/24 sur le site internet bibliothequenumerique.pyreneesbearnaises.fr, qui permet la diffusion de documents patrimoniaux et iconographiques, et de contenus culturels à visée locale, les rendant accessibles au plus grand nombre à distance.
- **Des espaces d'expositions temporaires**, qui permettent de développer une programmation annuelle thématique, avec la conception et le commissariat d'expositions. En 2025, il s'est agi de la biodiversité végétale, du monde végétal. Les expositions culturelles et artistiques, couplées à l'action culturelle, déclinées sur 3 périodes ont permis de faire découvrir l'univers des différents végétaux de notre territoire (essences d'arbres, arbrisseaux, plantes, espèces endémiques des Pyrénées, plantes rudérales) ainsi que leurs différents usages ou utilisations (bois de construction, de chauffage, plantes médicinales, plantes tinctoriales...) et les anecdotes ou croyances / légendes qui s'y rapportent.

Fréquentation annuelle : 4 950 visiteurs dont 3 648 adultes et 1 302 enfants

Fréquentation estivale : 509 visiteurs en juillet et 656 en août

→ Expositions :

- **1^{ère} période : Promenons-nous dans les bois (13 février > 10 mai)**

Premier opus consacré aux essences d'arbres, arbrisseaux et plantes des forêts et des sous-bois du Haut-Béarn.

- Exposition artistique contemporaine par 3 artistes locaux : Nathalie Bouyer, Christine Paillé-Hourcade et Michel Depardieu, tous peintres
- Exposition culturelle *Promenons-nous dans les bois du Haut-Béarn* par la Villa Bedat
- **2^{ème} période : À la folie - Passionnément ! (14 mai > 27 septembre)**

Pour la seconde année consécutive, la Villa Bedat et l'association **Chemins des arts/Festiv'arts** renforcent leur partenariat artistique initié en 2024 en exposant 3 artistes en avant-première du festival Festiv'Arts 2025 puis pour la première fois, dans la continuité du festival, 3 artistes talents émergents.

- Villa des arts (14 mai - 6 juin), Exposition artistique avec Dahu(illustratrice), Sandrine Maly (dessinatrice) et Laure Neumann (artiste plasticienne, céramiste)
- Villa des Arts spécial talents émergents (11 juin - 27 septembre), Exposition artistique avec Yüle (artiste plasticienne), Marielle VICTOR (artiste plasticienne) et Sara Deback (poète de papier).
- Exposition culturelle Fleurs protectrices, fleurs protégées dans les Pyrénées béarnaises (11 juin > 04 octobre)

En complément, deux expositions artistiques ont été présentées à la Médiathèque des Gaves (16 septembre – 4 octobre) : *Portraits de bergères et de bergers* par Christine Paillé-Hourcade (dessinatrice portraitiste) et *Belles architectures* par PÉVÉ (dessinateur, peintre, aquarelliste)

- **3^{ème} période : Mauvaises herbes (5 novembre - 31 janvier 2026)**

Dernier opus de la thématique 2025 consacré aux plantes rudérales, souvent qualifiées de mauvaises herbes.

Expositions artistiques :

- Entre terre et usages, de la plante au geste par Marie Baudoin (artiste plasticienne) accueillant *des œuvres d'invités tels qu'ISINA*
- Exposition artistique par Isabelle Schweitzer (peintre, Présidente de l'association Chemin des arts – Festiv'arts) et Michel Philippon (artiste plasticien, Vice-Président de l'association Chemin des arts – Festiv'arts)

Expositions culturelles :

- Mauvaises herbes, vraies pionnières : ode aux plantes rudérales !
- De la minoterie au centre culturel et patrimonial du Haut-Béarn

→ Action culturelle :

- **Ateliers créatifs** (gratuit et sur inscription) avec les médiatrices du patrimoine ou avec intervenants extérieurs

> 1ère période : 11 ateliers : 131 participants

- Macramé : 19/02 et 23/04
- Tataki Zomé avec Marie Baudoin, plasticienne et ethnobotaniste : 26/02 et 12/04
- Kokedama avec Annlor Codina, artiste plasticienne : 05/03
- Poterie : 12/03 et 10/05
- Peinture avec Cécile Izambert, artiste peintre : 29/03
- Feutrage avec Gwendoline Ribeyron, éleveuse, artisan d'art - Atelier Fils de toisons : 02/04
- Bombe à graines avec Elodie Labarrère-Ménard, horticultrice et artisan d'art : 19/04
- Troc de plantes et graines dans le jardin de la Villa Bedat avec prêt de la grainothèque de la Médiathèque des Gaves : 05/04

> 2ème période : 7 ateliers, 60 participants

- *Création de fleurs de papier* : 21/06 et 06/08
- *Feutrage* avec Gwendoline Ribeyron (éleveuse, artisan d'art) : 02/07 et 30/08
- *Atelier broderie* : 12/07 et 16/08
- Tataki Zomé avec Marie Baudoin, plasticienne et ethnobotaniste : 26/07 et 10/09

> 3ème période : 7 ateliers : 41 participants

- *Atelier broderie* : 8/11 et 17/01
- *Création de fleurs de papier* : 12/11 et 31/01
- *Atelier Pochoirs* : 19/11 et 10/12
- *Rencontre avec les discrètes* avec Béarn Initiatives Environnement : 26/11 et 21/01
- Réalisation de cadeaux et goûter de Noël avec Roxane Vermis, artiste et cuisinière : 20/12

- **Visites commentées de la Confluence et Villa Bedat**

- Découverte des expositions culturelles et artistiques, de l'histoire des bâtiments de la Villa Bedat [17 visites – 36 participants]
- 3 visites guidées de groupes seniors venant d'Espagne d'environ 2 h [150 personnes]

- **Trésors cachés dévoilés / rencontre d'auteur - Espace Patrimoine écrit- Médiathèque des Gaves**

- La chélidoine par Jacolet Abadie : 29/03 (animation en français et béarnais) [20 participants]
- Zigzags par Paul Mirat : 26/04 [10 participants]

- **Rencontres/ Table ronde - auditorium Bedat**

- Conférence sur *L'histoire des jardins et des légumes sur le piémont pyrénéen de l'Antiquité au 20^e siècle* avec Hubert Lassus-Pigat, président du CLAB (Conservatoire des Légumes Anciens du Béarn) : 20/03 [21 participants]
- Fête du court métrage par et avec l'association Chemins des Arts /Festiv'arts : 22/03 [8 participants]

- **Accompagnements d'étudiants** (Bibliothèque patrimoniale/ Espace Patrimoine écrit)

→ Ressources documentaires et valorisation :

- Bibliothèque patrimoniale /Espace Patrimoine écrit de la Médiathèque des Gaves :

> Consultations et aides à la recherche : 151 (associations, institutions, entreprises et individuels dont 14 étudiants et chercheurs/écrivains)

Ont majoritairement été demandées des recherches ou consultations sur la gare de Canfranc, la Garburade, les Ets Lauilhère, Xavier Navarrot, les cinémas, le patrimoine industriel, Louis Barthou, le mémoire d'André Boutkévitch sur le Bager...

Il s'agit aussi de consultations de la base de données de l'AME (Association pour la mémoire de l'émigration) assorties de consultations de documents spécifiques à la thématique ont été demandées (10)

> Accompagnements collectifs d'étudiants :

Biennale de l'architecture (9 au 11 octobre) workshop étudiant ENSAP Bordeaux avec *choix en amont des ressources documentaires et accueil des étudiants sur les 3 jours [3 visites]*

10 visites de stagiaires pour espace de consultation + magasin + bibliothèque numérique

- Acquisitions et traitement des collections

Nouvelles acquisitions : 95 livres dont 30 en occitan, 1 manuscrit de Jacques Dyssord

Création d'un fonds local jeunesse, issu du désherbage de la section Jeunesse du réseau de lecture publique, ainsi que d'acquisitions spécifiques

-Poursuite du catalogage du fonds local : 279 documents traités (153 images fixes ; 110 livres ; 2 manuscrits ; 1 partition et 13 périodiques) tant dans le catalogue de documents du réseau de lecture publique que dans celui de la bibliothèque numérique

Numérisation et mise en ligne dans la bibliothèque numérique de 550 cartes postales

Le reste à cataloguer des documents conservés dans les réserves demeure conséquent, soit environ 300 cartes postales, 500 plaques de verre du fonds Barthou, photographies, manuscrits, livres anciens.

- Bibliothèque numérique : <https://bibliothequenumerique.pyreneesbearnaises.fr>

→ Perspective 2026 :

- Fonctionnement et programmation dans le cadre de nouvelle organisation transversale visant la complémentarité Villa - Médiathèque sur le site de la Confluence
- Projet de signalétique routière, accès à la Villa Bedat
- Projet d'aménagement des dépendances extérieures (cour et jardin)

d. **Compétences intercommunales faisant l'objet d'une gestion déléguée**

1) Enseignement musical : École de Musique Intercommunale du Haut-Béarn (association E.M.I.H.B.)

→ Actions de structuration :

- Élaboration du projet d'éducation musicale s'inscrivant dans le schéma départemental des enseignements artistiques, et prenant en compte l'échelle intercommunale et les liens et complémentarités entre les antennes territoriales ;
- Définition du projet d'établissement pour asseoir la pérennité de l'offre d'enseignement musical et du projet pédagogique
- Définition et mise en œuvre des actions culturelles fédératrices, et à même de redynamiser l'offre

→ Actions d'enseignement musical :

- Une école de musique :

- 4 sites d'enseignement :
 - .Tout public : Arette (centre Ambille), Bedous (château Fénart), Lasseube
 - .Classe à Horaires Aménagés Musique actuelle (collège des Cordeliers – Oloron)
- en direction de 302 élèves
- avec 14 professeurs de musique pour des propositions instrumentales variées
- sous le pilotage de 7 bénévoles, accompagnés de salariés en charge de la coordination générale, de l'approche pédagogique, et de la communication et de l'administratif
- Des interventions culturelles en crèche (Aramits et Bedous)
- Des actions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre du Tremplin culture Haut Béarn, en temps scolaire
- De l'action culturelle, avec valorisation de l'enseignement dispensé via des ensembles qui se présentent devant un public :
 - association d'instruments traditionnels et de musique actuelle (collectif Bal-Trad)
 - développement de la pratique amateur (3 collectifs)
 - participation aux événements culturels locaux : carnaval...

→ Faits marquants 2025 :

- Recrutement d'un coordonnateur administratif
- Déploiement d'un enseignement et des pratiques plurielles selon une pédagogie innovante et accessible
- Création de 3 collectifs : 1 de musique traditionnelle, 2 de musique actuelle

→ Perspectives 2026 :

- L'association présente un bilan positif ; en termes de fréquentation, et de développement de projets. Pour autant le fonctionnement demeure contraignant du fait d'une école de cette importance, de la spécificité de l'enseignement multi-sites, de la projection financière délicate, de l'engagement bénévole très prenant.
- Intégration de l'EMIHB dans la programmation du réseau intercommunal de lecture publique

2) Spectacle vivant : Établissement Public Intercommunal, à caractère Administratif « Espace Jéliote »

→ Objet :

- Mise en œuvre du projet artistique et culturel du Centre national de la marionnette, en matière de création artistique, de diffusion et d'éducation artistique et culturelle.

→ Perspectives 2026 :

- Consolidation financière
- Validation de la convention d'objectifs pluriannuelle

3) Camp de Gurs

- Participation au syndicat mixte de gestion du Camp de Gurs, pour l'entretien du site
- Participation aux travaux de réflexion sur la création d'un mémorial du Camp de Gurs, pilotés par le Pays de Béarn

7. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Environnement

Rôle / objectif du pôle :

- > Gestion des déchets ménagers et assimilés (SICTOM)
- > Gestion de l'assainissement non collectif (SPANC)
- > Coordination de la transition écologique et énergétique sur le territoire de la CCHB : mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- > Participation à la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)

(Pour des éléments détaillés, cf. rapport d'activité annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés)

→ Description de l'action

Le SICTOM assure la gestion quotidienne des déchets des 48 communes de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Il est un acteur privilégié de la transition vers une économie circulaire sur son territoire avec des objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, programme national de prévention des déchets 2014-2020) :

- Réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitants en 2020, par rapport aux chiffres de l'année 2010 ;
- Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation matière, pour atteindre les taux respectifs de 55% en 2020 et 65% en 2025 des déchets non dangereux, non inertes, mesurés en masse ;
- Valoriser sous forme de matière, 70% des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020 ;
- Réduire la mise en décharge de 50% à l'échéance 2025 par rapport à 2010 ;
- Généraliser le tri à la source des déchets organiques avant 2025 ;
- Généraliser le tri 5 flux pour les acteurs économiques (bois, papier-carton, plastique, métal, verre) ;
- Recyclage (ou préparation en vue du réemploi) de 55 % des déchets municipaux en 2025, 60% d'ici à 2030 et 65 % d'ici à 2035 ;
- Recyclage de 65 % des déchets d'emballages de tous types d'ici à 2025 et 70 % d'ici à 2030 ;
- Réduction de la part de déchets municipaux admise en décharge à 10% maximum de la quantité totale produite, d'ici à 2035 ;
- Généralisation du tri à la source des biodéchets avant 2024.

Pour assurer ces missions, le SICTOM a mis en place :

Collecte des déchets des ménages et assimilés :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles : en régie depuis l'origine, effectuée soit en Porte A Porte (PAP) pour la majorité des bourgs pour les zones pavillonnaires, soit en Points d'Apport Volontaire (PAV) pour certains écarts ainsi que des bourgs et le centre-ville d'Oloron (rues très étroites, habitat dense, ...) ;
- Collecte sélective (emballages, journaux) : en régie en Porte A Porte (PAP) ou Points d'Apport Volontaire (PAV) dans les mêmes conditions que les ordures ménagères ;
- Collecte du verre : assurée par un prestataire privé, effectuée en PAV ;
- 8 déchèteries : gardiennage en régie, transport des bennes par des prestataires privés.

Traitement des Déchets ménagers et assimilés :

- Adhésion à Valor Béarn : transport, tri (Séviacq), incinération (Lescar), installation de stockage des déchets non dangereux (Précilhon), compostage à la ferme des déchets verts.

Exploitation en régie de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de Bedous (fin 06/06/2029).

Valorisation des biodéchets : mise à disposition gratuite de composteurs individuels et déploiement de compostage partagé de quartier.

→ Moyens humains / équipements :

- 59 agents techniques (34 agents de collecte, 16 de déchèteries et 9 ambassadeurs du tri) et 7 administratifs (dont le renfort par l'assistante budgétaire et comptable des services techniques intercommunaux pour 0.15 ETP) pour 47.55 ETP.
- 11 camions bennes (1 camion grue 26T +6 bennes de 19T +2 de 12T + 1 de 7.5 T + 1 de 3.5 T) + 1 camion plateau + 4 véhicules légers.

→ Bénéficiaires :

Environ 17 000 foyers desservis dont 14 000 résidences principales (33 000 habitants).

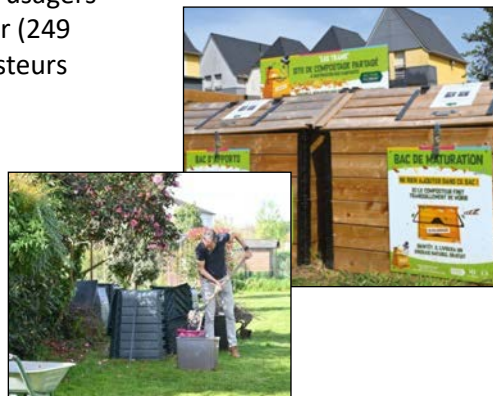
→ Faits marquants 2025

- Mise en œuvre du plan d'actions voté par délibération du 3 décembre 2022 visant l'harmonisation et l'optimisation des collectes de déchets ménagers.
Les évolutions ont été poursuivies par la mise en place de PAV en remplacement des points de regroupement, notamment en vallée de Barétous et sur le centre-ville d'Oloron à l'automne 2025.



- Réflexion sur le coût du service aux usagers (ménages et entreprises publiques / privées) en fonction de l'évolution du niveau de service et de ses charges financières.
- Réhabilitation de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de Soeix.
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour accompagner les évolutions de service :
 - Harmonisation des outils : documents d'annonce, calendriers, documents d'information, mémo tri, signalétique pour les équipements...
 - Accompagnement des élus et des techniciens
 - Formation des communicants (accompagner le changement)

- Communication en porte à porte dès janvier 2025 pour la mise à jour du fichier des usagers, l'identification des bacs, des rappels des consignes de prévention et de tri.
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (Validation du PLPDMA par délibération du 19/05/2022) dont :
 - Formations « Réussir son compostage » pour les usagers demandeurs de composteur individuel, en atelier (249 composteurs distribués) ou express (139 composteurs distribués)
 - Poursuite du déploiement du compostage partagé : mise en place de 7 sites supplémentaires en 2025 (1 à Agnos, 1 à Lasseube et 4 à Oloron)
 - Poursuite du déploiement du compostage autonome en établissement (accompagnement des professionnels) : mise en place de 8 sites supplémentaires en 2025, dont 1 sur un établissement scolaire et 7 sur des structures de restauration et autres
 - Poursuite de l'accompagnement des actions relatives au réemploi, réparation et réutilisation sur le territoire : développement des conventions avec les acteurs locaux de l'ESS (8 conventions en 2025)
 - Un seul programme d'actions « Zéro Déchet en Haut-Béarn » en 2025, au printemps : des ateliers de réparation, de bricolage, de fabrication d'objets de seconde vie, de cuisine zéro déchet, visites de sites, animations sur des manifestations, interventions scolaires... ; 325 participants (enfants, adultes).



→ Les chiffres 2025 :

Déchets collectés hors déchèterie :

- 5 673 tonnes d'ordures ménagères collectées (-5,1%)
- 2 134 tonnes d'emballages et papiers (+3,7%)
- 1 309 tonnes de verre (+4%)

Déchets collectés dans les déchèteries :

- 11 558 tonnes (-7,1%), dont pour les plus gros apports :
 - 4 488 tonnes de déchets verts (-8,9%),
 - 3 505 tonnes de gravats (-0,2%)
 - 1 255 tonnes d'encombrants (-12%)
 - 488 tonnes de mobiliers multi filières (-49,4%), quantités reportées dans une nouvelle benne « Bois multi filières » suite à la mise en œuvre de la filière PMCB (Produits et Matériaux issus de la Construction des Bâtiments)
 - 1 488 tonnes de bois multi filières, nouvelle benne, suite à la filière PMCB
 - 195 tonnes de bois, bois hors filière PMCB (valorisation à Rion des Landes)
 - 384 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (+5%)
 - 293 tonnes de cartons (-5,6%)
 - 158 tonnes de plâtre (-42%)
 - 226 tonnes de ferrailles (+12,9%)

→ Projets 2026 :

- Poursuite de la feuille de route adoptée fin 2022 visant à limiter les quantités d'ordures ménagères résiduelles à incinérer, à sécuriser les conditions de ramassage, et à harmoniser le niveau de service sur le territoire autour de deux niveaux de service :
 - Collecte en porte à porte tous les 15 jours en alternance (bac vert/bac jaune),
 - Collecte en Point d'Apport Volontaire.
- Mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV) et acquisition des véhicules adéquats pour assurer la collecte en régie.
- Déploiement d'actions de communication adaptées pour accompagner les changements du service de collecte, amplifier la sensibilisation à la prévention des déchets et promouvoir le tri à la source des biodéchets :
 - Fin de la communication en porte à porte par les ambassadeurs du tri recrutés spécifiquement pour cette opération,
 - Poursuite des actions du PLPDMA, avec une attention particulière sur le développement des sites de compostage partagé de quartier.
- Accompagnement des nouveaux élus dans la compréhension du service et de ses enjeux majeurs, afin de leur permettre de prendre les décisions nécessaires et de définir une feuille de route pour la durée du mandat 2026 - 2032, autour des axes suivants :
 - L'optimisation et la sécurisation de la collecte
 - La gestion des déchets professionnels (collecte et déchèterie)
 - La modernisation et sécurisation du réseau de déchèteries
 - La réflexion sur le financement du service (part incitative ?)
- Poursuite du programme Zéro déchets en Haut-Béarn avec des animations et des ateliers reprenant les axes définis par le PLPDMA.

b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

(Pour des éléments détaillés, cf. rapport d'activité annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Non Collectif)

→ Description de l'action :

Contrôle en régie des ANC

- Contrôle technique de conception et d'implantation (en vue de permis de construire, réhabilitation, extension...)
- Contrôles de la bonne exécution des ouvrages (travaux de réalisation ou de réhabilitation)
- Diagnostics des installations existantes et contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les 9 ans)
- Contrôles dans le cadre de la vente d'un bien immobilier.

→ Moyens humains / équipements :

- 2 techniciens agents terrain dont 1 chef de service (2 ETP)
- 1 agent administratif (0.3 ETP)
- 2 véhicules
- 1 caméra de prospection

→ Bénéficiaires :

Les usagers de l'assainissement non collectif.
4 344 ANC existants.

→ Faits marquants 2025 :

- 82 contrôles de conception et d'implantation,
- 50 contrôles de bonne exécution,
- 26 demandes de certificats d'urbanisme,
- 448 contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien,
- 63 diagnostics dans le cadre de ventes immobilières.

→ Projets 2026 :

- Continuité du 3ème contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (fin prévue en début 2027) ;
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées.

C. Service Transition Écologique

→ Description de l'action :

La CCHB est coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire avec des objectifs nationaux à l'horizon 2030 (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015) :

- Réduction de 40 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 1990
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation finale d'énergie.

Le service « Transition écologique » pilote le Plan Climat du Haut-Béarn :

- Animation territoriale et interne ;
- Suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Maîtrise d'ouvrage ou assistance à maîtrise d'ouvrage d'actions du PCAET, dont en particulier l'aide à la rénovation énergétique de l'habitat ;
- Actions d'éducation / sensibilisation à la protection de l'environnement et plus spécifiquement à la transition énergétique pour fédérer autour des enjeux de sobriété /efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, et assurer l'adoption des bonnes pratiques ;
- Veille à l'intégration des enjeux du PCAET dans les outils stratégiques du Haut-Béarn (travail transversal avec les autres pôles de compétences).



→ Moyens humains / équipements :

1 agent dédié
1 véhicule électrique

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2025 :

- Conduite de l'évaluation à mi-parcours du PCAET, avec une présentation du rapport en conseil communautaire du 16/12/2025 puis mise à disposition du public.

- Poursuite du plan d'actions du PCAET dont notamment les réalisations suivantes, classées en 5 groupes d'actions :

1. Animation et mise en œuvre du programme d'actions

1.1. Exemplarité des collectivités

- ✓ Participation aux études préalables au projet d'autoconsommation collective photovoltaïque du PTI.
- ✓ Mobilisation de financements :
 - Poursuite du partenariat avec la société Hellio dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). En 2025, ce partenariat devrait permettre de valoriser environ 21 300 € de primes à court et moyen terme ;
 - Obtention d'un soutien financier au titre du Fonds vert « PCAET » à hauteur de 70 145 €.
- ✓ Sensibilisation des agents :
 - Pilotage de la conception d'une signalétique dédiée aux éco-gestes au sein des bâtiments intercommunaux ;
 - Organisation d'ateliers visant à encourager la réparation de matériels défectueux (électroménager, informatique, couture) plutôt que leur remplacement.

1.2. Rénovation énergétique du patrimoine public

- ✓ Bâtiments communaux : Accompagnement technique et stratégique des collectivités locales pour la rénovation énergétique de leur patrimoine, notamment via la mise en réseau technique et la valorisation des CEE.
- ✓ Bâtiments intercommunaux :
 - Raccordement au réseau de chaleur du SIRCOB des bâtiments suivants : siège, la piscine, l'île aux mômes, Espace Jéliote ;
 - Travaux de réhabilitation énergétique : Isolation combles villa Bedat ;
 - Lancement d'études thermiques sur d'autres bâtiments : Créchendo ;
 - Budget 2025 : 102010,96 € de dépenses pour la rénovation énergétique, comparé à 208514 € de recettes IFER.

1.3. Éclairage public

- ✓ Éclairage public communal : Accompagnement via la mise en réseau technique et la valorisation des CEE.

1.4. Évaluation du PCAET

- ✓ Organisation de réunions régulières avec les pilotes d'actions du PCAET ;
- ✓ Réalisation de l'évaluation à mi-parcours, approuvée par le conseil communautaire du 16 décembre 2025 ;
- ✓ Diffusion des résultats de l'évaluation à mi-parcours auprès des instances internes (Bureau, COTECH) et du grand public, via les réseaux sociaux et le magazine intercommunal (édition de janvier 2026 consacrée au PCAET).

2. Sobriété énergétique

2.1. Rénovation énergétique de l'habitat

- ✓ Accompagnement de plus de 1 000 ménages par le Service de Rénovation Énergétique de l'Habitat de la Montagne Béarnaise, dont environ 50 % sur le territoire du Haut-Béarn.

2.2. Mobilité alternative

- ✓ Reconduction des dispositifs de soutien aux transports collectifs et aux mobilités actives (vélo, covoiturage...).

3. Développement des énergies renouvelables

- ✓ Renouvellement du Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) pour une durée de quatre ans.
Ce dispositif permet :

- d'élargir l'accès aux financements en abaissant les seuils d'éligibilité ;
- de sécuriser les projets grâce à des aides forfaitaires basées sur la production de chaleur renouvelable ;
- de bénéficier d'une animation territoriale dédiée.

4. Sensibilisation et communication

- ✓ Temps fort « Décarbonation » du 10 juin 2025 » :
 - Organisation d'un temps fort réunissant acteurs économiques et collectivités autour de retours d'expériences. (Plus de 60 participants) ;
 - Organisation d'un ciné-débat (environ 90 participants) autour des films *Vinhamala*, *la voix des glaciers* et *The Melting*, suivi d'échanges avec des experts sur la fonte des glaciers et l'évolution des écosystèmes de montagne face au changement climatique.
- ✓ Outils de communication :
 - Conception d'une vidéo de Promotion de la rubrique « agir pour le climat » du site internet ;
 - Création d'un e-book de recettes végétariennes et de saison, pour encourager une alimentation plus respectueuse de l'environnement ;
 - Participation à la réalisation de l'édition du magazine intercommunal paru début 2026, dont le fil conducteur était consacré au PCAET.



→ Projets 2026 :

- Poursuivre la mise en œuvre du PCAET.

d. Rivières

→ Description de l'action :

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est implantée sur deux bassins versants.

- Sur le bassin versant du gave d'Oloron, la gestion des cours d'eau est transférée au Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents (SMGOAO).
- Sur le bassin versant du gave de Pau, la gestion des cours d'eau est transférée au Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP).

→ Moyens humains / équipements :

Outre les moyens propres des syndicats dédiés, la Cheffe de Pôle suit les programmations (technique et budgétaire) et participe aux travaux des syndicats.

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2025 (cf. les rapports d'activités des syndicats SMGOAO et SMBGP pour des éléments détaillés) :

- Réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau 2025 ;

- Élaboration et mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur chacun des 2 bassins versants ;
- Signature d'une convention de coopération entre la CCHB et le SMGOAO relative à la mise à disposition des locaux situés au Pôle Technique Intercommunal et des services associés (stationnement, alimentation électrique pour véhicule, prestations informatiques et de télécommunication, services techniques).

→ Budget 2025 :

- Contribution au SMGOAO : 350 000 €
- Contribution au SMBGP : 33 000 €

Ces contributions sont entièrement financées par la taxe GEMAPI qui est prélevée auprès des contribuables de la taxe foncière (bâti et non bâti), de taxe d'habitation et de la cotisation foncière des entreprises.

→ Projets 2026 :

- Poursuite des actions engagées en 2025 ;
- Adhésion à la charte de gestion de la ressource en eau 2025-2028 visant l'émergence d'un SAGE à l'échelle du bassin versant du gave de Pau.

8. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Techniques

Rôle / objectif du pôle :

- > Service support pour l'ensemble des services de la CCHB dont le rôle principal est d'assurer la construction et la maintenance de l'ensemble des équipements intercommunaux.
- > Intervention auprès des communes pour la réalisation de travaux de premier niveau (espaces verts en particulier) + Conseil et accompagnement des communes qui le souhaitent dans l'étude technique de leurs projets.
- > Gestion de l'aérodrome pour la partie non confiée à l'Aéroclub d'Oloron et suivi de la convention de gestion avec l'Aéroclub.
- > En lien avec le pôle social, gestion technique des aires d'accueil des gens du voyage dont la régie de recette de l'aire de grand passage
- > Exploitation des piscines intercommunales (situées à Oloron Sainte-Marie et Lanne-en-Barétous).

a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)

→ Description de l'action :

Les services techniques sont en charge de maintenir le bon état d'usage et de fonctionnement du domaine public, des bâtiments et espaces communautaires. Ils en assurent la sécurité, la salubrité, la performance et le confort.

La **section ST opérationnel** exerce ses missions dans quatre grands domaines :

- Voirie et réseaux : Balayage/état routier, nettoyage des fossés et accotements, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, entretien de stations d'épuration ...
- Les espaces verts : taille, élagage, tonte ...
- Les bâtiments communautaires : maçonnerie, électricité, plâtrerie / peinture, vitrerie, plomberie/chauffage, menuiserie/serrurerie, fabrication et mise en œuvre de mobiliers divers...
- Les apports logistiques et techniques dans le cadre d'événementiels, déménagements, navette courrier, remplacement à la livraison des repas de la restauration scolaire...

La **section Ingénierie** étudie et fait réaliser dans toutes leurs composantes, les travaux d'adaptation aux nouveaux besoins : construction, extension ou réhabilitation, travaux d'aménagement, d'embellissement... Elle est en charge du suivi des normes réglementaires, de la gestion des visites réglementaires et des commissions de sécurité, du suivi des fluides en vue d'optimiser les consommations énergétiques...

→ Moyens humains / équipements :

Les services techniques sont composés de 20 agents (16.6 ETP) répartis comme suit :

- **Le service technique opérationnel** est composé de 11 agents permanents répartis sur Oloron (7 dont le chef de service), Aren (3) et Bedous (1). Des renforts saisonniers complètent le service pendant la période de tonte : 1 saisonnier habituel (6 mois à partir du mois d'avril) et deux emplois d'été sur contrat d'un mois (juillet, août).

- **Un médiateur / référent Gens du voyage** assure la veille technique et sociale auprès des gens du voyage : partage de l'information, échange sur les pratiques, coordination des différents acteurs autour de situations problématiques pour tenter de les solutionner... Rattaché au pôle technique, il travaille en collaboration avec le pôle social.
- **La section ingénierie** compte 3 agents, représentant 2,6 ETP (Équivalent Temps Plein) :
 - 1 Cheffe de Pôle (comptabilisée à 60% sur la partie technique)
 - 1 Technicien fluide
 - 1 Technicien bâtiment.
- **Un support administratif** (gestion comptable, assistance administrative et accueil PTI) est assuré par 3 agents en temps partagé avec d'autres services : 1.8 ETP.

En outre, le service fait appel à des prestations extérieures de maîtrise d'œuvre et de travaux.

Pour mener à bien ses missions, le service technique opérationnel dispose de véhicules et matériels indispensables :

- Véhicules utilitaires et camions plateaux,
- Tracteur, tondeuses, balayeuse, débroussailleuses, élagueuse, broyeur, souffleurs, ...

→ Bénéficiaires :

- **Les services techniques œuvrent principalement pour les équipements communautaires :**
 - Près d'une 60^e de bâtiments de natures diverses : bâtiments administratifs / bureaux, bâtiments techniques, bâtiments d'entreprises, logements / hébergements, crèches, écoles, salles de spectacle, musées, médiathèque, piscines, station de ski, aérodrome, ...
 - Une 30aine d'autres espaces et équipements communautaires nécessitant une gestion VRD (Voies et Réseaux Divers) : zones d'activités économiques, déchèteries, aires d'accueil des gens du voyage, réseaux AEP et assainissement du Somport, ...
- **Ils interviennent également pour les communes membres et les groupements de communes qui le souhaitent** dans le cadre de conventions de mise à disposition du service.

→ Faits marquants 2025 :

Evolution des moyens :

En 2025, outre du renouvellement de petits matériels, le service technique opérationnel a fait l'acquisition des véhicules suivants :

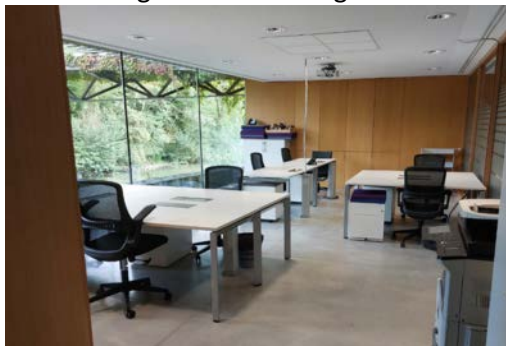
- un tracteur débroussailleur afin de rendre plus efficient le temps passé,
- un utilitaire électrique sponsorisé par des entreprises du territoire.

A noter également la prise en location d'un local de stockage à Ledeuix, permettant de désencombrer les bâtiments de la CCHB (stockage des vélos, archives, mobiliers, matériels, etc.)



Quelques réalisations du service technique opérationnel :

- Médiathèque : Transformation de la salle multimédia en open-space permettant d'accueillir plusieurs agents dans le cadre d'une réorganisation managériale



- Pépinière d'entreprises (zone Lanneretonne) : Création d'un espace de déjeuner en extérieur



- Crèche les Poquetets : Participation aux travaux de modification du dortoir bébé et de l'espace de change



- Crèche L'îlot mômes : Installation d'un Algeco pour du stockage, avec habillage ludique



- Déchèterie de Bedous : Installation et aménagement de deux Algeco (1 pour l'agent de la déchetterie et l'autre pour l'agent des ST)



- Réfection de clôtures dans les crèches Ilot mômes et Crech'ndo



- Crèche La Haüt : Remplacement d'un cabanon de stockage pour le matériel pédagogique



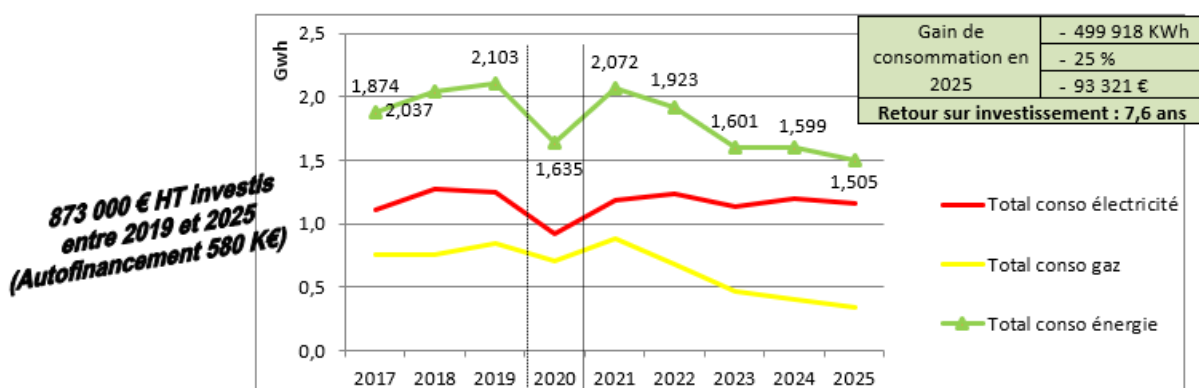
Concernant la cellule ingénierie technique :

- Pilotage des études et travaux sur les équipements communautaires (patrimoine bâti et non bâti) dont en particulier la gestion des projets structurants : Espace nordique du Somport (phase 2), Fort du Portalet (travaux de sécurisation), Cité administrative (rénovation globale).
- Conduite d'opération de travaux de réhabilitation sur le patrimoine intercommunal, dont en particulier :
 - Pôle technique intercommunal : optimisation des espaces, notamment par l'aménagement d'une salle de pause, d'un local archive et d'un espace de stockage sur la partie porteuse de la mezzanine. Cette réorganisation a permis de redistribuer les espaces existants, de créer un nouveau bureau et de désengorger plusieurs bureaux auparavant surchargés.
Par ailleurs, la prise en location d'un local de stockage à Ledoux à compter du 1er juillet 2025 vient compléter ce dispositif. Elle contribue à la sécurisation et à la rationalisation des espaces en offrant une capacité supplémentaire pour entreposer équipements et matériels, permettant ainsi de désengorger le PTI ainsi que d'autres bâtiments nécessitant ce type de solution.
 - Crèche Poquetets : Modification des dortoirs dans le cadre du nouveau référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage (Arrêté du 31 août 2021)
 - Médiathèque des gaves : Remplacement du Système de Sécurité Incendie (SSI)
 - Piscine d'Oloron : Conception d'un projet de réaménagement du hall accueil permettant d'individualiser plusieurs espaces sécurisés.
- Accompagnement de l'étude d'« Amélioration des espaces de travail des pôles de la CCHB »
- Accompagnement de l'EPA Jéliote (assistance à maîtrise d'ouvrage voire maîtrise d'œuvre) pour la réfection à neuf du toit de la salle Jéliote et l'optimisation énergétique du bâtiment.
- Suivi et mise en œuvre du plan de sobriété énergétique dont le plan de rénovation énergétique des bâtiments. Suite à l'analyse détaillée du parc immobilier intercommunal en 2018, un plan d'investissement 2019-2026 a été adopté pour rénover les bâtiments énergivores dans le but de réduire leurs consommations énergétiques.

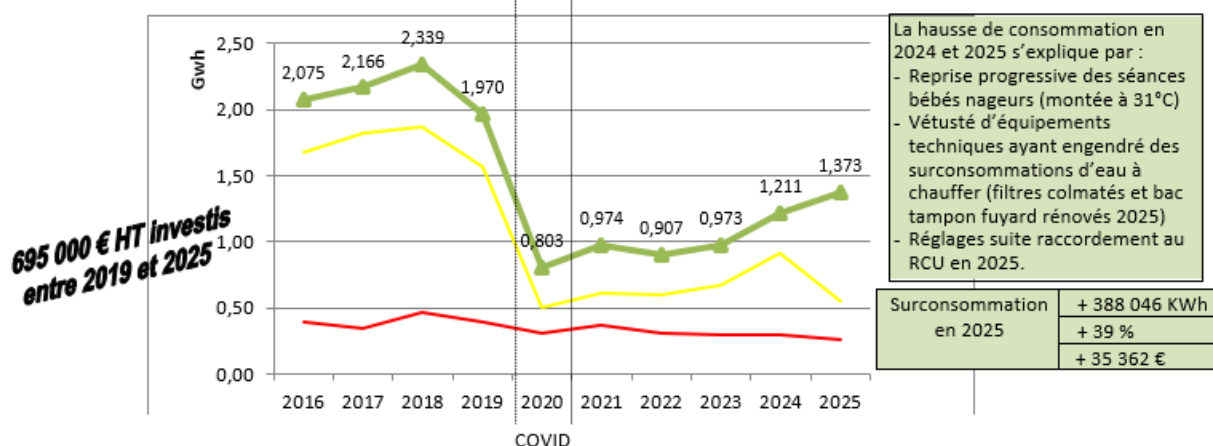
Bâtiment rénové	Année des travaux	Consistance des travaux	Coût HT (arrondi)	Subventions obtenues
Piscine d'Oloron	2019	Remplacement des systèmes de production de chaleur et de ventilation, mise en place d'une nouvelle Gestion Technique Centralisée (GTC) et quelques passages des éclairages en LED	602 000 €	
	2023	Amélioration de la distribution de la Centrale de Traitement d'Air dans le hall accueil, pose de variateurs sur les pompes hydrauliques, poursuite du passage des éclairages en LED	68 000 €	
	2025 - 2026	Raccordement au Réseau de Chaleur Urbain (RCU)	25 000 €	
Pôle Technique Intercommunal	2022-2023	Remplacement du système de chauffage (Chaudière Gaz à condensation + en relève Pompe A Chaleur (PAC) air/eau), changement des émetteurs pour des "basse température", isolation des combles, passage au LED	115 000 €	DETR 31 620 €
Médiathèque	2023	Amélioration du système de chauffage, changement du groupe froid, mise en place d'une régulation et pose d'une porte d'entrée automatique	173 000 €	DSIL 68 115 €
Écoles Préchacq et Geüs	2022-2023	Chaudières gaz à condensation	10 000 €	

Siège de la CCHB	2023-2025	Remplacement du système de chauffage / climatisation (passage de Pompe à Chaleur air/air à des PAC air/eau + brasseurs d'air) + raccordement au RCU + pose d'une GTC + isolation combles et du R-1 et passage au LED + Installation d'une porte automatique à l'entrée du bâtiment et création d'un SAS accueil	428 000 €	Fond vert + DETR + CEE 193 630 €
Château Féart	2024 - 2025	Installation d'une GTC + Etude thermique	51 500 €	
Ilot Mômes	2024 - 2025	Etude thermique + Installation d'une GTC + Raccordement au RCU	33 000 €	
Maison de santé Bedous	2024	Mise en place d'une porte automatique / sas entrée	6 000 €	
Grains de soleil	2024	Changement du ballon sanitaire	5 500 €	
Villa Bedat	2025	Isolation des combles + passage au LED	16 000 €	
Crèches Crech'ndo	2025	Etude thermique	2 500 €	
Espace Jéliote	2025	Raccordement au RCU	18 000 €	
Divers bâtiments	2025 - 2026	Relamping	15 000 €	
Total des investissements réalisés depuis 2019			1 568 500 € HT soit 1 882 200 € TTC	

Evolution des consommations énergétiques de l'ensemble des bâtiments de la CCHB hors piscine d'Oloron et avec EPA Jéliote (conso. moyenne de référence avant mandat (2017 à 2019) = 2 GWh)



Evolution des consommations énergétiques de la piscine d'Oloron (conso. moyenne de référence post travaux 2019 = 0.99 GWh soit près de la moitié de la consommation globale tous bâtiments)



- Gestion du partenariat avec l'aéroclub pour la gestion de l'aérodrome d'Herrère et mise en œuvre du plan d'actions correctives qui a été établi suite à l'audit de la Direction de la Sécurité

de l'Aviation Civile (DSAC) en date du 19/07/2022. En particulier en 2025 : réfection de la voie d'accès, réfection de la signalisation au sol de la piste avion, curage du fossé en bord de piste avion, et finalisation du diagnostic / plan de gestion des arbres dépassant les servitudes aéronautiques.

- Gestion et entretien de l'aire de grand passage et des aires d'accueil des gens du voyage (Soeix, Les Angles).

→ Projets 2026 :

- Poursuite des projets structurants et des rénovations énergétiques dont notamment :

Bâtiment en cours de rénovation ou à rénover	Consistance des travaux	Coût HT (arrondi)
Cité administrative	Rénovation globale (modernisation et optimisation des espaces). Remplacement des menuiseries extérieures, isolation des murs combles et plafonds, raccordement au réseau de chaleur bois BOSC et remplacement des radiateurs, passage au LED.	600 000 €
Maison pour tous	Remplacement des pompes à chaleur (PAC) air/air.	15 000 €
Crèche Ilot mômes	Installation d'une PAC air/air avec diffuseurs silencieux adaptés à la petite enfance, pour climatiser les dortoirs, espaces de vie, coins change et différentes salles d'activités.	55 000 €
Crèches Crech'ndo	Remplacement de la chaudière gaz existante par une PAC Air/Eau pour le chauffage et la production d'ECS + installation d'une régulation + passage au LED.	76 000 €

- Poursuite du diagnostic exhaustif des bâtiments en vue d'identifier les maintenances préventives nécessaires (régulières) et les investissements lourds à prévoir.
- Aéroport : travail préparatoire au renouvellement du bail de mise à disposition du terrain par la commune d'Herrère et de la convention relative à l'aménagement et à l'exploitation de l'aéroport avec l'Etat (fin des contrats actuels au 31/12/2028).

b. Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous

Rôle / objectif du service :

Le service intercommunal s'inscrit principalement dans une politique de sécurité et de santé publique par le « savoir nager ». Les piscines permettent également une natation de loisirs et ludique : détente aquatique et panel d'activités sont proposés. En particulier, la saison estivale doit permettre de remplir le rôle social et intergénérationnel de tout édifice et service public.

→ Description de l'action :

Le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn compte deux piscines situées sur les communes d'Oloron Sainte-Marie et de Lanne-en-Barétous.

La première est ouverte toute l'année. La seconde, non couverte, ouvre 4 mois pour la période estivale (18 semaines).

Le service Piscines est chargé de la gestion des équipements dans toutes leurs composantes :

- Pédagogique (encadrement, leçon...),
- Gestion technique (ouverture, température et qualité de l'eau, exploitation technique de nettoyage, d'entretien et de maintenance...),
- Gestion administrative et financière (partenariats, contrats, conventions, budget, régie...).

→ Moyens humains / équipements :

Le service compte 11 agents permanents et plusieurs saisonniers en période estivale :

- 1 directeur à mi-temps et 1 assistante de direction à mi-temps
- 4 Maitres-Nageurs Sauveteurs (MNS)
- 2 agents d'accueil et entretien
- 3 agents techniques de maintenance (dont 1 en temps partagé avec le service technique opérationnel, 0.5 ETP)
- Des renforts saisonniers sur tous les postes MNS, accueil/entretien et maintenance, pour permettre le fonctionnement des piscines en mode estival.

→ Bénéficiaires :

Nombre d'entrées générales à la piscine d'Oloron Haut-Béarn : 56 887 en 2025

PISCINE D'OLORON - RAPPORT ACTIVITE 2025			
Types d'entrées	Nombre d'entrées	Entrée en %	Détail
PUBLIC divers	25 243	44,37 %	Adultes + Adolescents + Enfants + Groupes Hiver + Été Entrées individuelles + cartes d'abonnement (1055 cartes de 10 entrées et 11 cartes saison) En légère baisse par rapport à 2024 (-317 entrées soit -1,24 %)
SCOLAIRES	12 721	22,36 %	Ecoles 9 760, Collèges et Lycées 2 961 : En baisse par rapport à 2024 (-1 067 entrées soit -7,74%)
ASSOCIATIONS SPORTIVES	15 875	27,91 %	Gym Volontaire : 2 917 entrées, +253 par rapport à 2024 soit +9,50% Léo Lagrange : 2 433 entrées, +343 par rapport à 2024 soit +16,41% Enfants d'eau : 2 329 entrées, -154 par rapport à 2024 soit -6,20% ON64 : 7 818 entrées, -2 515 par rapport à 2024 soit -24,34% Kayak (Soeix) : 26 entrées, -13 par rapport à 2024 soit -33,33% UNSS 64 : 30 entrées, -57 par rapport à 2024 soit -65,52 % Team Triathlon : 283 entrées, -113 par rapport à 2024 soit -28,54 % Apnévasion : 39 (association nouvellement accueillie en 2025) En baisse par rapport à 2024 (-2 217 entrées soit -12,25%) ; seules les entrées des clubs Aquagym sont en progression.
Entrées SOCIALES et MEDICO-SOCIALES	1 463	2,57 %	IME 82, IME Martouré 26, ESAT St-Pée 153, Foyer du Gabarn 0, Foyer de vie Perce Neige 358, Foyer de vie d'Accous 145, Hôpital de jour 96, ITEP (les Events + autres) 0, Foyer de vie l'Abri Montagnard 115, Clair Matin (Maison d'enfants à Borce) 129, Association Cheval Bleu (Accueil d'enfants en souffrance) 0, MECS PLANTEROSE 140, SESIPS ADAPEI 0, Accompagnants gratuits centre pour handicap 219 En hausse par rapport à 2024 (+240 entrées soit +19,62%)
AUTRES entrées	261	0,46 %	- Corps d'Etat (Pompiers 77, Gendarmes 54, Policiers 5) = 136 entrées (-108 par rapport à 2024 soit -44,26%) - BNSSA (Sauveteurs et Secouristes Béarnais) : 63 entrées (-18 par rapport à 2024 soit -22,22 %)

			- Agréments (éducation nationale) : 62 entrées (+33 par rapport à 2024 soit +113,79 %)
			En baisse par rapport à 2024 (-93 entrées soit -26,27%)
LEÇONS	1 324	2,33 %	Entrée-Leçons de natation (à l'unité) : 314 entrées (-74 par rapport à 2024 soit -19,07%)
			Entrée-Leçons de natation (101 forfaits de 10) : 1 010 entrées (-350 par rapport à 2024 soit -25,74%)
			En baisse par rapport à 2024 (-424 entrées soit -24,25 %)
TOTAL Général	56 887	100%	

En 2025, la piscine d'Oloron Haut-Béarn a accueilli 56 887 usagers ; en baisse de 6,4 % par rapport à 2024, mais en hausse de 5 % par rapport à 2023. La fréquentation reste globalement stable, dans un contexte national où les piscines publiques peinent encore à retrouver leur niveau d'avant 2020 (données INSEE publiées en 2025 : - 46% de fréquentation en 2021 et - 23% en 2023).

Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs :

- le développement des piscines privées, en forte progression,
- un déplacement d'une partie des usagers vers des offres privées (cours, aquagym...),
- des conditions météo variables selon les années,
- et le vieillissement des équipements au niveau national.

Malgré cela, la fréquentation du grand public reste stable, soutenue par les animations nouvellement proposées en 2025 (ateliers création, découverte des plantes, jeux en bois, initiation danse).

En revanche, plusieurs secteurs sont en recul :

- la fréquentation scolaire baisse d'environ 8 % (en liant avec la baisse du nombre d'enfant sur le territoire), ouvrant la réflexion sur une réorganisation des créneaux,
- les associations sportives enregistrent une diminution notable malgré quelques reprises d'activité,
- les leçons de natation chutent fortement (-24 %) malgré les actions de communication.

À l'inverse, la fréquentation du public médico-social progresse, portée par des créneaux dédiés favorisant l'inclusion.

Un point positif notable est le succès des activités d'aquagym, qui confirme l'intérêt du public pour ce type d'offre et ouvre des perspectives de développement.

Nombre d'entrées à la piscine de Barétous Haut-Béarn : 8 939 en 2025

PISCINE DE LANNE - RAPPORT ACTIVITE 2025			
Types d'entrées	Nombre d'Entrées	Entrée en %	REMARQUES
PUBLIC	6 907	77.27 %	Adultes + Ado + enfants + groupes Entrées individuelles + cartes d'abonnement (177 cartes de 10 entrées et 17 cartes) En hausse par rapport à 2024 (+386 entrées soit +5,92%)
SCOLAIRES	1 139	12.74 %	En baisse par rapport à 2024 (-953 entrées soit -45,55%)
Corps d'Etat	43	0.48 %	Pompiers + gendarme (1) En baisse par rapport à 2024 (-85 entrées soit -66,41%)
ASB Natation	850	9.51 %	En baisse entrées soit (-345 entrées soit -28,87%)
TOTAL Général 1	8 939	100%	

En 2025, la piscine du Barétous Haut-Béarn a enregistré 8 939 entrées, soit une diminution de 11,1 % par rapport à 2024.

La fréquentation du grand public, qui constitue la majorité des usagers, est en hausse de près de 6 %, tout en restant inférieure au niveau de 2023. Cette dynamique s'explique notamment par les conditions météorologiques estivales (périodes de fortes chaleurs) et par les actions d'animation, renforcées ponctuellement par des mesures de gratuité.

Le fonctionnement de cet équipement repose sur une organisation spécifique, avec la mise à disposition du bassin à des maîtres-nageurs indépendants, qui assurent les activités (leçons, aquagym) ainsi qu'une partie des ouvertures au public.

Par ailleurs, plusieurs catégories d'usagers sont en net recul :

- la fréquentation scolaire diminue fortement (-45 %), un résultat nécessitant une vérification complémentaire des données,
- la fréquentation des services de secours est en baisse significative, en lien avec l'évolution des tarifs d'entrée,
- le club ABS Natation enregistre une diminution d'environ 29 %, évolution anticipée dès 2024.

→ Faits marquants 2025

- Gratuité des entrées les journées de canicules ;
- Remplacement du système de traitement de l'eau – au chlore – à Lanne, par un électrolyseur au sel : plus écologique, moins irritant (qualité de l'eau et de l'air améliorée), et plus économique dans le temps ;
- Raccordement de la piscine d'Oloron au réseau de chaleur urbain BOSC.

→ Projets 2026

- Passage « au sel » de la piscine d'Oloron, avec la mise en place d'un électrolyseur.
- Réaménagement du hall accueil de la piscine d'Oloron permettant la création d'un local accueil sécurisé ainsi que d'une salle de pause, et d'offrir un environnement plus agréable au public venu simplement regarder leurs enfants nager depuis le hall, sans gêner les agents d'accueil ;
- Poursuite des actions visant l'optimisation technique des piscines.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

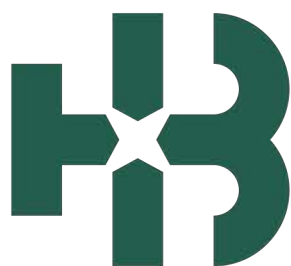
.....

.....

.....

.....





HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

12 Place de Jaca
CS20067
64402 Oloron Sainte-Marie Cedex
Tél. 05 59 10 35 70

  **hautbearn.fr**